



# Rapport Semestriel

PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2015

Fiera Capital Fonds équilibré

Fiera Capital Fonds d'obligations

Fiera Capital Fonds de revenu élevé

Fiera Capital Fonds d'actions de croissance

Fiera Capital Fonds d'actions mondiales

Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes

Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales

Fiera Capital Fonds défensif d'actions américaines

Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base

Fiera Capital Fonds d'actions américaines



**FIERACAPITAL**

\* Ces états financiers semi-annuels n'ont pas été audités  
et examinés par les auditeurs nommés.



## TABLE DES MATIÈRES

### ÉTATS FINANCIERS

|                                                    |     |
|----------------------------------------------------|-----|
| Fiera Capital Fonds équilibré                      | I   |
| Fiera Capital Fonds d'obligations                  | 14  |
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé                | 26  |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance        | 37  |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales            | 51  |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes          | 64  |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales   | 76  |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions américaines | 91  |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base  | 105 |
| Fiera Capital Fonds d'actions américaines          | 117 |

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                              | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                 |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                       |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le                                          |                                           |                                           |
| biais du résultat net                                                        | 66 409 418                                | 62 298 654                                |
| Intérêts à recevoir                                                          | 3 933                                     | 4 730                                     |
| Autres montants à recevoir                                                   | —                                         | 112 953                                   |
| <b>Total de l'actif</b>                                                      | <b>66 413 351</b>                         | <b>62 416 337</b>                         |
| <b>Passif</b>                                                                |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                      |                                           |                                           |
| Dette bancaire                                                               | 780                                       | 57 242                                    |
| Montants à payer pour les parts                                              |                                           |                                           |
| rachetées                                                                    | —                                         | 11 510                                    |
| Distributions à payer                                                        | 56                                        | 26 140                                    |
| Frais de gestion à payer                                                     | 79 654                                    | 72 353                                    |
| Charges à payer                                                              | 91 966                                    | 45 986                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                       | <b>172 456</b>                            | <b>213 231</b>                            |
| <b>Actif net attribuable aux</b>                                             |                                           |                                           |
| <b>porteurs de parts rachetables</b>                                         | <b>66 240 895</b>                         | <b>62 203 106</b>                         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                  | 313 883                                   | 125 541                                   |
| Catégorie AV*                                                                | 2 014 325                                 | 1 023                                     |
| Catégorie B                                                                  | 60 191 414                                | 57 683 220                                |
| Catégorie F                                                                  | 160 665                                   | 152 950                                   |
| Catégorie FV*                                                                | 715 811                                   | 1 027                                     |
| Catégorie O                                                                  | 2 844 797                                 | 4 239 345                                 |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par</b>  |                                           |                                           |
| <b>catégorie</b>                                                             |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                  | 19,37 \$                                  | 18,95 \$                                  |
| Catégorie AV*                                                                | 20,25 \$                                  | 19,73 \$                                  |
| Catégorie B                                                                  | 20,24 \$                                  | 19,70 \$                                  |
| Catégorie F                                                                  | 20,63 \$                                  | 20,05 \$                                  |
| Catégorie FV*                                                                | 20,77 \$                                  | 20,14 \$                                  |
| Catégorie O                                                                  | 22,54 \$                                  | 21,75 \$                                  |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                      | 2015<br>\$       | 2014<br>\$       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                       |                  |                  |
| Intérêts à distribuer                                                                                                | 278 517          | 321 353          |
| Dividendes                                                                                                           | 288 670          | 293 077          |
| Revenus de prêts de titres                                                                                           | 942              | 247              |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                             | 285              | (3)              |
| Autres variations de la juste valeur des placements                                                                  |                  |                  |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                          | 422 962          | 913 579          |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements                                                | 2 524 195        | 3 262 830        |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                    | <b>3 515 571</b> | <b>4 791 083</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                              |                  |                  |
| Frais de gestion                                                                                                     | 438 182          | 350 798          |
| Droits de garde                                                                                                      | 23 156           | 41 233           |
| Honoraires d'audit                                                                                                   | 6 920            | 10 350           |
| Frais juridiques                                                                                                     | 5 078            | 4 710            |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                         | 75 631           | 50 097           |
| Droits de dépôt                                                                                                      | 13 966           | 8 386            |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                       | 4 346            | 1 462            |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                 | 5 207            | 2 882            |
| <b>Total des charges</b>                                                                                             | <b>572 486</b>   | <b>469 918</b>   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>                                                                      |                  |                  |
| <b>attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                                                                 | <b>2 943 085</b> | <b>4 321 165</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>          |                  |                  |
| Catégorie A                                                                                                          | 3 000            | 7 965            |
| Catégorie AV*                                                                                                        | (34 461)         | —                |
| Catégorie B                                                                                                          | 2 753 566        | 3 883 253        |
| Catégorie F                                                                                                          | 7 298            | 6 539            |
| Catégorie FV*                                                                                                        | (10 679)         | —                |
| Catégorie O                                                                                                          | 224 361          | 423 408          |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie</b> |                  |                  |
| Catégorie A                                                                                                          | 0,26             | 1,42             |
| Catégorie AV*                                                                                                        | (0,77)           | —                |
| Catégorie B                                                                                                          | 0,93             | 1,57             |
| Catégorie F                                                                                                          | 0,94             | 1,64             |
| Catégorie FV*                                                                                                        | (0,61)           | —                |
| Catégorie O                                                                                                          | 1,57             | 1,85             |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$ | 2014<br>\$      | 2015<br>Catégorie AV*<br>\$ | 2014<br>\$ | 2015<br>Catégorie B<br>\$ | 2014<br>\$        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------|-----------------------------|------------|---------------------------|-------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>125 541</b>            | <b>131 958</b>  | <b>1 023</b>                | <b>—</b>   | <b>57 683 220</b>         | <b>47 847 048</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>3 000</b>              | <b>7 965</b>    | <b>(34 461)</b>             | <b>—</b>   | <b>2 753 566</b>          | <b>3 883 253</b>  |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                 |                             |            |                           |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 185 359                   | 18 600          | 2 050 982                   | —          | 2 954 264                 | 6 394 653         |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | —                         | (47 554)        | (3 219)                     | —          | (3 148 303)               | (3 150 359)       |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 5 020                     | 2 162           | 22 574                      | —          | 1 136 668                 | 954 589           |
|                                                                                                     | 190 379                   | (26 792)        | 2 070 337                   | —          | 942 629                   | 4 198 883         |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                 |                             |            |                           |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | (5 037)                   | (2 161)         | (22 574)                    | —          | (1 188 001)               | (1 001 908)       |
|                                                                                                     | (5 037)                   | (2 161)         | (22 574)                    | —          | (1 188 001)               | (1 001 908)       |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>188 342</b>            | <b>(20 988)</b> | <b>2 013 302</b>            | <b>—</b>   | <b>2 508 194</b>          | <b>7 080 228</b>  |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>313 883</b>            | <b>110 970</b>  | <b>2 014 325</b>            | <b>—</b>   | <b>60 191 414</b>         | <b>54 927 276</b> |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie F<br>\$ | 2014<br>\$      | 2015<br>Catégorie FV*<br>\$ | 2014<br>\$ | 2015<br>Catégorie O<br>\$ | 2014<br>\$        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>152 950</b>            | <b>72 336</b>   | <b>1 027</b>                | <b>—</b>   | <b>4 239 345</b>          | <b>5 137 083</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>7 298</b>              | <b>6 539</b>    | <b>(10 679)</b>             | <b>—</b>   | <b>224 361</b>            | <b>423 408</b>    |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                 |                             |            |                           |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 15 200                    | 18 805          | 725 725                     | —          | —                         | —                 |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (14 783)                  | —               | —                           | —          | (1 615 798)               | (1 260 626)       |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 3 096                     | 1 653           | 7 963                       | —          | 53 721                    | 48 217            |
|                                                                                                     | 3 513                     | 20 458          | 733 688                     | —          | (1 562 077)               | (1 212 409)       |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                 |                             |            |                           |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | (3 096)                   | (1 653)         | (8 225)                     | —          | (56 832)                  | (90 202)          |
|                                                                                                     | (3 096)                   | (1 653)         | (8 225)                     | —          | (56 832)                  | (90 202)          |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>7 715</b>              | <b>25 344</b>   | <b>714 784</b>              | <b>—</b>   | <b>(1 394 548)</b>        | <b>(879 203)</b>  |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>160 665</b>            | <b>97 680</b>   | <b>715 811</b>              | <b>—</b>   | <b>2 844 797</b>          | <b>4 257 880</b>  |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite) (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ | 2014<br>\$  |                      |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------|----------------------|----------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>62 203 106</b>            | 53 188 425  |                      |          |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>2 943 085</b>             | 4 321 165   |                      |          |
| <b>Transactions sur parts rachetables</b> (note 4)                                                  |                              |             |                      |          |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | <b>5 931 530</b>             | 6 432 058   |                      |          |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | <b>(4 782 103)</b>           | (4 458 539) |                      |          |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | <b>1 229 042</b>             | 1 006 621   |                      |          |
|                                                                                                     | <b>2 378 469</b>             | 2 980 140   |                      |          |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                              |             |                      |          |
| Revenu net de placement                                                                             | <b>(1 283 765)</b>           | (1 095 924) |                      |          |
|                                                                                                     | <b>(1 283 765)</b>           | (1 095 924) |                      |          |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>4 037 789</b>             | 6 205 381   |                      |          |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>66 240 895</b>            | 59 393 806  |                      |          |
|                                                                                                     | <b>2015</b>                  | 2014        | <b>2015</b>          | 2014     |
|                                                                                                     | <b>Catégorie A</b>           |             | <b>Catégorie AV*</b> |          |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      | <b>6 624</b>                 | 6 930       | <b>52</b>            | —        |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           | <b>9 326</b>                 | 950         | <b>98 478</b>        | —        |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  | <b>—</b>                     | (2 463)     | <b>(156)</b>         | —        |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 | <b>254</b>                   | 110         | <b>1 099</b>         | —        |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       | <b>16 204</b>                | 5 527       | <b>99 473</b>        | —        |
|                                                                                                     | <b>2015</b>                  | 2014        | <b>2015</b>          | 2014     |
|                                                                                                     | <b>Catégorie B</b>           |             | <b>Catégorie F</b>   |          |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      | <b>2 927 654</b>             | 2 442 062   | <b>7 629</b>         | 3 641    |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           | <b>144 068</b>               | 264 403     | <b>715</b>           | 910      |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  | <b>(153 120)</b>             | (156 264)   | <b>(705)</b>         | —        |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 | <b>55 217</b>                | 47 100      | <b>148</b>           | 80       |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       | <b>2 973 819</b>             | 2 597 301   | <b>7 787</b>         | 4 631    |
|                                                                                                     | <b>2015</b>                  | 2014        | <b>2015</b>          | 2014     |
|                                                                                                     | <b>Catégorie FV*</b>         |             | <b>Catégorie O</b>   |          |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      | <b>51</b>                    | —           | <b>194 953</b>       | 241 633  |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           | <b>34 039</b>                | —           | <b>—</b>             | —        |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  | <b>—</b>                     | —           | <b>(71 084)</b>      | (56 456) |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 | <b>378</b>                   | —           | <b>2 352</b>         | 2 186    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       | <b>34 468</b>                | —           | <b>126 221</b>       | 187 363  |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$         | 2014<br>\$       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                    |                  |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 2 943 085          | 4 321 165        |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                    |                  |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | (285)              | 3                |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (422 962)          | (913 579)        |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | (2 524 195)        | (3 262 830)      |
| Achats de placements                                                                                   | (19 831 803)       | (11 013 110)     |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 18 668 196         | 10 570 692       |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | 797                | (1 044)          |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 112 953            | 16 407           |
| Frais de gestion à payer                                                                               | 7 301              | 3 860            |
| Charges à payer                                                                                        | 45 980             | 4 482            |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>(1 000 933)</b> | <b>(273 954)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                    |                  |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (80 807)           | (89 303)         |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 5 931 530          | 5 747 231        |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (4 793 613)        | (4 387 161)      |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>1 057 110</b>   | <b>1 270 767</b> |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | 285                | (3)              |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | 56 177             | 996 813          |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | (57 242)           | 27               |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>(780)</b>       | <b>996 837</b>   |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                    |                  |
| Intérêts reçus                                                                                         | 279 314            | 320 309          |
| Dividendes reçus                                                                                       | 288 670            | 293 077          |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE DE<br>PARTS/VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                                   |                    |                   |                                       |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                                          |                    |                   |                                       |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                       | 30 juil. 2015      | 0,632 %           | 5 370 000                             | 5 363 457          | 5 363 457            |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                       | 27 août 2015       | 0,611 %           | 235 000                               | 234 704            | 234 704              |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                       | 10 sept. 2015      | 0,568 %           | 335 000                               | 334 616            | 334 616              |                                    |
| <b>Total des billets à court terme</b>                         |                    |                   |                                       | <b>5 932 777</b>   | <b>5 932 777</b>     | <b>8,95</b>                        |
| <b>Fonds en gestion commune</b>                                |                    |                   |                                       |                    |                      |                                    |
| Fiera Capital Fonds d'obligations, catégorie O                 |                    |                   | 1 364 625                             | 16 984 836         | 17 180 624           |                                    |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes, catégorie O         |                    |                   | 1 636 868                             | 17 621 657         | 17 907 007           |                                    |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O       |                    |                   | 31 388                                | 3 460 577          | 4 350 778            |                                    |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, catégorie O           |                    |                   | 631 129                               | 13 914 415         | 21 038 232           |                                    |
| <b>Total des fonds en gestion commune</b>                      |                    |                   |                                       | <b>51 981 485</b>  | <b>60 476 641</b>    | <b>91,30</b>                       |
| <b>Total des placements</b>                                    |                    |                   |                                       | <b>57 914 262</b>  | <b>66 409 418</b>    |                                    |
| <b>Autres éléments de passif net</b>                           |                    |                   |                                       |                    | <b>(168 523)</b>     | <b>(0,25)</b>                      |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                    |                   |                                       | <b>57 914 262</b>  | <b>66 240 895</b>    | <b>100,00</b>                      |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds équilibré (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement fondamentale axée sur une grande diversification parmi toutes les principales catégories de titres. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, AV, B, F et FV sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds a pour objectif de verser des distributions équivalant à un rendement de 5 % par année. Les distributions seront versées tous les mois sous forme de revenu de placement net et, dans la mesure nécessaire, de remboursement de capital. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties. Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il s'agit d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés (« IFRS 10 ») puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des fonds dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est évalué et apprécié sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises aux participations ont été désignés à la JVRN.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

#### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

#### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

### 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le 28 août 2014, le Fonds a émis des titres des catégories AV et FV.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts des catégories AV et FV sont offertes aux investisseurs principalement par l'entremise des ententes de régime collectif avec un courtier conseiller. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevée, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Les parts de catégorie AV peuvent être converties en parts des catégories A, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds à la discrétion du gestionnaire, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les parts de catégorie FV sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et doivent respecter les niveaux d'investissement minimums tels que déterminés par le gestionnaire. Les parts de catégorie FV peuvent être converties en parts des catégories A, AV, B F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds sujet à l'approbation du gestionnaire et de certaines exigences d'admissibilité. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

### 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                  | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
|-------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Fiera Capital Fonds équilibré | 2,00 %      | 1,70 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,70 %       |
| 31 décembre 2014              | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
| Fiera Capital Fonds équilibré | 2,00 %      | 1,70 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,70 %       |

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013, ces frais étaient répartis selon le nombre relatif de porteurs de parts dans chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

### 6. Opérations avec des parties liées

Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

Les frais suivants présentés dans les états du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées :

|                                | 30 juin, 2015 | 30 juin, 2014 |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Frais de gestion               | 438 182       | 350 798       |
| Frais de comptabilité de fonds | 4 346         | 1 462         |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 79 654          | 72 353              |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 1 797           | 4 427               |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

#### 30 juin 2015

|                               | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|-------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                               | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds équilibré | 0,55 %                | 0,05 %       | —           | 0,93 %      | 0,15 %       | —           |

#### 31 décembre 2014

|                               | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|-------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                               | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds équilibré | 1,31 %                | 100,00 %     | —           | 0,93 %      | 100,00 %     | —           |

Le Fonds a reçu des revenus des fonds Fiera sous-jacents au cours des périodes closes le 30 juin 2015 et 2014. Ces fonds sous-jacents ont le même gestionnaire que le Fonds. La répartition de ce revenu est présentée dans le tableau ci-après :

|                                                          |               | Dividendes | Intérêts   | Gains en capital |
|----------------------------------------------------------|---------------|------------|------------|------------------|
| Fiera Capital Fonds d'obligations, catégorie O           | 30 juin, 2015 | — \$       | 238 189 \$ | — \$             |
|                                                          | 30 juin, 2014 | —          | —          | —                |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes, catégorie O   | 30 juin, 2015 | 125 715    | —          | —                |
|                                                          | 30 juin, 2014 | 157 584    | —          | —                |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O | 30 juin, 2015 | —          | —          | —                |
|                                                          | 30 juin, 2014 | 9 192      | —          | —                |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, catégorie O     | 30 juin, 2015 | 155 982    | —          | —                |
|                                                          | 30 juin, 2014 | 126 301    | —          | —                |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Aux 30 juin 2015 et 2014, le Fonds n'avait consenti aucun rabais de courtage.

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014:

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015 |               |          |               |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                  | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Billets à court terme                                                            | 5 932 777 \$  | — \$     | 5 932 777 \$  |
| Fonds en gestion commune                                                         | 60 476 641    | —        | 60 476 641    |
|                                                                                  | 66 409 418 \$ | — \$     | 66 409 418 \$ |

  

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |               |          |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Billets à court terme                                                                | 6 492 149 \$  | — \$     | 6 492 149 \$  |
| Fonds en gestion commune                                                             | 55 806 505    | —        | 55 806 505    |
|                                                                                      | 62 298 654 \$ | — \$     | 62 298 654 \$ |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

### a) Fonds communs de placement

Les parts de fonds communs de placement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative par part respective aux dates d'évaluation pertinentes. Puisque la plupart de ces investissements sont négociés activement et un prix fiable est observable, les titres sont classés au niveau 1.

### b) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

## Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

### Risque de marché

Le risque de marché du Fonds est influencé par trois facteurs principaux : les variations des cours de marché réels, les taux d'intérêt et les fluctuations des taux de change.

#### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments et, indirectement, des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0,95 (0,98 au 31 décembre 2014), si l'indice mixte moyen pondéré consistant de l'indice composé de 32,5 % de l'indice composé S&P/TSX, à 27,5 % de l'indice MSCI Monde, à 35 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada et à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 4 104 000 \$ (3 924 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### (b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements dans des obligations, des débentures et des billets à court terme, et, indirectement, dans des titres portant intérêt que détiennent les fonds sous-jacents.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Le tableau ci-après présente un résumé de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la date contractuelle de révision du taux ou la date d'échéance, si celle-ci est la plus rapprochée.

|                      | Moins d'un<br>mois | 1 mois à<br>1 an | 1 à 5<br>ans | Plus de<br>5 ans | Total            |
|----------------------|--------------------|------------------|--------------|------------------|------------------|
|                      | \$                 | \$               | \$           | \$               | \$               |
| <b>30 juin, 2015</b> | <b>5 363 457</b>   | <b>569 320</b>   | <b>—</b>     | <b>—</b>         | <b>5 932 777</b> |
| 31 décembre, 2014    | 599 442            | 5 892 707        | —            | —                | 6 492 149        |

Au 30 juin 2015, si les taux d'intérêt en vigueur avaient fluctué de 0,50 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait été d'environ 3 000 \$ (5 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### (c) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

Le Fonds est exposé à un risque de change pour la détention des actifs et/ou passifs libellés en monnaies autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des autres titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers diminue. Le Fonds a un risque de change indirect dans la mesure où ses fonds sous-jacents détiennent des placements dans une devise.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats de change à terme standardisés, s'il y a lieu). Pour le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats de change à terme standardisés la position acheteur est illustrée sous « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et la position vendeur sous « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds a été fortement exposé, en termes de dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats de change. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur les actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

| <b>30 juin 2015</b> |                                        |                                                                                    |
|---------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                     | Exposition au risque<br>de change (\$) | Impact sur l'actif net<br>attribuable aux<br>porteurs de parts<br>rachetables (\$) |
| Dollars américains  | 10 239                                 | 500                                                                                |
| Euro                | 116                                    | —                                                                                  |

\* Incluant un montant de néant \$ pour les postes non-monétaire et un montant de 10 355 \$ pour les postes monétaire.

| <b>December 31, 2014</b> |                                        |                                                                                    |
|--------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                          | Exposition au risque<br>de change (\$) | Impact sur l'actif net<br>attribuable aux<br>porteurs de parts<br>rachetables (\$) |
| Dollars américains       | 3 058                                  | 200                                                                                |
| Euro                     | 117                                    | —                                                                                  |

\* Incluant un montant de néant \$ pour les postes non-monétaire et un montant de 3 175 \$ pour les postes monétaire.

Dans les faits, les résultats réels des opérations pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et les écart pourraient être importants.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de ses placements dans des obligations, des débentures et des billets à court terme, et, indirectement, des placements détenus par les fonds sous-jacents. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances en investissant dans des titres dont la notation est élevée et en diversifiant ses titres parmi un grand nombre d'émetteurs.

Le Fonds investit dans des actifs financiers de la catégorie investissement, selon les notations attribuées principalement par Dominion Bond Rating Services (« DBRS »), Standard & Poor's (« S&P ») et Moody's. Le tableau ci-dessous présente la notation des titres qui exposaient le portefeuille au risque de crédit, au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, selon la plus élevée des notations de S&P, Moody's et DBRS :

|             | En tant que % des actifs nets attribuables aux<br>porteurs de parts rachetables |                   |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|             | 30 juin 2015                                                                    | 31 décembre, 2014 |
| <b>Cote</b> |                                                                                 |                   |
| AAA         | 8,96                                                                            | 10,44 %           |
|             | 8,96                                                                            | 10,44 %           |

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime étant donné que la valeur des actifs cédés en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la valeur du titre prêté, conformément aux exigences du Règlement 81-102. Les actifs cédés en garantie doivent être composés de trésorerie, de titres admissibles (ce qui inclut des titres de créance du gouvernement du Canada et des bons du Trésor des États-Unis) ou de titres pouvant être immédiatement convertis en des titres identiques à ceux qui font l'objet du prêt. La valeur des titres prêtés par le Fonds dans le cadre d'opérations de prêt de titres est limitée à 50 % de la valeur totale de son actif.

Les titres prêtés continuent d'être présentés dans l'inventaire du portefeuille. Le revenu tiré du prêt de titres est inclus dans les revenus de prêts de titres, à l'état du résultat global, et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer figure à l'état de la situation financière à titre de garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés ou de garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres.

La valeur de marché des titres prêtés est établie à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les garanties en trésorerie sont placées dans des équivalents de trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la valeur de marché totale des titres prêtés et des garanties détenues relativement aux opérations de prêt de titres s'établissait comme suit :

|                               | Prêts en cours |                  | Montant garantie |                  |
|-------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
|                               | 30 juin, 2015  | 31 décembre 2014 | 30 juin, 2015    | 31 décembre 2014 |
| Fiera Capital Fonds équilibré | 2 849 678      | 3 118 350 \$     | 2 992 160        | 3 274 272 \$     |

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché            | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme        | 8,95             | 10,44                |
| Fonds en gestion commune     | 91,30            | 89,72                |
| Autres actifs (passifs) nets | (0,25)           | (0,16)               |
| Total                        | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital ni aucune perte nette en capital.

## 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|              | 2015      | 2014      |
|--------------|-----------|-----------|
| Catégorie A  | 11 337    | 5 612     |
| Catégorie AV | 44 815    | —         |
| Catégorie B  | 2 947 237 | 2 466 880 |
| Catégorie F  | 7 777     | 3 989     |
| Catégorie FV | 17 365    | —         |
| Catégorie O  | 143 211   | 229 265   |

## 11. Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière à ce que les droits de vote ou les droits similaires ne soient pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité, comme lorsque les droits de vote concernent les tâches administratives seulement et les activités pertinentes sont dirigées par une entente contractuelle. Le Fonds a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents sont des entités structurées non consolidées.

Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents ayant pour objectif d'assurer un rendement le plus élevé possible dans le cadre d'une philosophie de placement fondamentale. Les fonds sous-jacents appliquent plusieurs stratégies d'investissement pour atteindre les objectifs d'investissement respectifs. Les fonds sous-jacents financent leurs activités par l'émission de parts qui sont rachetables au gré du porteur et confèrent à leur porteur une part proportionnelle de l'actif net du fonds sous-jacent respectif. Le changement dans la juste valeur de chaque fonds sous-jacent est inclus dans les états du résultat global sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition aux placements dans les fonds sous-jacents à la juste valeur est indiquée dans le tableau suivant. Ces placements sont inclus dans « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » dans les états de la situation financière.

# FIERA CAPITAL FONDS ÉQUILIBRÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

**30 juin, 2015**

| <b>Underlying Fund name</b>                              | <b>Placements à la<br/>juste valeur</b> |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O | <b>4 350 778</b>                        |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, catégorie O     | <b>21 038 232</b>                       |
| Fiera Capital Fonds d'obligations, catégorie O           | <b>17 180 624</b>                       |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes, catégorie O   | <b>17 907 007</b>                       |

**December 31, 2014**

| <b>Underlying Fund name</b>                              | <b>Placements à la<br/>juste valeur</b> |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O | 3 991 211                               |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, catégorie O     | 19 242 410                              |
| Fiera Capital Fonds d'obligations, catégorie O           | 15 782 107                              |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes, catégorie O   | 16 790 777                              |

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                           | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                              |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                    |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais<br>du résultat net                              | 51 531 877                                | 44 928 536                                |
| Trésorerie                                                                                | —                                         | 436 290                                   |
| Montants à recevoir des courtiers                                                         | 331 242                                   | 3 193 412                                 |
| Intérêts à recevoir                                                                       | 272 801                                   | 266 839                                   |
| Montants à recevoir sur la vente de parts                                                 | 49 445                                    | 267                                       |
| Autres montants à recevoir                                                                | —                                         | 2 405                                     |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                   | <b>52 185 365</b>                         | <b>48 827 749</b>                         |
| <b>Passif</b>                                                                             |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                                   |                                           |                                           |
| Dette bancaire                                                                            | 6 015                                     | —                                         |
| Montants à payer aux courtiers                                                            | 648 468                                   | 574 708                                   |
| Montants à payer pour les parts<br>rachetées                                              | 911 671                                   | 1 071                                     |
| Distributions à payer                                                                     | 845                                       | —                                         |
| Frais de gestion à payer                                                                  | 11 565                                    | 11 608                                    |
| Charges à payer                                                                           | 180 779                                   | 41 672                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                                    | <b>1 759 343</b>                          | <b>629 059</b>                            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs<br/>de parts rachetables</b>                        | <b>50 426 022</b>                         | <b>48 198 690</b>                         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>              |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 2 480 464                                 | 2 545 697                                 |
| Catégorie B                                                                               | 8 796 581                                 | 9 085 253                                 |
| Catégorie F                                                                               | 4 706 051                                 | 4 355 886                                 |
| Catégorie O                                                                               | 34 442 926                                | 32 211 854                                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par<br/>catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 13,49 \$                                  | 13,49 \$                                  |
| Catégorie B                                                                               | 13,59 \$                                  | 13,59 \$                                  |
| Catégorie F                                                                               | 12,72 \$                                  | 12,72 \$                                  |
| Catégorie O                                                                               | 12,59 \$                                  | 12,60 \$                                  |

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                          | 2015<br>\$     | 2014<br>\$       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                           |                |                  |
| Intérêts à distribuer                                                                                                    | 843 357        | 933 791          |
| Revenus de prêts de titres                                                                                               | 2 484          | 1 754            |
| Autres variations de la juste valeur des placements                                                                      |                |                  |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                              | 308 866        | 478 715          |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente<br>des placements                                                 | (347 518)      | 1 243 595        |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                        | <b>807 189</b> | <b>2 657 855</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                                  |                |                  |
| Frais de gestion                                                                                                         | 69 503         | 69 391           |
| Droits de garde                                                                                                          | 28 949         | 33 119           |
| Honoraires d'audit                                                                                                       | 6 930          | 10 265           |
| Frais juridiques                                                                                                         | 5 084          | 4 711            |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                             | 52 591         | 45 196           |
| Droits de dépôt                                                                                                          | 13 984         | 11 252           |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                           | 100 427        | 1 394            |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                     | 5 214          | 2 877            |
| <b>Total des charges</b>                                                                                                 | <b>282 682</b> | <b>178 205</b>   |
| Revenu net de placement avant abandons et absorptions                                                                    | 524 507        | 2 479 650        |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire                                                                     | —              | 18 458           |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net<br/>attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>524 507</b> | <b>2 498 108</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par catégorie</b>          |                |                  |
| Catégorie A                                                                                                              | 17 104         | 156 679          |
| Catégorie B                                                                                                              | 77 658         | 391 782          |
| Catégorie F                                                                                                              | 27 376         | 273 533          |
| Catégorie O                                                                                                              | 402 369        | 1 676 114        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par part par catégorie</b> |                |                  |
| Catégorie A                                                                                                              | 0,09           | 0,65             |
| Catégorie B                                                                                                              | 0,12           | 0,60             |
| Catégorie F                                                                                                              | 0,06           | 0,64             |
| Catégorie O                                                                                                              | 0,15           | 0,61             |

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$ | 2014<br>\$       | 2015<br>Catégorie B<br>\$ | 2014<br>\$         | 2015<br>Catégorie F<br>\$    | 2014<br>\$         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------|---------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>2 545 697</b>          | <b>3 730 850</b> | <b>9 085 253</b>          | <b>8 681 917</b>   | <b>4 355 886</b>             | <b>6 139 882</b>   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>17 104</b>             | <b>156 679</b>   | <b>77 658</b>             | <b>391 782</b>     | <b>27 376</b>                | <b>273 533</b>     |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                  |                           |                    |                              |                    |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 394 549                   | 40 500           | 587 543                   | 923 345            | 2 328 672                    | 254 598            |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (474 677)                 | (1 011 371)      | (952 358)                 | (1 239 817)        | (2 001 845)                  | (2 362 845)        |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 17 371                    | 32 927           | 81 571                    | 131 384            | 45 663                       | 63 316             |
|                                                                                                     | (62 757)                  | (937 944)        | (283 244)                 | (185 088)          | 372 490                      | (2 044 931)        |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                  |                           |                    |                              |                    |
| Revenu net de placement                                                                             | (19 580)                  | (39 297)         | (83 086)                  | (133 376)          | (49 701)                     | (68 492)           |
|                                                                                                     | (19 580)                  | (39 297)         | (83 086)                  | (133 376)          | (49 701)                     | (68 492)           |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>(65 233)</b>           | <b>(820 562)</b> | <b>(288 672)</b>          | <b>73 318</b>      | <b>350 165</b>               | <b>(1 839 890)</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>2 480 464</b>          | <b>2 910 288</b> | <b>8 796 581</b>          | <b>8 755 235</b>   | <b>4 706 051</b>             | <b>4 299 992</b>   |
|                                                                                                     |                           |                  | 2015<br>Catégorie O<br>\$ | 2014<br>\$         | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ | 2014<br>\$         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          |                           |                  | <b>32 211 854</b>         | <b>34 378 567</b>  | <b>48 198 690</b>            | <b>52 931 216</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       |                           |                  | <b>402 369</b>            | <b>1 676 114</b>   | <b>524 507</b>               | <b>2 498 108</b>   |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                  |                           |                    |                              |                    |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          |                           |                  | 5 140 226                 | 289 361            | 8 450 990                    | 1 507 804          |
| Rachat de parts rachetables                                                                         |                           |                  | (3 304 779)               | (4 847 311)        | (6 733 659)                  | (9 461 344)        |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                |                           |                  | 483 472                   | 616 517            | 628 077                      | 844 144            |
|                                                                                                     |                           |                  | 2 318 919                 | (3 941 433)        | 2 345 408                    | (7 109 396)        |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                  |                           |                    |                              |                    |
| Revenu net de placement                                                                             |                           |                  | (490 216)                 | (629 884)          | (642 583)                    | (871 049)          |
|                                                                                                     |                           |                  | (490 216)                 | (629 884)          | (642 583)                    | (871 049)          |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                           |                  | <b>2 231 072</b>          | <b>(2 895 203)</b> | <b>2 227 332</b>             | <b>(5 482 337)</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           |                           |                  | <b>34 442 926</b>         | <b>31 483 364</b>  | <b>50 426 022</b>            | <b>47 448 879</b>  |
|                                                                                                     |                           |                  | 2015<br>Catégorie A       | 2014               | 2015<br>Catégorie B          | 2014               |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      |                           |                  | <b>188 734</b>            | <b>292 788</b>     | <b>668 294</b>               | <b>673 615</b>     |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           |                           |                  | 28 666                    | 3 052              | 41 998                       | 69 389             |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  |                           |                  | (34 747)                  | (77 257)           | (68 972)                     | (93 397)           |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 |                           |                  | 1 288                     | 2 501              | 6 002                        | 9 899              |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       |                           |                  | <b>183 941</b>            | <b>221 084</b>     | <b>647 322</b>               | <b>659 506</b>     |
|                                                                                                     |                           |                  | 2015<br>Catégorie F       | 2014               | 2015<br>Catégorie O          | 2014               |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      |                           |                  | <b>342 498</b>            | <b>510 818</b>     | <b>2 556 832</b>             | <b>2 877 337</b>   |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           |                           |                  | 180 502                   | 20 525             | 399 633                      | 23 385             |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  |                           |                  | (156 515)                 | (190 148)          | (259 064)                    | (391 441)          |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 |                           |                  | 3 591                     | 5 099              | 38 401                       | 50 119             |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       |                           |                  | <b>370 076</b>            | <b>346 294</b>     | <b>2 735 802</b>             | <b>2 559 400</b>   |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS**

## **TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$         | 2014<br>\$         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                    |                    |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 524 507            | 2 498 108          |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                    |                    |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (308 866)          | (478 715)          |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | 347 518            | (1 243 595)        |
| Achats de placements                                                                                   | (132 000 579)      | (72 381 120)       |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 128 294 516        | 79 649 102         |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | (5 962)            | 38 402             |
| Montants à recevoir du gestionnaire                                                                    | —                  | (18 458)           |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 2 405              | 476                |
| Frais de gestion à payer                                                                               | (43)               | (3 845)            |
| Charges à payer                                                                                        | 139 107            | (1 806)            |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>(3 007 397)</b> | <b>8 058 549</b>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                    |                    |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (13 661)           | (21 942)           |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 8 401 812          | 1 484 554          |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (5 823 059)        | (9 365 076)        |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>2 565 092</b>   | <b>(7 902 464)</b> |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | (442 305)          | 156 085            |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | 436 290            | 39 358             |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>(6 015)</b>     | <b>195 443</b>     |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                    |                    |
| Intérêts reçus                                                                                         | 837 395            | 972 193            |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                                  | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D' ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                                                     |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                                                            |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                                         | 10-Sep-15          | 0,568 %           | 5 705 000                                   | 5 697 062          | 5 697 062            |                                    |
| <b>Total des billets à court terme</b>                                           |                    |                   |                                             | <b>5 697 062</b>   | <b>5 697 062</b>     | <b>11,30</b>                       |
| <b>Obligations et débiteures</b>                                                 |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Obligations émises et garanties par un gouvernement ou une administration</b> |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Cadillac Fairview Finance Trust                                                  | 9-May-18           | 3,640 %           | 800 000                                     | 853 288            | 858 798              |                                    |
| Cadillac Fairview Finance Trust                                                  | 25-Jan-21          | 4,310 %           | 1 168 000                                   | 1 207 128          | 1 332 870            |                                    |
| Fiduce du Canada pour l'Habitation MC No. 1                                      | 15-Dec-17          | 1,700 %           | 804 000                                     | 820 190            | 822 543              |                                    |
| Obligations du gouvernement du Canada                                            | 1-Feb-18           | 1,250 %           | 105 000                                     | 107 001            | 107 071              |                                    |
| Obligations du gouvernement du Canada                                            | 1-Dec-45           | 3,500 %           | 2 999 000                                   | 3 722 414          | 3 777 388            |                                    |
| CP Financière inc                                                                | 15-Jul-20          | 4,600 %           | 638 000                                     | 684 631            | 730 885              |                                    |
| Province de l'Alberta                                                            | 1-Jun-25           | 2,350 %           | 625 000                                     | 646 394            | 622 105              |                                    |
| Province du Manitoba                                                             | 5-Sep-46           | 2,850 %           | 765 000                                     | 761 366            | 706 701              |                                    |
| Province du Manitoba                                                             | 2-Jun-24           | 3,300 %           | 624 000                                     | 633 672            | 670 153              |                                    |
| Province du Nouveau-Brunswick                                                    | 3-Jun-19           | 4,400 %           | 333 000                                     | 379 205            | 373 390              |                                    |
| Province de la Nouvelle-Écosse                                                   | 1-Jun-25           | 2,150 %           | 458 000                                     | 456 686            | 443 120              |                                    |
| Province de la Nouvelle-Écosse                                                   | 1-Jun-42           | 4,400 %           | 580 000                                     | 706 507            | 692 513              |                                    |
| Province de l'Ontario                                                            | 8-Sep-17           | 1,900 %           | 675 000                                     | 689 188            | 691 162              |                                    |
| Province de l'Ontario                                                            | 2-Jun-24           | 3,500 %           | 1 151 000                                   | 1 278 578          | 1 258 091            |                                    |
| Province de l'Ontario                                                            | 2-Jun-45           | 3,450 %           | 1 066 000                                   | 1 156 904          | 1 119 532            |                                    |
| Province de Québec                                                               | 1-Sep-25           | 2,750 %           | 686 000                                     | 718 463            | 701 503              |                                    |
| Province de Québec                                                               | 1-Dec-18           | 4,500 %           | 1 341 000                                   | 1 498 424          | 1 496 415            |                                    |
| Province de Québec                                                               | 1-Dec-43           | 4,250 %           | 1 340 000                                   | 1 635 297          | 1 588 192            |                                    |
| PSP Capital Inc.                                                                 | 4-Apr-24           | 3,290 %           | 439 000                                     | 438 776            | 472 598              |                                    |
| Royal Office Finance LP                                                          | 12-Nov-32          | 5,209 %           | 1 933 830                                   | 2 024 774          | 2 289 067            |                                    |
| TCHC Issuer Trust                                                                | 11-May-37          | 4,877 %           | 1 590 000                                   | 1 679 396          | 1 889 063            |                                    |
|                                                                                  |                    |                   |                                             | 22 098 282         | 22 643 160           | 44,90                              |
| <b>Obligations de sociétés</b>                                                   |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| AT&T Inc.                                                                        | 25-Nov-20          | 3,825 %           | 703 000                                     | 711 887            | 750 371              |                                    |
| Banque de Nouvelle-Écosse                                                        | 3-Aug-22           | 2,898 %           | 1 056 000                                   | 1 089 969          | 1 085 497            |                                    |
| Banque de Nouvelle-Écosse, OTV                                                   | 18-Oct-24          | 3,036 %           | 729 000                                     | 726 240            | 762 079              |                                    |
| BP LP                                                                            | 9-Jan-20           | 3,244 %           | 1 342 758                                   | 1 350 035          | 1 403 756            |                                    |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce                                          | 28-Oct-24          | 3,000 %           | 614 000                                     | 613 859            | 632 792              |                                    |
| Banque Canadienne de l'Ouest                                                     | 17-Dec-24          | 3,463 %           | 1 000 000                                   | 1 000 000          | 1 035 590            |                                    |
| Capital Desjardins Inc.                                                          | 5-May-20           | 5,187 %           | 923 000                                     | 1 059 502          | 1 053 151            |                                    |
| Fiducie de capital CIBC, OTV                                                     | 30-Jun-2108        | 9,976 %           | 750 000                                     | 984 177            | 966 674              |                                    |
| Enbridge Pipelines Inc.                                                          | 30-Nov-22          | 2,930 %           | 500 000                                     | 499 915            | 508 918              |                                    |
| Collectif Santé Montréal SEC                                                     | 30-Sep-49          | 6,721 %           | 815 000                                     | 836 827            | 1 071 984            |                                    |
| Banque HSBC Canada                                                               | 29-Sep-21          | 2,908 %           | 530 000                                     | 548 465            | 551 489              |                                    |
| Banque Laurentienne du Canada                                                    | 23-Jan-20          | 2,500 %           | 652 000                                     | 651 087            | 662 629              |                                    |
| Leisureworld Senior Care LP                                                      | 3-Feb-21           | 3,474 %           | 603 000                                     | 606 059            | 639 159              |                                    |
| Lower Mattagami Energy LP                                                        | 20-Jun-24          | 3,416 %           | 280 000                                     | 280 000            | 296 615              |                                    |
| Manufacturers Life Insurance Co.                                                 | 1-Jun-25           | 2,100 %           | 538 000                                     | 537 978            | 537 742              |                                    |
| Metropolitan Life Global Funding I Prvt.                                         | 16-Apr-20          | 1,875 %           | 475 000                                     | 474 687            | 473 134              |                                    |
| Reliance LP                                                                      | 15-Mar-17          | 4,574 %           | 510 000                                     | 510 000            | 526 889              |                                    |
| Banque Royale du Canada                                                          | 17-Jul-24          | 3,040 %           | 606 000                                     | 614 542            | 626 896              |                                    |
| Banque Royale du Canada                                                          | 29-Sep-26          | 3,450 %           | 750 000                                     | 749 678            | 778 627              |                                    |
| SEC LP and Arci Ltd.                                                             | 29-Aug-33          | 5,188 %           | 1 172 812                                   | 1 183 967          | 1 297 590            |                                    |
| SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.                                        | 30-Jun-44          | 6,632 %           | 894 701                                     | 1 114 064          | 1 169 045            |                                    |
| SP LP / SPI LP                                                                   | 15-Jun-19          | 3,210 %           | 1 312 261                                   | 1 312 262          | 1 366 292            |                                    |
| Fiducie de capital TD IV, OTV                                                    | 30-Jun-49          | 9,523 %           | 1 334 000                                   | 1 782 224          | 1 699 887            |                                    |
| Banque Toronto-Dominion                                                          | 24-Jul-24          | 3,226 %           | 479 000                                     | 503 367            | 499 850              |                                    |
| Banque Toronto-Dominion                                                          | 24-Jun-25          | 2,692 %           | 667 000                                     | 667 000            | 671 827              |                                    |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Obligations de sociétés</b> (suite)                         |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| TransCanada PipeLines Ltd.                                     | 15-Nov-21          | 3,650 %           | 671 000                                    | 693 393            | 724 857              |                                    |
| Wells Fargo & Co.                                              | 21-May-25          | 3,874 %           | 544 000                                    | 544 000            | 553 379              |                                    |
| Wells Fargo Canada Corp.                                       | 29-Jan-21          | 3,040 %           | 378 000                                    | 377 834            | 397 032              |                                    |
| West Edmonton Mall Property Inc.                               | 13-Feb-24          | 4,056 %           | 424 607                                    | 425 510            | 447 904              |                                    |
|                                                                |                    |                   |                                            | 22 448 528         | 23 191 655           | 45,99                              |
| <b>Total des obligations et débentures</b>                     |                    |                   |                                            | <b>44 546 810</b>  | <b>45 834 815</b>    | <b>90,89</b>                       |
| <b>Total des placements</b>                                    |                    |                   |                                            | <b>50 243 872</b>  | <b>51 531 877</b>    |                                    |
| <b>Autres éléments de passif net</b>                           |                    |                   |                                            |                    | <b>(1 105 855)</b>   | <b>(2,19)</b>                      |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                    |                   |                                            | <b>50 243 872</b>  | <b>50 426 022</b>    | <b>100,00</b>                      |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds d'obligations (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est d'offrir une protection du capital et un revenu courant élevé principalement en investissant dans des titres de revenu canadiens. Le Fonds investira principalement dans des titres de créance à court et à long termes émis ou garantis par des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que ceux émis par des sociétés canadiennes.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, B et F sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 9 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu de placement net deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties. Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

## 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevée, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

## 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                      | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie F |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Fiera Capital Fonds d'obligations | 1,00 %      | 0,75 %      | 0,50 %      |
| 31 décembre 2014                  | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie F |
| Fiera Capital Fonds d'obligations | 1,00 %      | 0,75 %      | 0,50 %      |

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013, ces frais étaient répartis selon le nombre relatif de porteurs de parts dans chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 6. Opérations avec des parties liées

Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

Les frais suivants présentés dans les états du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées.

|                                                      | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Frais de gestion                                     | 69 503       | 69 391       |
| Frais de comptabilité de fonds                       | 100 427      | 1 394        |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire | —            | 18 458       |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 11 565          | 11 608              |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 87 323          | 1 926               |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds

| 30 juin 2015                      | Capitaux de lancement |             |             |             |
|-----------------------------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
|                                   | Catégorie A           | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'obligations | 0,05 %                | —           | —           | —           |
| 31 décembre 2015                  | Capitaux de lancement |             |             |             |
|                                   | Catégorie A           | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'obligations | 0,05 %                | —           | —           | —           |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Aux 30 juin 2015 et 2014, le Fonds n'avait consenti aucun rabais de courtage.

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014:

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015     |               |               |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2      | Total         |
| Obligations                                                                          | 21 820 616 \$ | 24 014 199 \$ | 45 834 815 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 5 697 062     | —             | 5 697 062     |
|                                                                                      | 27 517 678    | 24 014 199    | 51 531 877    |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |               |               |               |
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2      | Total         |
| Obligations                                                                          | 18 989 003 \$ | 20 607 656 \$ | 39 596 659 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 5 331 877     | —             | 5 331 877     |
|                                                                                      | 24 320 880    | 20 607 656    | 44 928 536    |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### a) Obligations et placements à court terme

Les obligations d'État sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable.

Les obligations de sociétés sont évaluées selon des modèles fondés sur des données comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations de sociétés du Fonds ont été classées au niveau 2.

### b) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

### Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

### Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le principal risque de marché auquel est exposé le Fonds est le risque de taux d'intérêt. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était aucunement exposé au risque de prix, étant donné qu'il ne détenait aucun titre de capitaux propres.

#### (a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements dans des obligations et des débentures. Les autres actifs et passifs financiers ont une échéance à court terme ou ne portent pas intérêt.

Le tableau ci-après présente un résumé de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la date contractuelle de révision du taux ou la date d'échéance, si celle-ci est la plus rapprochée.

|                  | Moins d'un<br>mois | 1 mois à<br>1 an | 1 à 5<br>ans | Plus de<br>5 ans | Total      |
|------------------|--------------------|------------------|--------------|------------------|------------|
|                  | \$                 | \$               | \$           | \$               | \$         |
| 30 juin 2015     | —                  | 5 697 062        | 9 835 229    | 35 999 586       | 51 531 877 |
| 31 décembre 2014 | —                  | 5 331 877        | 10 777 993   | 28 818 666       | 44 928 536 |

Au 30 juin 2015, si les taux d'intérêt en vigueur avaient fluctué de 0,50 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de l'actif net du Fonds aurait été d'environ 1 953 000 \$ (1 466 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### (b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier libellé en une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change. Les titres de capitaux propres de marchés étrangers et les obligations étrangères sont exposés au risque de change, car les cours libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour le calcul de la juste valeur.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était pas exposé au risque de change, tous les instruments financiers monétaires en portefeuille étant libellés en dollars canadiens.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de ses placements dans des obligations et des débentures. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances en investissant dans des titres dont la notation est élevée et en diversifiant ses titres parmi un grand nombre d'émetteurs.

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Le Fonds investit dans des actifs financiers de la catégorie investissement, selon les notations attribuées principalement par Dominion Bond Rating Services (« DBRS »), Standard & Poor's (« S&P ») et Moody's. Le tableau ci-dessous présente la notation des titres qui exposaient le portefeuille au risque de crédit, au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, selon la plus élevée des notations de S&P, Moody's et DBRS :

|             | En tant que % des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables |                  |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------|
|             | 30 juin 2015                                                                 | 31 décembre 2014 |
| <b>Cote</b> |                                                                              |                  |
| AAA         | 33,00 %                                                                      | 35,00 %          |
| AA          | 16,00 %                                                                      | 10,00 %          |
| A           | 38,00 %                                                                      | 35,00 %          |
| BBB         | 15,00 %                                                                      | 13,00 %          |
|             | <b>102,00 %</b>                                                              | <b>93,00 %</b>   |

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime étant donné que la valeur des actifs cédés en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la valeur du titre prêté, conformément aux exigences du Règlement 81-102. Les actifs cédés en garantie doivent être composés de trésorerie, de titres admissibles (ce qui inclut des titres de créance du gouvernement du Canada et des bons du Trésor des États-Unis) ou de titres pouvant être immédiatement convertis en des titres identiques à ceux qui font l'objet du prêt. La valeur des titres prêtés par le Fonds dans le cadre d'opérations de prêt de titres est limitée à 50 % de la valeur totale de son actif.

Les titres prêtés continuent d'être présentés dans l'inventaire du portefeuille. Le revenu tiré du prêt de titres est inclus dans les revenus de prêts de titres, à l'état du résultat global, et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer figure à l'état de la situation financière à titre de garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés ou de garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres.

La valeur de marché des titres prêtés est établie à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les garanties en trésorerie sont placées dans des équivalents de trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la valeur de marché totale des titres prêtés et des garanties détenues relativement aux opérations de prêt de titres s'établissait comme suit :

|                                   | Prêts en cours |                  | Montant garantie |                  |
|-----------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
|                                   | 30 juin 2015   | 31 décembre 2014 | 30 juin 2015     | 31 décembre 2014 |
| Fiera Capital Fonds d'obligations | 10 610 544     | 8 727 383 \$     | 11 158 283       | 9 163 754 \$     |

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                           | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme                       | 11,30            | 11,06                |
| Obligations d'État et obligations garanties | 44,90            | 39,40                |
| Obligations de sociétés                     | 45,99            | 42,75                |
| Autres actifs (passifs) nets                | (2,19)           | 6,79                 |
| Total                                       | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital et les pertes nettes en capital s'établissaient comme suit :

|                                   | Pertes en capital |
|-----------------------------------|-------------------|
| Fiera Capital Fonds d'obligations | 358 664 \$        |

Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment aux fins de l'impôt et portées en diminution des gains en capital réalisés ultérieurement.

# FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|             | 2015      | 2014      |
|-------------|-----------|-----------|
| Catégorie A | 191 829   | 242 612   |
| Catégorie B | 670 579   | 656 616   |
| Catégorie F | 431 739   | 426 624   |
| Catégorie O | 2 676 343 | 2 763 708 |

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                       | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                          |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net                             | 33 030 505                                | 41 497 922                                |
| Trésorerie                                                                            | 18 385                                    | —                                         |
| Montants à recevoir des courtiers                                                     | 199 982                                   | 175 855                                   |
| Intérêts à recevoir                                                                   | 10                                        | 10                                        |
| Dividendes à recevoir                                                                 | 208 518                                   | 206 735                                   |
| Montants à recevoir sur la vente de parts                                             | 30 000                                    | 598                                       |
| Autres montants à recevoir                                                            | —                                         | 26 824                                    |
| <b>Total de l'actif</b>                                                               | <b>33 487 400</b>                         | <b>41 907 944</b>                         |
| <b>Passif</b>                                                                         |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                               |                                           |                                           |
| Dette bancaire                                                                        | —                                         | 37 357                                    |
| Montants à payer aux courtiers                                                        | 264 810                                   | 282 712                                   |
| Montants à payer pour les parts rachetées                                             | 34 236                                    | 13 855                                    |
| Distributions à payer                                                                 | 203                                       | —                                         |
| Frais de gestion à payer                                                              | 33 425                                    | 36 218                                    |
| Charges à payer                                                                       | 114 657                                   | 43 833                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                                | <b>447 331</b>                            | <b>413 975</b>                            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>33 040 069</b>                         | <b>41 493 969</b>                         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>          |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                           | 704 154                                   | 687 050                                   |
| Catégorie B                                                                           | 24 862 486                                | 27 054 074                                |
| Catégorie F                                                                           | 221 974                                   | 387 064                                   |
| Catégorie O                                                                           | 7 251 455                                 | 13 365 781                                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                           | 16,07 \$                                  | 16,89 \$                                  |
| Catégorie B                                                                           | 16,79 \$                                  | 17,57 \$                                  |
| Catégorie F                                                                           | 17,16 \$                                  | 17,91 \$                                  |
| Catégorie O                                                                           | 18,50 \$                                  | 19,17 \$                                  |

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                      | 2015<br>\$       | 2014<br>\$       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                       |                  |                  |
| Intérêts à distribuer                                                                                                | 16 225           | 46 410           |
| Dividendes                                                                                                           | 747 775          | 964 798          |
| Revenus de prêts de titres                                                                                           | 7 058            | 8 464            |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                             | 43               | (62)             |
| Autres variations de la juste valeur des placements                                                                  |                  |                  |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                          | 1 449 917        | 2 255 065        |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements                                                | (2 419 009)      | 1 151 582        |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                    | <b>(197 991)</b> | <b>4 426 257</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                              |                  |                  |
| Frais de gestion                                                                                                     | 196 204          | 221 201          |
| Droits de garde                                                                                                      | 39 276           | 36 401           |
| Honoraires d'audit                                                                                                   | 6 923            | 10 350           |
| Frais juridiques                                                                                                     | 5 079            | 4 711            |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                         | 76 347           | 46 567           |
| Droits de dépôt                                                                                                      | 13 969           | 8 386            |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                       | 2 956            | 1 144            |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                 | 5 209            | 2 872            |
| Charge d'impôt                                                                                                       | —                | 63               |
| Coûts de transactions                                                                                                | 37 052           | 23 006           |
| <b>Total des charges</b>                                                                                             | <b>383 015</b>   | <b>354 701</b>   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>(581 006)</b> | <b>4 071 556</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>          |                  |                  |
| Catégorie A                                                                                                          | (30 221)         | 41 637           |
| Catégorie B                                                                                                          | (522 605)        | 2 785 897        |
| Catégorie F                                                                                                          | (3 885)          | 31 120           |
| Catégorie O                                                                                                          | (24 295)         | 1 212 902        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie</b> |                  |                  |
| Catégorie A                                                                                                          | (0,77)           | 1,59             |
| Catégorie B                                                                                                          | (0,35)           | 1,67             |
| Catégorie F                                                                                                          | (0,26)           | 1,77             |
| Catégorie O                                                                                                          | (0,05)           | 1,99             |

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$ | 2014<br>\$     | 2015<br>Catégorie B<br>\$ | 2014<br>\$        | 2015<br>Catégorie F<br>\$    | 2014<br>\$        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------|---------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>687 050</b>            | <b>440 758</b> | <b>27 054 074</b>         | <b>30 320 880</b> | <b>387 064</b>               | <b>282 115</b>    |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>(30 221)</b>           | <b>41 637</b>  | <b>(522 605)</b>          | <b>2 785 897</b>  | <b>(3 885)</b>               | <b>31 120</b>     |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                |                           |                   |                              |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 244 842                   | 184 475        | 659 182                   | 717 887           | —                            | 150 262           |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (196 187)                 | (16 757)       | (2 288 231)               | (1 867 122)       | (157 570)                    | —                 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 14 651                    | 10 585         | 579 888                   | 631 266           | 2 317                        | 5 098             |
|                                                                                                     | 63 306                    | 178 303        | (1 049 161)               | (517 969)         | (155 253)                    | 155 360           |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                |                           |                   |                              |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | (15 981)                  | (11 166)       | (619 822)                 | (689 986)         | (5 952)                      | (7 530)           |
|                                                                                                     | (15 981)                  | (11 166)       | (619 822)                 | (689 986)         | (5 952)                      | (7 530)           |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>17 104</b>             | <b>208 774</b> | <b>(2 191 588)</b>        | <b>1 577 942</b>  | <b>(165 090)</b>             | <b>178 950</b>    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>704 154</b>            | <b>649 532</b> | <b>24 862 486</b>         | <b>31 898 822</b> | <b>221 974</b>               | <b>461 065</b>    |
|                                                                                                     |                           |                | 2015<br>Catégorie O<br>\$ | 2014<br>\$        | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ | 2014<br>\$        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          |                           |                | <b>13 365 781</b>         | <b>11 012 325</b> | <b>41 493 969</b>            | <b>42 056 078</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       |                           |                | <b>(24 295)</b>           | <b>1 212 902</b>  | <b>(581 006)</b>             | <b>4 071 556</b>  |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                |                           |                   |                              |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          |                           |                | 327 293                   | 1 882 011         | 1 231 317                    | 2 934 635         |
| Rachat de parts rachetables                                                                         |                           |                | (6 352 535)               | (181 338)         | (8 994 523)                  | (2 065 217)       |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                |                           |                | 132 135                   | 122 960           | 728 991                      | 769 909           |
|                                                                                                     |                           |                | (5 893 107)               | 1 823 633         | (7 034 215)                  | 1 639 327         |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                |                           |                   |                              |                   |
| Revenu net de placement                                                                             |                           |                | (196 924)                 | (249 509)         | (838 679)                    | (958 191)         |
|                                                                                                     |                           |                | (196 924)                 | (249 509)         | (838 679)                    | (958 191)         |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                           |                | <b>(6 114 326)</b>        | <b>2 787 026</b>  | <b>(8 453 900)</b>           | <b>4 752 692</b>  |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           |                           |                | <b>7 251 455</b>          | <b>13 799 351</b> | <b>33 040 069</b>            | <b>46 808 770</b> |
|                                                                                                     |                           |                | 2015<br>Catégorie A       | 2014              | 2015<br>Catégorie B          | 2014              |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      |                           |                | <b>40 672</b>             | <b>25 253</b>     | <b>1 540 060</b>             | <b>1 685 995</b>  |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           |                           |                | 14 110                    | 9 940             | 37 179                       | 39 328            |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  |                           |                | (11 838)                  | (858)             | (129 663)                    | (102 370)         |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 |                           |                | 866                       | 593               | 32 786                       | 34 327            |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       |                           |                | <b>43 810</b>             | <b>34 928</b>     | <b>1 480 362</b>             | <b>1 657 280</b>  |
|                                                                                                     |                           |                | 2015<br>Catégorie F       | 2014              | 2015<br>Catégorie O          | 2014              |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      |                           |                | <b>21 606</b>             | <b>15 437</b>     | <b>697 399</b>               | <b>571 694</b>    |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           |                           |                | —                         | 7 823             | 16 647                       | 94 657            |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  |                           |                | (8 798)                   | —                 | (328 851)                    | (9 205)           |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 |                           |                | 128                       | 271               | 6 803                        | 6 192             |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       |                           |                | <b>12 936</b>             | <b>23 531</b>     | <b>391 998</b>               | <b>663 338</b>    |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ**

## **TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$         | 2014<br>\$       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                    |                  |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | (581 006)          | 4 071 556        |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                    |                  |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | (43)               | 62               |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (1 449 917)        | (2 255 065)      |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | 2 419 009          | (1 151 582)      |
| Achats de placements                                                                                   | (14 313 537)       | (10 950 183)     |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 21 769 833         | 9 832 259        |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | —                  | 23               |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | (1 783)            | (23 192)         |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 26 824             | 15 962           |
| Frais de gestion à payer                                                                               | (2 793)            | 1 600            |
| Charges à payer                                                                                        | 70 824             | 5 753            |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>7 937 411</b>   | <b>(452 807)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                    |                  |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (109 485)          | (187 092)        |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 1 201 915          | 2 776 186        |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (8 974 142)        | (2 065 524)      |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>(7 881 712)</b> | <b>523 570</b>   |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | 43                 | (62)             |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | 55 699             | 70 763           |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | (37 357)           | (61 398)         |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>18 385</b>      | <b>9 303</b>     |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                    |                  |
| Intérêts reçus                                                                                         | 16 225             | 46 433           |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts                                                | 745 992            | 941 606          |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                     | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D' ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-----------------------------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                        |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                               |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                            | 10-Sep-15          | 0,568 %           | 270 000                                     | 269 691            | 269 691              |                                    |
| <b>Total des billets à court terme</b>              |                    |                   |                                             | <b>269 691</b>     | <b>269 691</b>       | <b>0,82</b>                        |
| <b>Actions</b>                                      |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>        |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Médias</b>                                       |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Thomson Reuters Corp.                               |                    |                   | 14 491                                      | 450 987            | 689 192              |                                    |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b> |                    |                   |                                             | <b>450 987</b>     | <b>689 192</b>       | <b>2,09</b>                        |
| <b>Services financiers</b>                          |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                      |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Banque de Nouvelle-Écosse                           |                    |                   | 38 900                                      | 2 542 045          | 2 507 883            |                                    |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce             |                    |                   | 22 800                                      | 1 889 450          | 2 099 196            |                                    |
| Banque Royale du Canada                             |                    |                   | 22 875                                      | 1 540 582          | 1 747 193            |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                             | 5 972 077          | 6 354 272            | 19,23                              |
| <b>Services financiers diversifiés</b>              |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Société financière IGM Inc.                         |                    |                   | 25 725                                      | 1 196 839          | 1 023 341            | 3,10                               |
| <b>Assurance</b>                                    |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Corporation Financière Power                        |                    |                   | 55 281                                      | 2 014 686          | 1 982 929            | 6,00                               |
| <b>Immobilier</b>                                   |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Fonds de placement immobilier Cominar, cat. U       |                    |                   | 81 925                                      | 1 488 290          | 1 452 530            |                                    |
| Canadian Apartment Properties REIT                  |                    |                   | 18 397                                      | 468 922            | 507 756              |                                    |
| Fonds de placement immobilier Riocan                |                    |                   | 44 675                                      | 1 165 739          | 1 195 950            |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                             | 3 122 951          | 3 156 236            | 9,55                               |
| <b>Total, services financiers</b>                   |                    |                   |                                             | <b>12 306 553</b>  | <b>12 516 778</b>    | <b>37,88</b>                       |
| <b>Industries</b>                                   |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Biens d'équipements</b>                          |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Métaux Russel Inc.                                  |                    |                   | 27 400                                      | 745 340            | 622 802              |                                    |
| Groupe WSP Global Inc.                              |                    |                   | 26 725                                      | 738 812            | 1 050 560            |                                    |
| <b>Total, industries</b>                            |                    |                   |                                             | <b>1 484 152</b>   | <b>1 673 362</b>     | <b>5,06</b>                        |
| <b>Énergie</b>                                      |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| ARC Resources Ltd.                                  |                    |                   | 55 200                                      | 1 258 245          | 1 181 279            |                                    |
| Baytex Energy Corp.                                 |                    |                   | 22 400                                      | 408 447            | 435 232              |                                    |
| Crescent Point Energy Corp.                         |                    |                   | 49 429                                      | 1 976 563          | 1 266 865            |                                    |
| Husky Energy Inc.                                   |                    |                   | 32 450                                      | 860 793            | 775 231              |                                    |
| Inter Pipeline Fund, cat. A                         |                    |                   | 39 814                                      | 977 664            | 1 142 662            |                                    |
| Pembina Pipeline Corp.                              |                    |                   | 30 924                                      | 1 229 140          | 1 248 402            |                                    |
| Vermilion Energy Inc.                               |                    |                   | 24 359                                      | 1 312 043          | 1 314 168            |                                    |
| Whitecap Resources Inc.                             |                    |                   | 126 675                                     | 1 384 899          | 1 669 577            |                                    |
| <b>Total, énergie</b>                               |                    |                   |                                             | <b>9 407 794</b>   | <b>9 033 416</b>     | <b>27,34</b>                       |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Matières premières</b>                                      |                                                       |                            |                              |                                             |
| Agrium Inc.                                                    | 9 100                                                 | 1 012 098                  | 1 204 566                    |                                             |
| Chemtrade Logistics Income Fund                                | 8 494                                                 | 173 668                    | 172 428                      |                                             |
| <b>Total, matières premières</b>                               |                                                       | <b>1 185 766</b>           | <b>1 376 994</b>             | <b>4,17</b>                                 |
| <b>Services de télécommunications</b>                          |                                                       |                            |                              |                                             |
| BCE Inc.                                                       | 47 782                                                | 2 535 377                  | 2 535 312                    |                                             |
| Manitoba Telecom Services Inc.                                 | 13 750                                                | 450 220                    | 383 763                      |                                             |
| TELUS Corp.                                                    | 23 450                                                | 907 360                    | 1 009 054                    |                                             |
| <b>Total, services de télécommunications</b>                   |                                                       | <b>3 892 957</b>           | <b>3 928 129</b>             | <b>11,89</b>                                |
| <b>Services publics</b>                                        |                                                       |                            |                              |                                             |
| Brookfield Renewable Energy Partners LP                        | 47 425                                                | 1 498 351                  | 1 761 365                    |                                             |
| Capital Power Corp.                                            | 31 718                                                | 735 868                    | 683 206                      |                                             |
| Superior Plus Corp.                                            | 87 450                                                | 1 127 931                  | 1 098 372                    |                                             |
| <b>Total, services publics</b>                                 |                                                       | <b>3 362 150</b>           | <b>3 542 943</b>             | <b>10,72</b>                                |
| <b>Total, actions</b>                                          |                                                       | <b>32 090 359</b>          | <b>32 760 814</b>            | <b>99,15</b>                                |
| <b>Total des placements</b>                                    |                                                       | <b>32 360 050</b>          | <b>33 030 505</b>            |                                             |
| <b>Coûts de transactions</b>                                   |                                                       | <b>(36 847)</b>            |                              |                                             |
| <b>Autres éléments d'actif net</b>                             |                                                       |                            | <b>9 564</b>                 | <b>0,03</b>                                 |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                                                       | <b>32 323 203</b>          | <b>33 040 069</b>            | <b>100,00</b>                               |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds de revenu élevé (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de fournir un revenu élevé ainsi qu'une croissance du capital modérée en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres canadiens, y compris des fiducies de placement immobilier (FPI), des fiducies de revenu, des titres à revenu fixe et des actions à rendement élevé.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres investissements très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le gestionnaire est versé des frais de gestion du Fonds calculés selon les parts de catégories A, B et F, sous forme d'un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fiera Capital Fonds de revenu élevé a pour objectif de verser des distributions équivalant à un rendement de 5 % à 7 % par année. Les distributions seront versées tous les mois sous forme de revenu de placement net et, dans la mesure nécessaire, de remboursement de capital. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties. Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

## 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevée, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

## 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                        | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie F |
|-------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé | 2,00 %      | 1,25 %      | 1,00 %      |
| 31 décembre 2014                    | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie F |
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé | 2,00 %      | 1,25 %      | 1,00 %      |

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013, ces frais étaient répartis selon le nombre relatif de porteurs de parts dans chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 6. Opérations avec des parties liées

Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

Les frais suivants présentés dans les état du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées.

|                                | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Frais de gestion               | 196 204      | 221 201      |
| Frais de comptabilité de fonds | 2 956        | 1 144        |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin | Au 31 décembre |
|----------------------------------------|------------|----------------|
| Frais de gestion à payer               | 33 425     | 36 218         |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 1 053      | 1 746          |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

| 30 juin 2015                        | Capitaux de lancement |             |             |             |
|-------------------------------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
|                                     | Catégorie A           | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé | 0,29 %                | —           | 0,68 %      | —           |
| 31 décembre 2014                    | Capitaux de lancement |             |             |             |
|                                     | Catégorie A           | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé | 0,30 %                | —           | 0,40 %      | —           |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour les périodes closes les 30 juin, les coûts de transactions comprennent les rabais de courtage suivants :

|                                     | 2015     | 2014     |
|-------------------------------------|----------|----------|
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé | 9 440 \$ | 7 605 \$ |

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014:

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015     |               |          |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions                                                                              | 32 760 814 \$ | — \$     | 32 760 814 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 269 691       | —        | 269 691       |
|                                                                                      | 33 030 505 \$ | — \$     | 33 030 505 \$ |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |               |          |               |
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions                                                                              | 41 403 062 \$ | — \$     | 41 403 062 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 94 860        | —        | 94 860        |
|                                                                                      | 41 497 922 \$ | — \$     | 41 497 922 \$ |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

### b) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

### Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

### Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

#### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0,96 (0,91 au 31 décembre 2014), si l'indice composé S&P/TSX dividendes élevés avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 3 157 000 \$ (3 782 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### (b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court terme représentaient seulement 0,82 % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (0,23 % au 31 décembre 2014).

#### (c) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier libellé en une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change. Les titres de capitaux propres de marchés étrangers et les obligations étrangères sont exposés au risque de change, car les cours libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour le calcul de la juste valeur.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était pas exposé au risque de change, les instruments financiers monétaires en portefeuille étant tous libellés en dollars canadiens.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de son portefeuille de billets à court terme. Cependant, étant donné que les billets à court terme sont des bons du Trésor du Canada ou des titres garantis par le gouvernement du Canada et qu'ils représentent moins de 0,82 % de la juste valeur du Fonds au 30 juin 2015 (0,23 % au 31 décembre 2014), le risque de crédit est considéré comme minime.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime étant donné que la valeur des actifs cédés en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la valeur du titre prêté, conformément aux exigences du Règlement 81-102. Les actifs cédés en garantie doivent être composés de trésorerie, de titres admissibles (ce qui inclut des titres de créance du gouvernement du Canada et des bons du Trésor des États-Unis) ou de titres pouvant être immédiatement convertis en des titres identiques à ceux qui font l'objet du prêt. La valeur des titres prêtés par le Fonds dans le cadre d'opérations de prêt de titres est limitée à 50 % de la valeur totale de son actif.

Les titres prêtés continuent d'être présentés dans l'inventaire du portefeuille. Le revenu tiré du prêt de titres est inclus dans les revenus de prêts de titres, à l'état du résultat global, et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer figure à l'état de la situation financière à titre de garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés ou de garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres.

# FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ÉLEVÉ

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

La valeur de marché des titres prêtés est établie à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les garanties en trésorerie sont placées dans des équivalents de trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la valeur de marché totale des titres prêtés et des garanties détenues relativement aux opérations de prêt de titres s'établissait comme suit :

|                                     | Prêts en cours |                  | Montant garantie |                  |
|-------------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
|                                     | 30 juin 2015   | 31 décembre 2014 | 30 juin 2015     | 31 décembre 2014 |
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé | 11 228 819     | 18 385 738 \$    | 11 790 267       | 19 305 031 \$    |

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme                 | 0,82             | 0,23                 |
| Énergie                               | 27,34            | 30,45                |
| Matières premières                    | 4,17             | 6,15                 |
| Industries                            | 5,06             | 4,89                 |
| Biens de consommation discrétionnaire | 2,09             | 5,09                 |
| Technologies de l'information         | —                | 1,74                 |
| Services financiers                   | 37,88            | 33,07                |
| Services de télécommunications        | 11,89            | 9,69                 |
| Services publics                      | 10,72            | 8,70                 |
| Autres actifs (passifs) nets          | 0,03             | (0,01)               |
| Total                                 | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital et les pertes nettes en capital s'établissaient comme suit :

|                                                                                                                                                               | Pertes en capital |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Fiera Capital Fonds de revenu élevé                                                                                                                           | 2 489 896 \$      |
| Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment aux fins de l'impôt et portées en diminution des gains en capital réalisés ultérieurement. |                   |

## 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|             | 2015      | 2014      |
|-------------|-----------|-----------|
| Catégorie A | 39 371    | 26 194    |
| Catégorie B | 1 502 575 | 1 668 983 |
| Catégorie F | 15 014    | 17 544    |
| Catégorie O | 503 428   | 608 741   |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                           | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                              |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                    |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais<br>du résultat net                              | 475 967 721                               | 460 888 844                               |
| Trésorerie                                                                                | 27 925                                    | 41 873                                    |
| Montants à recevoir des courtiers                                                         | 755 391                                   | 1 655 083                                 |
| Intérêts à recevoir                                                                       | 3 363                                     | 3 060                                     |
| Dividendes à recevoir                                                                     | 627 612                                   | 632 529                                   |
| Montants à recevoir sur la vente de<br>parts                                              | 38 662                                    | 128 762                                   |
| Autres montants à recevoir                                                                | 806                                       | 23 379                                    |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                   | <b>477 421 480</b>                        | <b>463 373 530</b>                        |
| <b>Passif</b>                                                                             |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                                   |                                           |                                           |
| Montants à payer aux courtiers                                                            | 2 301 152                                 | 2 486 219                                 |
| Montants à payer pour les parts<br>rachetées                                              | 698 850                                   | 230 896                                   |
| Frais de gestion à payer                                                                  | 494 935                                   | 485 879                                   |
| Charges à payer                                                                           | 232 703                                   | 134 215                                   |
| <b>Total du passif</b>                                                                    | <b>3 727 640</b>                          | <b>3 337 209</b>                          |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs<br/>de parts rachetables</b>                        | <b>473 693 840</b>                        | <b>460 036 321</b>                        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>              |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 3 664 817                                 | 2 934 456                                 |
| Catégorie AV*                                                                             | 51 518                                    | 932                                       |
| Catégorie B                                                                               | 379 336 358                               | 374 463 196                               |
| Catégorie F                                                                               | 6 255 104                                 | 5 690 975                                 |
| Catégorie FV*                                                                             | 255 820                                   | 936                                       |
| Catégorie O                                                                               | 84 130 223                                | 76 945 826                                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par<br/>catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 115,87 \$                                 | 109,62 \$                                 |
| Catégorie AV*                                                                             | 124,60 \$                                 | 117,44 \$                                 |
| Catégorie B                                                                               | 124,84 \$                                 | 117,61 \$                                 |
| Catégorie F                                                                               | 128,08 \$                                 | 120,50 \$                                 |
| Catégorie FV*                                                                             | 128,46 \$                                 | 120,64 \$                                 |
| Catégorie O                                                                               | 138,61 \$                                 | 129,68 \$                                 |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                          | 2015<br>\$        | 2014<br>\$        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                           |                   |                   |
| Intérêts à distribuer                                                                                                    | 79 245            | 262 045           |
| Revenus de prêts de titres                                                                                               | 60 982            | 71 930            |
| Dividendes                                                                                                               | 2 651 774         | 3 373 255         |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                                 | (57 203)          | (167)             |
| Autres variations de la juste valeur des placements                                                                      |                   |                   |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                              | 23 618 749        | 61 850 502        |
| Variation nette de la plus-value (moins-value)<br>latente des placements                                                 | 5 979 518         | 34 322 222        |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                        | <b>32 333 065</b> | <b>99 879 787</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                                  |                   |                   |
| Frais de gestion                                                                                                         | 2 781 120         | 2 839 298         |
| Droits de garde                                                                                                          | 47 295            | 46 081            |
| Honoraires d'audit                                                                                                       | 6 948             | 10 351            |
| Frais juridiques                                                                                                         | 5 098             | 4 573             |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                             | 294 790           | 265 890           |
| Droits de dépôt                                                                                                          | 14 022            | 24 030            |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                           | 34 881            | 12 670            |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                     | 5 228             | 2 867             |
| Retenues d'impôts sur les revenus                                                                                        | 9 311             | 7 553             |
| Coûts de transactions                                                                                                    | 345 968           | 451 489           |
| <b>Total des charges</b>                                                                                                 | <b>3 544 661</b>  | <b>3 664 802</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net<br/>attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>28 788 404</b> | <b>96 214 985</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par catégorie</b>          |                   |                   |
| Catégorie A                                                                                                              | 156 270           | 389 811           |
| Catégorie AV*                                                                                                            | 694               | —                 |
| Catégorie B                                                                                                              | 22 935 156        | 78 073 917        |
| Catégorie F                                                                                                              | 322 758           | 863 431           |
| Catégorie FV*                                                                                                            | (116)             | —                 |
| Catégorie O                                                                                                              | 5 373 642         | 16 887 826        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par part par catégorie</b> |                   |                   |
| Catégorie A                                                                                                              | 5,66              | 26,32             |
| Catégorie AV*                                                                                                            | 2,31              | —                 |
| Catégorie B                                                                                                              | 7,37              | 27,50             |
| Catégorie F                                                                                                              | 7,00              | 29,10             |
| Catégorie FV*                                                                                                            | (0,30)            | —                 |
| Catégorie O                                                                                                              | 8,94              | 31,56             |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE**

## **ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$ | 2014<br>\$          | 2015<br>Catégorie AV*<br>\$ | 2014<br>\$       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>2 934 456</b>          | <b>1 433 727</b>    | <b>932</b>                  | <b>—</b>         |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>156 270</b>            | <b>389 811</b>      | <b>694</b>                  | <b>—</b>         |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                     |                             |                  |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 766 158                   | 1 256 305           | 56 930                      | —                |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (193 593)                 | (48 686)            | (7 038)                     | —                |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 1 526                     | —                   | —                           | —                |
|                                                                                                     | <b>574 091</b>            | <b>1 207 619</b>    | <b>49 892</b>               | <b>—</b>         |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                     |                             |                  |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | —                         | —                   | —                           | —                |
|                                                                                                     | <b>—</b>                  | <b>—</b>            | <b>—</b>                    | <b>—</b>         |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>730 361</b>            | <b>1 597 430</b>    | <b>50 586</b>               | <b>—</b>         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>3 664 817</b>          | <b>3 031 157</b>    | <b>51 518</b>               | <b>—</b>         |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie B<br>\$ | 2014<br>\$          | 2015<br>Catégorie F<br>\$   | 2014<br>\$       |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>374 463 196</b>        | <b>375 266 392</b>  | <b>5 690 975</b>            | <b>3 547 323</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>22 935 156</b>         | <b>78 073 917</b>   | <b>322 758</b>              | <b>863 431</b>   |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |                     |                             |                  |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 4 554 643                 | 4 941 516           | 1 331 267                   | 1 117 634        |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (22 616 643)              | (23 012 105)        | (1 089 965)                 | (160 596)        |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 794                       | —                   | 126                         | 2 715            |
|                                                                                                     | <b>(18 061 206)</b>       | <b>(18 070 589)</b> | <b>241 428</b>              | <b>959 753</b>   |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |                     |                             |                  |
| Revenu net de placement                                                                             | —                         | —                   | —                           | (2 800)          |
| Gains nets en capital                                                                               | —                         | —                   | —                           | —                |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | (788)                     | —                   | (57)                        | —                |
|                                                                                                     | <b>(788)</b>              | <b>—</b>            | <b>(57)</b>                 | <b>(2 800)</b>   |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>4 873 162</b>          | <b>60 003 328</b>   | <b>564 129</b>              | <b>1 820 384</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>379 336 358</b>        | <b>435 269 720</b>  | <b>6 255 104</b>            | <b>5 367 707</b> |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE**

## **ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)** (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie FV* | 2014<br>Catégorie FV* | 2015<br>Catégorie O            | 2014<br>Catégorie O |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------|
|                                                                                                     | \$                    | \$                    | \$                             | \$                  |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>936</b>            | <b>—</b>              | <b>76 945 826</b>              | <b>74 749 525</b>   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>(116)</b>          | <b>—</b>              | <b>5 373 642</b>               | <b>16 887 826</b>   |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                       |                       |                                |                     |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 255 000               | —                     | 5 384 250                      | 11 484 827          |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | —                     | —                     | (3 573 495)                    | (27 260 958)        |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | —                     | —                     | —                              | 147 795             |
|                                                                                                     | <b>255 000</b>        | <b>—</b>              | <b>1 810 755</b>               | <b>(15 628 336)</b> |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                       |                       |                                |                     |
| Revenu net de placement                                                                             | —                     | —                     | —                              | (148 441)           |
|                                                                                                     | <b>—</b>              | <b>—</b>              | <b>—</b>                       | <b>(148 441)</b>    |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>254 884</b>        | <b>—</b>              | <b>7 184 397</b>               | <b>1 111 049</b>    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>255 820</b>        | <b>—</b>              | <b>84 130 223</b>              | <b>75 860 574</b>   |
|                                                                                                     |                       |                       | <b>2015<br/>Total du Fonds</b> | <b>2014</b>         |
|                                                                                                     |                       |                       | <b>\$</b>                      | <b>\$</b>           |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          |                       |                       | <b>460 036 321</b>             | <b>454 996 967</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       |                       |                       | <b>28 788 404</b>              | <b>96 214 985</b>   |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                       |                       |                                |                     |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          |                       |                       | 12 348 248                     | 18 800 282          |
| Rachat de parts rachetables                                                                         |                       |                       | (27 480 734)                   | (50 482 345)        |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                |                       |                       | 2 446                          | 150 510             |
|                                                                                                     |                       |                       | <b>(15 130 040)</b>            | <b>(31 531 553)</b> |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                       |                       |                                |                     |
| Revenu net de placement                                                                             |                       |                       | —                              | (151 241)           |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   |                       |                       | (845)                          | —                   |
|                                                                                                     |                       |                       | <b>(845)</b>                   | <b>(151 241)</b>    |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                       |                       | <b>13 657 519</b>              | <b>64 532 191</b>   |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           |                       |                       | <b>473 693 840</b>             | <b>519 529 158</b>  |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

## FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite) (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                     | 2015           | 2014   | 2015          | 2014 |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|--------|---------------|------|
|                                                                     | Catégorie A    |        | Catégorie AV* |      |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>26 770</b>  | 11 789 | <b>8</b>      | —    |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | <b>6 555</b>   | 9 170  | <b>461</b>    | —    |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | <b>(1 709)</b> | (342)  | <b>(56)</b>   | —    |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | <b>13</b>      | 3      | <b>—</b>      | —    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>31 629</b>  | 20 620 | <b>413</b>    | —    |

  

|                                                                     | 2015             | 2014      | 2015           | 2014    |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|----------------|---------|
|                                                                     | Catégorie B      |           | Catégorie F    |         |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>3 183 860</b> | 2 898 783 | <b>47 228</b>  | 26 806  |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | <b>36 493</b>    | 34 837    | <b>10 176</b>  | 7 659   |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | <b>(181 685)</b> | (162 995) | <b>(8 568)</b> | (1 087) |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | <b>7</b>         | —         | <b>1</b>       | 17      |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>3 038 675</b> | 2 770 625 | <b>48 837</b>  | 33 395  |

  

|                                                                     | 2015          | 2014 | 2015            | 2014      |
|---------------------------------------------------------------------|---------------|------|-----------------|-----------|
|                                                                     | Catégorie FV* |      | Catégorie O     |           |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>8</b>      | —    | <b>593 358</b>  | 530 063   |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | <b>1 983</b>  | —    | <b>38 795</b>   | 73 636    |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | <b>—</b>      | —    | <b>(25 200)</b> | (163 509) |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | <b>—</b>      | —    | <b>—</b>        | 859       |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>1 991</b>  | —    | <b>606 953</b>  | 441 049   |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$          | 2014<br>\$          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                     |                     |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 28 788 404          | 96 214 985          |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                     |                     |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | 57 203              | 167                 |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (23 618 749)        | (61 850 502)        |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | (5 979 518)         | (34 322 222)        |
| Achats de placements                                                                                   | (141 429 944)       | (203 758 868)       |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 156 663 959         | 234 867 183         |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | (303)               | 3 226               |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | 4 917               | 228 970             |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 22 573              | 14 493              |
| Frais de gestion à payer                                                                               | 9 056               | 53 402              |
| Charges à payer                                                                                        | 98 488              | 24 601              |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>14 616 086</b>   | <b>31 475 435</b>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                     |                     |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | 1 601               | —                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 12 438 348          | 18 473 989          |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (27 012 780)        | (49 899 165)        |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>(14 572 831)</b> | <b>(31 425 176)</b> |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | (57 203)            | (167)               |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | 43 255              | 50 259              |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | 41 873              | 7 074               |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>27 925</b>       | <b>57 166</b>       |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                     |                     |
| Intérêts reçus                                                                                         | 78 942              | 265 271             |
| Dividendes reçus                                                                                       | 2 656 691           | 3 594 672           |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                            | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D' ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                               |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                                      |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                   | 13-Aug-15          | 0,599 %           | 1 325 000                                   | 1 323 364          | 1 323 364            |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                   | 27-Aug-15          | 0,611 %           | 3 100 000                                   | 3 095 963          | 3 095 963            |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                   | 10-Sep-15          | 0,582 %           | 4 980 000                                   | 4 973 100          | 4 973 100            |                                    |
|                                                            |                    |                   |                                             | 9 392 427          | 9 392 427            | 1,98                               |
| <b>Billet à ordre</b>                                      |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Province de la Colombie-Britannique                        | 23-Jul-15          | 0,751 %           | 750 000                                     | 749 153            | 749 153              | 0,16                               |
| <b>Total des billets à court terme</b>                     |                    |                   |                                             | <b>10 141 580</b>  | <b>10 141 580</b>    | <b>2,14</b>                        |
| <b>Actions</b>                                             |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>               |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Composants d'automobiles</b>                            |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Linamar Corp.                                              |                    |                   | 48 198                                      | 1 144 776          | 3 909 822            | 0,83                               |
| <b>Services de consommation</b>                            |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Amaya Inc.                                                 |                    |                   | 204 993                                     | 3 085 539          | 7 014 860            |                                    |
| Cara Operations Ltd.                                       |                    |                   | 31 800                                      | 731 400            | 1 097 100            |                                    |
| NYX Gaming Group Ltd.                                      |                    |                   | 664 584                                     | 2 509 870          | 2 797 899            |                                    |
| Performance Sports Group Ltd.                              |                    |                   | 729 321                                     | 8 411 339          | 16 395 136           |                                    |
|                                                            |                    |                   |                                             | 14 738 148         | 27 304 995           | 5,76                               |
| <b>Médias</b>                                              |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| DHX Media Ltd.                                             |                    |                   | 1 423 292                                   | 6 101 601          | 13 293 547           | 2,80                               |
| <b>Commerce de détail</b>                                  |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| AutoCanada Inc.                                            |                    |                   | 111 993                                     | 7 174 465          | 4 625 311            |                                    |
| Stingray Digital Group Inc.                                |                    |                   | 130 000                                     | 812 500            | 942 500              |                                    |
|                                                            |                    |                   |                                             | 7 986 965          | 5 567 811            | 1,18                               |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b>        |                    |                   |                                             | <b>29 971 490</b>  | <b>50 076 175</b>    | <b>10,57</b>                       |
| <b>Biens de consommation de base</b>                       |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Vente au détail de produits alimentaires et de base</b> |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| Liquor Stores N.A. Ltd.                                    |                    |                   | 120 637                                     | 1 789 596          | 1 720 284            | 0,36                               |
| <b>Aliments, boissons et tabac</b>                         |                    |                   |                                             |                    |                      |                                    |
| AGT Food & Ingredients Inc.                                |                    |                   | 230 491                                     | 6 341 845          | 7 306 565            |                                    |
| Clearwater Seafoods Inc.                                   |                    |                   | 622 975                                     | 5 879 200          | 7 625 214            |                                    |
| Aliments High Liner inc.                                   |                    |                   | 277 643                                     | 4 550 470          | 6 288 614            |                                    |
| Premium Brands Holdings Corp.                              |                    |                   | 19 498                                      | 521 078            | 625 886              |                                    |
| SunOpta Inc.                                               |                    |                   | 505 818                                     | 6 271 963          | 6 767 845            |                                    |
|                                                            |                    |                   |                                             | 23 564 556         | 28 614 124           | 6,04                               |
| <b>Total, biens de consommation de base</b>                |                    |                   |                                             | <b>25 354 152</b>  | <b>30 334 408</b>    | <b>6,40</b>                        |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                 | NOMBRE<br>D' ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Services financiers</b>                      |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                  |                                             |                    |                      |                                    |
| Banque Canadienne de l'Ouest                    | 412 950                                     | 12 014 453         | 11 880 573           |                                    |
| Equitable Group Inc.                            | 57 779                                      | 3 684 239          | 3 540 119            |                                    |
| Home Capital Group Inc.                         | 143 426                                     | 2 974 608          | 6 207 477            |                                    |
|                                                 |                                             | 18 673 300         | 21 628 169           | 4,57                               |
| <b>Services financiers diversifiés</b>          |                                             |                    |                      |                                    |
| Alaris Royalty Corp.                            | 187 746                                     | 5 246 583          | 5 724 376            |                                    |
| GDI Integrated Facility Services Inc.           | 130 600                                     | 2 297 880          | 2 531 028            |                                    |
| Tricon Capital Group Inc.                       | 1 479 943                                   | 10 371 231         | 16 146 178           |                                    |
|                                                 |                                             | 17 915 694         | 24 401 582           | 5,15                               |
| <b>Immobilier</b>                               |                                             |                    |                      |                                    |
| Altus Group Ltd./Canada                         | 255 600                                     | 5 181 007          | 4 549 680            |                                    |
| Colliers International Group Inc.               | 221 805                                     | 3 416 501          | 10 602 279           |                                    |
| Dream Industria REIT                            | 444 628                                     | 3 900 932          | 3 637 057            |                                    |
| FirstService Corp.                              | 234 705                                     | 2 267 508          | 8 148 958            |                                    |
| InterRent REIT                                  | 1 247 311                                   | 7 114 186          | 7 883 006            |                                    |
| Melcor Developments Ltd.                        | 143 542                                     | 1 088 573          | 2 496 195            |                                    |
|                                                 |                                             | 22 968 707         | 37 317 175           | 7,88                               |
| <b>Total, services financiers</b>               |                                             | <b>59 557 701</b>  | <b>83 346 926</b>    | <b>17,60</b>                       |
| <b>Soins de santé</b>                           |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Matériel et services de soins de santé</b>   |                                             |                    |                      |                                    |
| Medical Facilities Corp.                        | 62 900                                      | 910 314            | 952 935              | 0,20                               |
| <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie</b> |                                             |                    |                      |                                    |
| Concordia Healthcare Inc.                       | 238 168                                     | 9 136 051          | 21 494 662           |                                    |
| Knight Therapeutics Inc.                        | 756 136                                     | 3 533 285          | 5 066 111            |                                    |
|                                                 |                                             | 12 669 336         | 26 560 773           | 5,61                               |
| <b>Total, soins de santé</b>                    |                                             | <b>13 579 650</b>  | <b>27 513 708</b>    | <b>5,81</b>                        |
| <b>Industries</b>                               |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Biens d'équipements</b>                      |                                             |                    |                      |                                    |
| Groupe Aecon Inc.                               | 311 400                                     | 3 827 285          | 3 970 350            |                                    |
| AG Growth International Inc.                    | 106 983                                     | 4 706 722          | 5 010 014            |                                    |
| ATS Automation Tooling Systems Inc.             | 448 941                                     | 5 429 748          | 6 864 308            |                                    |
| Badger Daylighting Ltd.                         | 608 410                                     | 12 442 789         | 15 934 258           |                                    |
| DIRTT Environmental Solutions                   | 1 159 697                                   | 3 478 741          | 7 491 643            |                                    |
| Lumenpulse Inc.                                 | 222 436                                     | 3 972 785          | 3 345 437            |                                    |
| New Flyer Industries Inc.                       | 651 272                                     | 7 360 231          | 10 081 691           |                                    |
| Quincaillerie Richelieu Itée                    | 100 554                                     | 3 660 729          | 6 317 808            |                                    |
| Savaria Corp., Private Placement                | 318 000                                     | 1 590 000          | 1 920 720            |                                    |
| Toromont Industries Ltd.                        | 149 778                                     | 3 323 650          | 4 679 065            |                                    |
|                                                 |                                             | 49 792 680         | 65 615 294           | 13,86                              |
| <b>Services commerciaux et fournitures</b>      |                                             |                    |                      |                                    |
| Boyd Group Income Fund                          | 320 266                                     | 8 133 230          | 16 884 424           | 3,56                               |
| <b>Transport</b>                                |                                             |                    |                      |                                    |
| Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.     | 1 900 000                                   | 2 565 000          | 3 705 000            |                                    |
| TransForce Inc.                                 | 540 113                                     | 14 451 021         | 13 681 062           |                                    |
|                                                 |                                             | 17 016 021         | 17 386 062           | 3,67                               |
| <b>Total, industries</b>                        |                                             | <b>74 941 931</b>  | <b>99 885 780</b>    | <b>21,09</b>                       |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Technologies de l'information</b>                           |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Logiciel et services</b>                                    |                                                       |                            |                              |                                             |
| Enghouse Systems Ltd.                                          | 170 348                                               | 5 115 284                  | 8 294 243                    |                                             |
| Redknee Solutions Inc.                                         | 226 989                                               | 1 384 474                  | 1 075 928                    |                                             |
| Solium Capital Inc.                                            | 302 984                                               | 2 131 260                  | 2 390 544                    |                                             |
| The Descartes Systems Group Inc.                               | 712 606                                               | 6 120 309                  | 14 287 750                   |                                             |
|                                                                |                                                       | 14 751 327                 | 26 048 465                   | 5,50                                        |
| <b>Matériel et équipement technologique</b>                    |                                                       |                            |                              |                                             |
| Mitel Networks Corp.                                           | 1 738 511                                             | 21 316 005                 | 19 262 702                   | 4,07                                        |
| <b>Total, technologies de l'information</b>                    |                                                       | <b>36 067 332</b>          | <b>45 311 167</b>            | <b>9,57</b>                                 |
| <b>Énergie</b>                                                 |                                                       |                            |                              |                                             |
| Canadian Energy Services & Technology Corp.                    | 721 904                                               | 1 513 743                  | 5 197 709                    |                                             |
| Granite Oil Corp.                                              | 178 290                                               | 1 343 947                  | 1 121 445                    |                                             |
| Petrowest Corp.                                                | 1 523 565                                             | 1 883 482                  | 358 038                      |                                             |
| RMP Energy Inc.                                                | 239 698                                               | 1 160 670                  | 560 893                      |                                             |
| Secure Energy Services Inc.                                    | 782 202                                               | 9 298 358                  | 9 996 542                    |                                             |
| Spartan Energy Corp.                                           | 4 725 956                                             | 13 071 170                 | 14 555 944                   |                                             |
| Storm Resources Ltd.                                           | 737 722                                               | 3 561 311                  | 3 504 180                    |                                             |
| Tamarack Valley Energy Ltd.                                    | 1 589 811                                             | 7 974 998                  | 5 612 033                    |                                             |
| TORC Oil & Gas Ltd.                                            | 1 065 934                                             | 10 779 256                 | 9 273 626                    |                                             |
| Total Energy Services Inc.                                     | 189 908                                               | 2 916 834                  | 2 896 097                    |                                             |
| <b>Total, énergie</b>                                          |                                                       | <b>53 503 769</b>          | <b>53 076 507</b>            | <b>11,20</b>                                |
| <b>Matières premières</b>                                      |                                                       |                            |                              |                                             |
| B2Gold Corp.                                                   | 8 154 430                                             | 22 465 152                 | 15 574 960                   |                                             |
| Interfor Corp.                                                 | 928 631                                               | 11 629 456                 | 19 027 649                   |                                             |
| Polaris Minerals Corp.                                         | 938 075                                               | 2 176 801                  | 1 969 958                    |                                             |
| Stella-Jones Inc.                                              | 497 212                                               | 11 032 171                 | 20 644 242                   |                                             |
| Winpak Ltd.                                                    | 225 096                                               | 5 985 724                  | 8 526 636                    |                                             |
| <b>Total, matières premières</b>                               |                                                       | <b>53 289 304</b>          | <b>65 743 445</b>            | <b>13,88</b>                                |
| <b>Services publics</b>                                        |                                                       |                            |                              |                                             |
| Boralex Inc., cat. A                                           | 630 401                                               | 7 903 510                  | 8 371 725                    |                                             |
| Crius Energy Trust                                             | 290 000                                               | 1 967 521                  | 2 166 300                    |                                             |
| <b>Total, services publics</b>                                 |                                                       | <b>9 871 031</b>           | <b>10 538 025</b>            | <b>2,22</b>                                 |
| <b>Total, actions</b>                                          |                                                       | <b>356 136 360</b>         | <b>465 826 141</b>           | <b>98,34</b>                                |
| <b>Total des placements</b>                                    |                                                       | <b>366 277 940</b>         | <b>475 967 721</b>           |                                             |
| <b>Coûts de transactions</b>                                   |                                                       | <b>(592 587)</b>           |                              |                                             |
| <b>Autres éléments de passif net</b>                           |                                                       |                            | <b>(2 273 881)</b>           | <b>(0,48)</b>                               |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                                                       | <b>365 685 353</b>         | <b>473 693 840</b>           | <b>100,00</b>                               |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds d'actions de croissance (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement fondamentale. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation canadiens émis par des sociétés canadiennes et privilégie de façon importante les actions de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, AV, B, F et FV sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 9 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu de placement net deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties. Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

## 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le 28 août 2014, le Fonds a émis des titres des catégories AV et FV.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts des catégories AV et FV sont offertes aux investisseurs principalement par l'entremise des ententes de régime collectif avec un courtier conseiller. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevées, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Les parts de catégorie AV peuvent être converties en parts des catégories A, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds à la discrétion du gestionnaire, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les parts de catégorie FV sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et doivent respecter les niveaux d'investissement minimums tels que déterminés par le gestionnaire. Les parts de catégorie FV peuvent être converties en parts des catégories A, AV, B F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds sujet à l'approbation du gestionnaire et de certaines exigences d'admissibilité. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

## 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                                | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance | 2,00 %      | 1,75 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,75 %       | — %         |
| 31 décembre 2014                            | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance | 2,00 %      | 1,75 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,75 %       | — %         |

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1er décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1er décembre 2013, ces frais étaient répartis selon le

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

nombre relatif de porteurs de parts dans chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

### 6. Opérations avec des parties liées

Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

Les frais suivants présentés dans les états du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées :

|                                | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Frais de gestion               | 2 781 120    | 2 839 298    |
| Frais de comptabilité de fonds | 34 881       | 12 670       |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 494 935         | 485 879             |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 13 401          | 19 150              |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

| 30 juin 2015                                | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|---------------------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                                             | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance | 0,08 %                | 1,92 %       | —           | 0,03 %      | 0,39 %       | —           |
| 31 décembre 2014                            | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|                                             | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance | 0,09 %                | 100,00 %     | —           | 0,03 %      | 100,00 %     | —           |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour les périodes closes les 30 juin, les coûts de transactions comprennent les rabais de courtage suivants :

|                                             | 2015      | 2014      |
|---------------------------------------------|-----------|-----------|
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance | 40 508 \$ | 75 957 \$ |

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015     |                |          |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------|----------------|
|                                                                                      | Niveau 1       | Niveau 2 | Total          |
| Actions                                                                              | 465 826 141 \$ | — \$     | 465 826 141 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 10 141 580     | —        | 10 141 580     |
|                                                                                      | 475 967 721    | —        | 475 967 721    |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |                |          |                |
|                                                                                      | Niveau 1       | Niveau 2 | Total          |
| Actions                                                                              | 457 685 280 \$ | — \$     | 457 685 280 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 3 203 564      | —        | 3 203 564      |
|                                                                                      | 460 888 844    | —        | 460 888 844    |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

### b) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

## Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

## Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0,75 (0,77 au 31 décembre 2014), si l'indice S&P/TSX de petite capitalisation avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 34 894 000 \$ (35 226 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### (b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court terme représentaient seulement 2.14 % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (0.70 % au 31 décembre 2014).

### (c) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier libellé en une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change. Les titres de capitaux propres de marchés étrangers et les obligations étrangères sont exposés au risque de change, car les cours libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour le calcul de la juste valeur.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était pas exposé au risque de change, les instruments financiers monétaires en portefeuille étant tous libellés en dollars canadiens.

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de son portefeuille de billets à court terme. Cependant, étant donné que les billets à court terme sont des bons du Trésor du Canada ou des titres garantis par le gouvernement du Canada et qu'ils représentent moins de 2.14 % de la juste valeur du Fonds au 30 juin 2015 (0.70 % au 31 décembre 2014), le risque de crédit est considéré comme minime.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime étant donné que la valeur des actifs cédés en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la valeur du titre prêté, conformément aux exigences du Règlement 81-102. Les actifs cédés en garantie doivent être composés de trésorerie, de titres admissibles (ce qui inclut des titres de créance du gouvernement du Canada et des bons du Trésor des États-Unis) ou de titres pouvant être immédiatement convertis en des titres identiques à ceux qui font l'objet du prêt. La valeur des titres prêtés par le Fonds dans le cadre d'opérations de prêt de titres est limitée à 50 % de la valeur totale de son actif.

Les titres prêtés continuent d'être présentés dans l'inventaire du portefeuille. Le revenu tiré du prêt de titres est inclus dans les revenus de prêts de titres, à l'état du résultat global, et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer figure à l'état de la situation financière à titre de garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés ou de garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres.

La valeur de marché des titres prêtés est établie à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les garanties en trésorerie sont placées dans des équivalents de trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la valeur de marché totale des titres prêtés et des garanties détenues relativement aux opérations de prêt de titres s'établissait comme suit :

|                                             | Prêts en cours |                  | Montant garantie |                  |
|---------------------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
|                                             | 30 juin 2015   | 31 décembre 2014 | 30 juin 2015     | 31 décembre 2014 |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance | 94 464 429     | 74 545 919 \$    | 99 187 659       | 78 273 225 \$    |

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme                 | 2,14             | 0,70                 |
| Énergie                               | 11,20            | 10,61                |
| Matières premières                    | 13,88            | 17,70                |
| Industries                            | 21,09            | 18,08                |
| Biens de consommation discrétionnaire | 10,57            | 12,94                |
| Biens de consommation de base         | 6,40             | 5,73                 |
| Soins de santé                        | 5,81             | 5,31                 |
| Services financiers                   | 17,60            | 17,61                |
| Technologies de l'information         | 9,57             | 10,05                |
| Services publics                      | 2,22             | 1,46                 |
| Autres actifs (passifs) nets          | (0,48)           | (0,19)               |
| Total                                 | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital ni aucune perte nette en capital.

## 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|              | 2015      | 2014      |
|--------------|-----------|-----------|
| Catégorie A  | 27 624    | 14 813    |
| Catégorie AV | 300       | —         |
| Catégorie B  | 3 110 292 | 2 838 673 |
| Catégorie F  | 46 078    | 29 669    |
| Catégorie FV | 393       | —         |
| Catégorie O  | 600 743   | 535 079   |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                           | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                              |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                    |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais<br>du résultat net                              | 121 272 933                               | 87 523 642                                |
| Trésorerie                                                                                | 92 154                                    | 370 657                                   |
| Intérêts à recevoir                                                                       | 244                                       | 188                                       |
| Dividendes à recevoir                                                                     | 243 137                                   | 84 251                                    |
| Montants à recevoir sur la vente de<br>parts                                              | 349 606                                   | 291 057                                   |
| Montants à recevoir sur la vente de<br>placements                                         | —                                         | 193 209                                   |
| Autres montants à recevoir                                                                | 101 515                                   | 102 264                                   |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                   | <b>122 059 589</b>                        | <b>88 565 268</b>                         |
| <b>Passif</b>                                                                             |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                                   |                                           |                                           |
| Montants à payer pour les parts<br>rachetées                                              | 153 818                                   | 244 563                                   |
| Distributions à payer                                                                     | 3 837                                     | —                                         |
| Frais de gestion à payer                                                                  | 110 979                                   | 78 165                                    |
| Montants à payer aux courtiers                                                            | 682 176                                   | 200 431                                   |
| Charges à payer                                                                           | 117 397                                   | 75 842                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                                    | <b>1 068 207</b>                          | <b>599 001</b>                            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs<br/>de parts rachetables</b>                        | <b>120 991 382</b>                        | <b>87 966 267</b>                         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>              |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 18 764 685                                | 12 136 882                                |
| Catégorie AV*                                                                             | 5 219 878                                 | 1 240 019                                 |
| Catégorie B                                                                               | 12 826 495                                | 9 187 677                                 |
| Catégorie F                                                                               | 17 934 527                                | 23 964 580                                |
| Catégorie FV*                                                                             | 25 707 705                                | 3 403 865                                 |
| Catégorie O                                                                               | 40 538 092                                | 38 033 244                                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par<br/>catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 27,30 \$                                  | 24,73 \$                                  |
| Catégorie AV*                                                                             | 28,00 \$                                  | 25,33 \$                                  |
| Catégorie B                                                                               | 28,25 \$                                  | 25,50 \$                                  |
| Catégorie F                                                                               | 32,01 \$                                  | 28,84 \$                                  |
| Catégorie FV*                                                                             | 31,90 \$                                  | 28,80 \$                                  |
| Catégorie O                                                                               | 33,33 \$                                  | 30,03 \$                                  |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                          | 2015<br>\$        | 2014<br>\$       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                           |                   |                  |
| Intérêts à distribuer                                                                                                    | 4 052             | 8 233            |
| Dividendes                                                                                                               | 1 533 011         | 984 587          |
| Revenus de prêts de titres                                                                                               | 9 804             | 8 325            |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                                 | (18 471)          | 5 015            |
| Autres variations de la juste valeur des placements                                                                      |                   |                  |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                              | 995 854           | 384 154          |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente<br>des placements                                                 | 8 178 662         | 1 467 526        |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                        | <b>10 702 912</b> | <b>2 857 840</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                                  |                   |                  |
| Frais de gestion                                                                                                         | 534 783           | 254 974          |
| Droits de garde                                                                                                          | 40 920            | 55 294           |
| Honoraires d'audit                                                                                                       | 6 925             | 10 453           |
| Frais juridiques                                                                                                         | 5 081             | 4 836            |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                             | 78 739            | 55 419           |
| Droits de dépôt                                                                                                          | 13 974            | 8 386            |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                           | 6 457             | 2 267            |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                     | 5 210             | 2 882            |
| Retenues d'impôts sur les revenus                                                                                        | 217 772           | 206 433          |
| Coûts de transactions                                                                                                    | 43 384            | 68 069           |
| <b>Total des charges</b>                                                                                                 | <b>953 245</b>    | <b>669 013</b>   |
| Revenu net de placement avant abandons et<br>absorptions                                                                 | 9 749 667         | 2 188 827        |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire                                                                     | —                 | 30 592           |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net<br/>attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>9 749 667</b>  | <b>2 219 419</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par catégorie</b>          |                   |                  |
| Catégorie A                                                                                                              | 1 211 955         | 232 282          |
| Catégorie AV*                                                                                                            | 115 554           | —                |
| Catégorie B                                                                                                              | 1 001 262         | 310 058          |
| Catégorie F                                                                                                              | 2 174 529         | 339 319          |
| Catégorie FV*                                                                                                            | 933 882           | —                |
| Catégorie O                                                                                                              | 4 312 485         | 1 337 760        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par part par catégorie</b> |                   |                  |
| Catégorie A                                                                                                              | 2,01              | 0,68             |
| Catégorie AV*                                                                                                            | 0,93              | —                |
| Catégorie B                                                                                                              | 2,46              | 0,90             |
| Catégorie F                                                                                                              | 3,60              | 0,68             |
| Catégorie FV*                                                                                                            | 1,65              | —                |
| Catégorie O                                                                                                              | 3,63              | 0,88             |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$   | 2014<br>\$        | 2015<br>Catégorie AV*<br>\$ | 2014<br>\$        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>12 136 882</b>           | <b>4 153 959</b>  | <b>1 240 019</b>            | <b>—</b>          |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>1 211 955</b>            | <b>232 282</b>    | <b>1 15 554</b>             | <b>—</b>          |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                             |                   |                             |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 7 282 567                   | 6 209 166         | 4 197 675                   |                   |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (1 867 413)                 | (493 716)         | (331 554)                   |                   |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 8 090                       | 1 657             | 11 630                      |                   |
|                                                                                                     | 5 423 244                   | 5 717 107         | 3 877 751                   | —                 |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                             |                   |                             |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | —                           | —                 | (13 446)                    | —                 |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | (7 396)                     | —                 | —                           | —                 |
|                                                                                                     | (7 396)                     | —                 | (13 446)                    | —                 |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>6 627 803</b>            | <b>5 949 389</b>  | <b>3 979 859</b>            | <b>—</b>          |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>18 764 685</b>           | <b>10 103 348</b> | <b>5 219 878</b>            | <b>—</b>          |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie B<br>\$   | 2014<br>\$        | 2015<br>Catégorie F<br>\$   | 2014<br>\$        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>9 187 677</b>            | <b>7 433 447</b>  | <b>23 964 580</b>           | <b>6 166 239</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>1 001 262</b>            | <b>310 058</b>    | <b>2 174 529</b>            | <b>339 319</b>    |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                             |                   |                             |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 3 454 749                   | 1 408 249         | 4 791 108                   | 12 220 484        |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (817 034)                   | (527 276)         | (12 996 805)                | (1 203 425)       |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 11 159                      | —                 | 13 425                      | 46 903            |
|                                                                                                     | 2 648 874                   | 880 973           | (8 192 272)                 | 11 063 962        |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                             |                   |                             |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | (11 318)                    | —                 | —                           | (55 724)          |
| Gains nets réalisés                                                                                 | —                           | —                 | (12 310)                    | —                 |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | (11 318)                    | —                 | (12 310)                    | (55 724)          |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>3 638 818</b>            | <b>1 191 031</b>  | <b>(6 030 053)</b>          | <b>11 347 557</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>12 826 495</b>           | <b>8 624 478</b>  | <b>17 934 527</b>           | <b>17 513 796</b> |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie FV*<br>\$ | 2014<br>\$        | 2015<br>Catégorie O<br>\$   | 2014<br>\$        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>3 403 865</b>            | <b>—</b>          | <b>38 033 244</b>           | <b>26 168 488</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>933 882</b>              | <b>—</b>          | <b>4 312 485</b>            | <b>1 337 760</b>  |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                             |                   |                             |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 22 187 418                  | —                 | 26 455 309                  | 40 022 409        |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (799 722)                   | —                 | (28 258 795)                | (15 373 371)      |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 116 735                     | —                 | 296 440                     | 385 440           |
|                                                                                                     | 21 504 431                  | —                 | (1 507 046)                 | 25 034 478        |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                             |                   |                             |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | (134 473)                   | —                 | (300 591)                   | (392 184)         |
|                                                                                                     | (134 473)                   | —                 | (300 591)                   | (392 184)         |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>22 303 840</b>           | <b>—</b>          | <b>2 504 848</b>            | <b>25 980 054</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>25 707 705</b>           | <b>—</b>          | <b>40 538 092</b>           | <b>52 148 542</b> |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite) (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ | 2014<br>\$   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>87 966 267</b>            | 43 922 133   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>9 749 667</b>             | 2 219 419    |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                              |              |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 68 368 826                   | 59 860 308   |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (45 071 323)                 | (17 597 788) |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 457 479                      | 434 000      |
|                                                                                                     | <b>23 754 982</b>            | 42 696 520   |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                              |              |
| Revenu net de placement                                                                             | (459 828)                    | (447 908)    |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | (19 706)                     | —            |
|                                                                                                     | <b>(479 534)</b>             | (447 908)    |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>33 025 115</b>            | 44 468 031   |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>120 991 382</b>           | 88 390 164   |

|                                                                     | 2015<br>Catégorie A | 2014     | 2015<br>Catégorie AV* | 2014 |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|----------|-----------------------|------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>490 807</b>      | 189 273  | <b>48 958</b>         | —    |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 264 182             | 277 015  | 148 713               | —    |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | (68 042)            | (21 888) | (11 695)              | —    |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | 292                 | 73       | 415                   | —    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>687 239</b>      | 444 473  | <b>186 391</b>        | —    |

|                                                                     | 2015<br>Catégorie B | 2014     | 2015<br>Catégorie F | 2014     |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|----------|---------------------|----------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>360 334</b>      | 331 979  | <b>831 033</b>      | 242 872  |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 122 137             | 60 464   | 149 796             | 463 973  |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | (28 786)            | (22 810) | (420 919)           | (44 973) |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | 395                 | —        | 410                 | 1 776    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>454 080</b>      | 369 633  | <b>560 320</b>      | 663 648  |

|                                                                     | 2015<br>Catégorie FV* | 2014 | 2015<br>Catégorie O | 2014      |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|------|---------------------|-----------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>118 177</b>        | —    | <b>1 266 306</b>    | 993 613   |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 708 894               | —    | 799 111             | 1 452 279 |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | (24 967)              | —    | (858 194)           | (558 638) |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | 3 659                 | —    | 8 893               | 14 053    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>805 763</b>        | —    | <b>1 216 116</b>    | 1 901 307 |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES**

## **TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$          | 2014<br>\$          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                     |                     |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 9 749 667           | 2 219 419           |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                     |                     |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | 18 471              | (5 015)             |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (995 854)           | (384 154)           |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | (8 178 662)         | (1 467 526)         |
| Achats de placements                                                                                   | (40 684 155)        | (51 556 053)        |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 16 784 334          | 9 809 035           |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | (56)                | (88)                |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | (158 886)           | (132 276)           |
| Montants à recevoir du gestionnaire                                                                    | —                   | (30 593)            |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 749                 | 2 260               |
| Frais de gestion à payer                                                                               | 32 814              | 28 473              |
| Charges à payer                                                                                        | 41 555              | 10 316              |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>(23 390 023)</b> | <b>(41 506 202)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                     |                     |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (18 218)            | (8 276)             |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 68 310 277          | 59 559 306          |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (45 162 068)        | (17 604 962)        |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>23 129 991</b>   | <b>41 946 068</b>   |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | (18 471)            | 5 015               |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | (260 032)           | 439 866             |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | 370 657             | 118 502             |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>92 154</b>       | <b>563 383</b>      |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                     |                     |
| Intérêts reçus                                                                                         | 3 996               | 8 145               |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts                                                | 1 156 377           | 645 878             |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                 | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                                    |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                                           |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                        | 27-Aug-15          | 0,604 %           | 590 000                                    | 589 236            | 589 236              |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                        | 10-Sep-15          | 0,568 %           | 670 000                                    | 669 214            | 669 214              |                                    |
| <b>Total des billets à court terme</b>                          |                    |                   |                                            | <b>1 258 450</b>   | <b>1 258 450</b>     | <b>1,04</b>                        |
| <b>Actions</b>                                                  |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>                    |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Services de consommation</b>                                 |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Cie Financière Richemont SA                                     |                    |                   | 29 597                                     | 2 790 738          | 3 006 869            |                                    |
| NIKE Inc., cat. B                                               |                    |                   | 25 121                                     | 2 008 676          | 3 387 771            |                                    |
| InterContinental Hotels Group PLC                               |                    |                   | 70 524                                     | 2 992 182          | 3 553 132            |                                    |
|                                                                 |                    |                   |                                            | 7 791 596          | 9 947 772            | 8,22                               |
| <b>Commerce de détail</b>                                       |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| AutoZone Inc.                                                   |                    |                   | 1 777                                      | 1 491 549          | 1 479 521            |                                    |
| TJX Cos Inc.                                                    |                    |                   | 40 002                                     | 2 333 563          | 3 304 576            |                                    |
| Tractor Supply Co.                                              |                    |                   | 21 585                                     | 1 636 973          | 2 423 694            |                                    |
|                                                                 |                    |                   |                                            | 5 462 085          | 7 207 791            | 5,96                               |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b>             |                    |                   |                                            | <b>13 253 681</b>  | <b>17 155 563</b>    | <b>14,18</b>                       |
| <b>Biens de consommation de base</b>                            |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Aliments, boissons et tabac</b>                              |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Diageo PLC                                                      |                    |                   | 95 571                                     | 3 017 620          | 3 454 600            |                                    |
| Nestlé SA                                                       |                    |                   | 38 979                                     | 3 067 244          | 3 514 812            |                                    |
| Unilever NV                                                     |                    |                   | 51 829                                     | 2 328 199          | 2 693 141            |                                    |
|                                                                 |                    |                   |                                            | 8 413 063          | 9 662 553            | 8,00                               |
| <b>Produits ménagers et personnels</b>                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Colgate-Palmolive Co.                                           |                    |                   | 29 489                                     | 2 020 194          | 2 408 114            |                                    |
| Hengan International Group Co. Ltd.                             |                    |                   | 123 146                                    | 1 451 531          | 1 826 451            |                                    |
|                                                                 |                    |                   |                                            | 3 471 725          | 4 234 565            | 3,50                               |
| <b>Total, biens de consommation de base</b>                     |                    |                   |                                            | <b>11 884 788</b>  | <b>13 897 118</b>    | <b>11,50</b>                       |
| <b>Services financiers</b>                                      |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                                  |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Australia & New Zealand Banking Group Ltd.                      |                    |                   | 120 870                                    | 3 630 782          | 3 734 636            |                                    |
| CLSA Financial Product Ltd., bons de souscription (20 mai 2015) |                    |                   | 75 853                                     | 1 149 946          | 1 931 158            |                                    |
| Housing Development Finance Corp. Ltd.                          |                    |                   | 37 168                                     | 930 688            | 944 702              |                                    |
| Svenska Handelsbanken AB                                        |                    |                   | 179 858                                    | 3 076 702          | 3 274 470            |                                    |
| US BanCorp.                                                     |                    |                   | 70 759                                     | 3 032 882          | 3 833 931            |                                    |
| Wells Fargo & Co.                                               |                    |                   | 54 987                                     | 3 248 251          | 3 860 808            |                                    |
|                                                                 |                    |                   |                                            | 15 069 251         | 17 579 705           | 14,53                              |
| <b>Services financiers diversifiés</b>                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Moody's Corp.                                                   |                    |                   | 40 928                                     | 3 298 957          | 5 516 407            |                                    |
| MSCI Inc., cat. A                                               |                    |                   | 31 496                                     | 1 482 433          | 2 420 228            |                                    |
|                                                                 |                    |                   |                                            | 4 781 390          | 7 936 635            | 6,56                               |
| <b>Total, services financiers</b>                               |                    |                   |                                            | <b>19 850 641</b>  | <b>25 516 340</b>    | <b>21,09</b>                       |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                       | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Soins de santé</b>                                                 |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Matériel et services de soins de santé</b>                         |                                                       |                            |                              |                                             |
| Becton Dickinson and Co.                                              | 25 529                                                | 3 155 531                  | 4 514 642                    |                                             |
| Varian Medical Systems Inc.                                           | 22 312                                                | 1 957 798                  | 2 349 057                    |                                             |
|                                                                       |                                                       | 5 113 329                  | 6 863 699                    | 5,67                                        |
| <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b> |                                                       |                            |                              |                                             |
| Johnson & Johnson                                                     | 34 838                                                | 3 573 517                  | 4 238 894                    |                                             |
| Novartis AG                                                           | 23 622                                                | 2 086 675                  | 2 907 901                    |                                             |
| Roche Holding AG                                                      | 8 286                                                 | 2 318 119                  | 2 900 106                    |                                             |
|                                                                       |                                                       | 7 978 311                  | 10 046 901                   | 8,30                                        |
| <b>Total, soins de santé</b>                                          |                                                       | <b>13 091 640</b>          | <b>16 910 600</b>            | <b>13,97</b>                                |
| <b>Industries</b>                                                     |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Biens d'équipements</b>                                            |                                                       |                            |                              |                                             |
| 3M Co.                                                                | 16 992                                                | 2 409 791                  | 3 273 281                    |                                             |
| FANUC Corp.                                                           | 11 300                                                | 2 166 888                  | 2 891 490                    |                                             |
| Geberit AG                                                            | 5 715                                                 | 1 852 828                  | 2 379 692                    |                                             |
| Graco Inc.                                                            | 25 931                                                | 1 933 785                  | 2 299 503                    |                                             |
| Middleby Corp.                                                        | 13 296                                                | 1 018 577                  | 1 862 957                    |                                             |
| Rotork PLC                                                            | 400 830                                               | 1 759 871                  | 1 830 576                    |                                             |
| Schindler Holding AG                                                  | 15 156                                                | 2 270 534                  | 3 095 706                    |                                             |
| Spirax-Sarco Engineering PLC                                          | 31 068                                                | 1 593 476                  | 2 069 736                    |                                             |
| United Technologies Corp.                                             | 20 590                                                | 2 369 246                  | 2 851 532                    |                                             |
| WW Grainger Inc.                                                      | 6 156                                                 | 1 835 373                  | 1 818 771                    |                                             |
| <b>Total, industries</b>                                              |                                                       | <b>19 210 369</b>          | <b>24 373 244</b>            | <b>20,14</b>                                |
| <b>Technologies de l'information</b>                                  |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Semi-conducteurs et matériel</b>                                   |                                                       |                            |                              |                                             |
| Linear Technology Corp.                                               | 42 728                                                | 2 052 195                  | 2 359 405                    |                                             |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE                     | 80 736                                                | 1 593 902                  | 2 289 060                    |                                             |
|                                                                       |                                                       | 3 646 097                  | 4 648 465                    | 3,84                                        |
| <b>Logiciel et services</b>                                           |                                                       |                            |                              |                                             |
| Intertek Group PLC                                                    | 47 982                                                | 2 286 613                  | 2 308 140                    |                                             |
| MasterCard Inc., catégorie A                                          | 28 479                                                | 1 942 035                  | 3 323 658                    |                                             |
| Oracle Corp.                                                          | 56 706                                                | 2 433 987                  | 2 853 034                    |                                             |
|                                                                       |                                                       | 6 662 635                  | 8 484 832                    | 7,01                                        |
| <b>Matériel et équipement technologique</b>                           |                                                       |                            |                              |                                             |
| Keyence Corp.                                                         | 5 330                                                 | 2 120 381                  | 3 592 373                    | 2,97                                        |
| <b>Total, technologies de l'information</b>                           |                                                       | <b>12 429 113</b>          | <b>16 725 670</b>            | <b>13,82</b>                                |
| <b>Matières premières</b>                                             |                                                       |                            |                              |                                             |
| Air Liquide SA, actions ordinaires                                    | 8 989                                                 | 1 321 933                  | 1 418 579                    |                                             |
| Air Liquide SA, placement privés                                      | 4 000                                                 | 531 024                    | 631 251                      |                                             |
| Air Liquide SA, actions nominatives                                   | 6 155                                                 | 672 349                    | 971 337                      |                                             |
| Sherwin-Williams Co.                                                  | 7 033                                                 | 1 722 729                  | 2 414 781                    |                                             |
| <b>Total, matières premières</b>                                      |                                                       | <b>4 248 035</b>           | <b>5 435 948</b>             | <b>4,49</b>                                 |
| <b>Total, actions</b>                                                 |                                                       | <b>93 968 267</b>          | <b>120 014 483</b>           | <b>99,19</b>                                |
| <b>Total des placements</b>                                           |                                                       | <b>95 226 717</b>          | <b>121 272 933</b>           |                                             |
| <b>Coûts de transactions</b>                                          |                                                       | <b>(134 734)</b>           |                              |                                             |
| <b>Autres éléments de passif net</b>                                  |                                                       |                            | <b>(281 551)</b>             | <b>(0,23)</b>                               |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>        |                                                       | <b>95 091 983</b>          | <b>120 991 382</b>           | <b>100,00</b>                               |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds d'actions mondiales (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement axée sur la valeur fondamentale, en investissant principalement dans des titres de participation étrangers. En plus, d'offrir une plus-value du capital à long terme au moyen d'un portefeuille de titres largement diversifié, par régions et par secteurs, investi principalement sur les marchés américains et internationaux.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, AV, B, F et FV sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 9 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu de placement net deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties. Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

## 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le 28 août 2014, le Fonds a émis des titres des catégories AV et FV.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts des catégories AV et FV sont offertes aux investisseurs principalement par l'entremise des ententes de régime collectif avec un courtier conseiller. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevée, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Les parts de catégorie AV peuvent être converties en parts des catégories A, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds à la discrétion du gestionnaire, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les parts de catégorie FV sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et doivent respecter les niveaux d'investissement minimums tels que déterminés par le gestionnaire. Les parts de catégorie FV peuvent être converties en parts des catégories A, AV, B F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds sujet à l'approbation du gestionnaire et de certaines exigences d'admissibilité. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

## 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                                   | Catégorie A   | Catégorie AV  | Catégorie B   | Catégorie F   | Catégorie FV  |
|------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Fiera Capital Fonds d'actions mondiales</b> | <b>2,25 %</b> | <b>1,75 %</b> | <b>1,50 %</b> | <b>1,25 %</b> | <b>0,75 %</b> |
| 31 décembre 2014                               | Catégorie A   | Catégorie AV  | Catégorie B   | Catégorie F   | Catégorie FV  |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales        | 2,25 %        | 1,75 %        | 1,50 %        | 1,25 %        | 0,75 %        |

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1er décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1er décembre 2013, ces coûts étaient répartis en

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

fonction du nombre relatif de porteurs de parts de chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

### 6. Opérations avec des parties liées

Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

Les frais suivants présentés dans les états du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées :

|                                                      | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Frais de gestion                                     | 534 783      | 254 974      |
| Frais de comptabilité de fonds                       | 6 457        | 2 267        |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire | —            | 30 592       |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 110 979         | 78 165              |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 2 960           | 3 372               |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

| 30 juin 2015                            | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|-----------------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                                         | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales | 0,01 %                | 0,02 %       | —           | —           | —            | —           |
| 31 décembre 2014                        | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|                                         | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales | 0,02 %                | 0,09 %       | —           | —           | 0,03 %       | —           |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour les périodes closes les 30 juin, les coûts de transactions comprennent les rabais de courtage suivants :

|                                         | 2015     | 2014     |
|-----------------------------------------|----------|----------|
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales | 4 283 \$ | 4 178 \$ |

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014:

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015     |                |              |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|----------------|
|                                                                                      | Niveau 1       | Niveau 2     | Total          |
| Actions                                                                              | 116 480 737 \$ | 3 533 746 \$ | 120 014 483 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 1 258 450      | —            | 1 258 450      |
|                                                                                      | —              | —            | —              |
|                                                                                      | 117 739 187 \$ | — \$         | 121 272 933 \$ |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |                |              |                |
|                                                                                      | Niveau 1       | Niveau 2     | Total          |
| Actions                                                                              | 84 369 650 \$  | 887 234 \$   | 85 256 884 \$  |
| Billets à court terme                                                                | 584 049        | —            | 584 049        |
|                                                                                      | —              | 1 682 709    | 1 682 709      |
|                                                                                      | 84 953 699 \$  | 2 569 943 \$ | 87 523 642 \$  |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

### b) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

### c) Bons de souscription

Comme les bons de souscription ne sont pas négociés en bourse, leur valeur de marché n'est pas facile à obtenir. En présence d'un nombre suffisant de données de marché observables fiables, une technique d'évaluation est utilisée. Les bons de souscription sont classés au niveau 2.

## Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

## Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, des variations du taux de change et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0,98 (0,98 au 31 décembre 2014), si l'indice MSCI Monde avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 11 726 000 \$ (8 484 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### (b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

Le Fonds est exposé à un risque de change pour la détention des actifs et/ou passifs libellés en monnaies autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des autres titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et les contrats de change à terme standardisés, s'il y a lieu). Pour le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats de change à terme standardisés, la position acheteur est illustrée sous « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et la position vendeur sous « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds a été fortement exposé, en termes de dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats de change. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur les actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

|                     | 30 juin 2015                           |                                   |                                                                                    |
|---------------------|----------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                     | Exposition au risque<br>de change (\$) | Pourcentage de<br>l'actif net (%) | Impact sur l'actif net<br>attribuable aux<br>porteurs de parts<br>rachetables (\$) |
| Dollars américains  | 66 644 756                             | 55,08                             | 3 332 000                                                                          |
| Franc suisse        | 17 805 532                             | 14,72                             | 890 000                                                                            |
| Livre sterling      | 13 075 976                             | 10,81                             | 654 000                                                                            |
| Yen japonais        | 6 524 998                              | 5,39                              | 326 000                                                                            |
| Euro                | 5 716 158                              | 4,72                              | 286 000                                                                            |
| Dollar australien   | 3 817 079                              | 3,15                              | 191 000                                                                            |
| Couronne suédoise   | 3 274 509                              | 2,71                              | 164 000                                                                            |
| Dollar de Hong Kong | 1 826 530                              | 1,51                              | 91 000                                                                             |
| Roupie de l'Inde    | 945 336                                | 0,78                              | 47 000                                                                             |

\* Incluant un montant de 119 541 850 \$ pour les postes non-monnaire et un montant de 89 024 \$ pour les postes monétaire.

| 31 décembre 2014    |                                        |                                   |                                                                                    |
|---------------------|----------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                     | Exposition au risque<br>de change (\$) | Pourcentage de<br>l'actif net (%) | Impact sur l'actif net<br>attribuable aux<br>porteurs de parts<br>rachetables (\$) |
| Dollars américains  | 50 178 649                             | 57,04                             | 2 509 000                                                                          |
| Franc suisse        | 13 151 850                             | 14,95                             | 658 000                                                                            |
| Livre sterling      | 9 285 692                              | 10,56                             | 464 000                                                                            |
| Yen japonais        | 4 497 687                              | 5,11                              | 225 000                                                                            |
| Euro                | 4 238 195                              | 4,82                              | 212 000                                                                            |
| Dollar australien   | 2 516 568                              | 2,86                              | 126 000                                                                            |
| Couronne suédoise   | 2 108 796                              | 2,40                              | 105 000                                                                            |
| Dollar de Hong Kong | 1 259 388                              | 1,43                              | 63 000                                                                             |
| Won coréen          | 18                                     | —                                 | —                                                                                  |

\* Incluant un montant de 86 937 916 \$ pour les postes non-monnaire et un montant de 298 927 \$ pour les postes monétaire.

Dans les faits, les résultats réels des opérations pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et les écart pourraient être importants.

### (c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court terme représentaient seulement 1.04 % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (0.66 % au 31 décembre 2014).

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de son portefeuille de billets à court terme. Cependant, étant donné que les billets à court terme sont des bons du Trésor du Canada ou des titres garantis par le gouvernement du Canada et qu'ils représentent moins de 1.04 % de la juste valeur du Fonds au 30 juin 2015 (0.66 % au 31 décembre 2014), le risque de crédit est considéré comme minime.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime étant donné que la valeur des actifs cédés en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la valeur du titre prêté, conformément aux exigences du Règlement 81-102. Les actifs cédés en garantie doivent être composés de trésorerie, de titres admissibles (ce qui inclut des titres de créance du gouvernement du Canada et des bons du Trésor des États-Unis) ou de titres pouvant être immédiatement convertis en des titres identiques à ceux qui font l'objet du prêt. La valeur des titres prêtés par le Fonds dans le cadre d'opérations de prêt de titres est limitée à 50 % de la valeur totale de son actif.

Les titres prêtés continuent d'être présentés dans l'inventaire du portefeuille. Le revenu tiré du prêt de titres est inclus dans les revenus de prêts de titres, à l'état du résultat global, et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer figure à l'état de la situation financière à titre de garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés ou de garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres.

La valeur de marché des titres prêtés est établie à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les garanties en trésorerie sont placées dans des équivalents de trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la valeur de marché totale des titres prêtés et des garanties détenues relativement aux opérations de prêt de titres s'établissait comme suit :

|                                         | Prêts en cours |                  | Montant garantie |                  |
|-----------------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
|                                         | 30 juin 2015   | 31 décembre 2014 | 30 juin 2015     | 31 décembre 2014 |
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales | 4 793 442 \$   | 1 592 253 \$     | 5 033 119 \$     | 1 671 877 \$     |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme                 | 1,04             | 0,66                 |
| Matières premières                    | 4,49             | 4,53                 |
| Industries                            | 20,14            | 19,74                |
| Biens de consommation discrétionnaire | 14,18            | 12,48                |
| Biens de consommation de base         | 11,50            | 13,55                |
| Soins de santé                        | 13,97            | 13,94                |
| Services financiers                   | 21,09            | 20,47                |
| Technologies de l'information         | 13,82            | 14,13                |
| Autres actifs (passifs) nets          | (0,23)           | 0,50                 |
| Total                                 | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital et les pertes nettes en capital s'établissaient comme suit :

|                                                                                                                                                               | Pertes en capital |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions mondiales                                                                                                                       | 31 670 220 \$     |
| Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment aux fins de l'impôt et portées en diminution des gains en capital réalisés ultérieurement. |                   |

## 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|              | 2015      | 2014      |
|--------------|-----------|-----------|
| Catégorie A  | 602 971   | 342 941   |
| Catégorie AV | 124 668   | —         |
| Catégorie B  | 407 500   | 344 571   |
| Catégorie F  | 603 457   | 496 205   |
| Catégorie FV | 564 993   | —         |
| Catégorie O  | 1 187 868 | 1 512 083 |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                           | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                              |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                    |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais<br>du résultat net                              | 18 973 246                                | 17 601 742                                |
| Trésorerie                                                                                | 16 401                                    | 145 475                                   |
| Intérêts à recevoir                                                                       | 92                                        | 358                                       |
| Dividendes à recevoir                                                                     | 27 478                                    | 26 230                                    |
| Autres montants à recevoir                                                                | —                                         | 1 030                                     |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                   | <b>19 017 217</b>                         | <b>17 774 835</b>                         |
| <b>Passif</b>                                                                             |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                                   |                                           |                                           |
| Frais de gestion à payer                                                                  | 1 422                                     | 1 305                                     |
| Charges à payer                                                                           | 69 703                                    | 42 841                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                                    | <b>71 125</b>                             | <b>44 146</b>                             |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs<br/>de parts rachetables</b>                        | <b>18 946 092</b>                         | <b>17 730 689</b>                         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>              |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 194 371                                   | 171 264                                   |
| Catégorie B                                                                               | 739 817                                   | 667 855                                   |
| Catégorie F                                                                               | 97 730                                    | 93 936                                    |
| Catégorie O                                                                               | 17 914 174                                | 16 797 634                                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par<br/>catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 10,78 \$                                  | 10,42 \$                                  |
| Catégorie B                                                                               | 10,86 \$                                  | 10,45 \$                                  |
| Catégorie F                                                                               | 10,96 \$                                  | 10,55 \$                                  |
| Catégorie O                                                                               | 10,94 \$                                  | 10,53 \$                                  |

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                          | 2015<br>\$     | 2014<br>\$       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                           |                |                  |
| Intérêts à distribuer                                                                                                    | 3 795          | 1 933            |
| Dividendes                                                                                                               | 203 201        | 199 556          |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                                 | (44)           | —                |
| Autres variations de la juste valeur des placements                                                                      |                |                  |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                              | 614 374        | 1 469 219        |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente<br>des placements                                                 | 61 614         | 1 002 367        |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                        | <b>882 940</b> | <b>2 673 075</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                                  |                |                  |
| Frais de gestion                                                                                                         | 6 758          | 7 433            |
| Droits de garde                                                                                                          | 32 378         | 47 725           |
| Honoraires d'audit                                                                                                       | 6 901          | 17 335           |
| Frais juridiques                                                                                                         | 5 063          | 4 715            |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                             | 14 290         | 15 765           |
| Droits de dépôt                                                                                                          | 13 926         | 8 392            |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                           | 1 332          | 548              |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                     | 5 192          | 2 885            |
| Coûts de transactions                                                                                                    | 16 189         | 29 475           |
| <b>Total des charges</b>                                                                                                 | <b>102 029</b> | <b>134 273</b>   |
| Revenu net de placement avant abandons et absorptions                                                                    | 780 911        | 2 538 802        |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire                                                                     | —              | 60 538           |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net<br/>attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>780 911</b> | <b>2 599 340</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par catégorie</b>          |                |                  |
| Catégorie A                                                                                                              | 5 797          | 33 970           |
| Catégorie B                                                                                                              | 27 779         | 69 301           |
| Catégorie F                                                                                                              | 3 794          | 11 469           |
| Catégorie O                                                                                                              | 743 541        | 2 484 600        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par part par catégorie</b> |                |                  |
| Catégorie A                                                                                                              | 0,33           | 1,44             |
| Catégorie B                                                                                                              | 0,41           | 1,57             |
| Catégorie F                                                                                                              | 0,43           | 1,59             |
| Catégorie O                                                                                                              | 0,47           | 1,65             |

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES**

## **ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$ | 2014<br>\$ | 2015<br>Catégorie B<br>\$    | 2014<br>\$  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------|------------------------------|-------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>171 264</b>            | 324 182    | <b>667 855</b>               | 434 626     |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>5 797</b>              | 33 970     | <b>27 779</b>                | 69 301      |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |            |                              |             |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 17 310                    | 71 148     | 128 033                      | 121 220     |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | —                         | (257 152)  | (82 820)                     | (5 177)     |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | —                         | —          | 163                          | 1 850       |
|                                                                                                     | 17 310                    | (186 004)  | 45 376                       | 117 893     |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |            |                              |             |
| Revenu net de placement                                                                             | —                         | —          | (163)                        | (1 850)     |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | —                         | —          | (1 030)                      | —           |
|                                                                                                     | —                         | —          | (1 193)                      | (1 850)     |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>23 107</b>             | (152 034)  | <b>71 962</b>                | 185 344     |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>194 371</b>            | 172 148    | <b>739 817</b>               | 619 970     |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie F<br>\$ | 2014<br>\$ | 2015<br>Catégorie O<br>\$    | 2014<br>\$  |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>93 936</b>             | 83 779     | <b>16 797 634</b>            | 18 602 946  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>3 794</b>              | 11 469     | <b>743 541</b>               | 2 484 600   |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |            |                              |             |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 135                       | —          | 868 000                      | 560 000     |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | —                         | —          | (495 000)                    | (3 437 000) |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | —                         | 344        | 125 765                      | 157 676     |
|                                                                                                     | 135                       | 344        | 498 765                      | (2 719 324) |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |            |                              |             |
| Revenu net de placement                                                                             | (135)                     | (344)      | (125 766)                    | (157 676)   |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | —                         | —          | —                            | —           |
|                                                                                                     | (135)                     | (344)      | (125 766)                    | (157 676)   |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>3 794</b>              | 11 469     | <b>1 116 540</b>             | (392 400)   |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>97 730</b>             | 95 248     | <b>17 914 174</b>            | 18 210 546  |
|                                                                                                     |                           |            | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ | 2014<br>\$  |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          |                           |            | <b>17 730 689</b>            | 19 445 533  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       |                           |            | <b>780 911</b>               | 2 599 340   |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |            |                              |             |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          |                           |            | 1 013 478                    | 752 368     |
| Rachat de parts rachetables                                                                         |                           |            | (577 820)                    | (3 699 329) |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                |                           |            | 125 928                      | 159 870     |
|                                                                                                     |                           |            | 561 586                      | (2 787 091) |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |            |                              |             |
| Revenu net de placement                                                                             |                           |            | (126 064)                    | (159 870)   |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   |                           |            | (1 030)                      | —           |
|                                                                                                     |                           |            | (127 094)                    | (159 870)   |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                           |            | <b>1 215 403</b>             | (347 621)   |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           |                           |            | <b>18 946 092</b>            | 19 097 912  |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite) (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                     | 2015          | 2014     | 2015           | 2014   |
|---------------------------------------------------------------------|---------------|----------|----------------|--------|
|                                                                     | Catégorie A   |          | Catégorie B    |        |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>16 435</b> | 28 145   | <b>63 889</b>  | 37 808 |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | <b>1 594</b>  | 6 053    | <b>11 997</b>  | 10 114 |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | —             | (20 985) | <b>(7 765)</b> | (426)  |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | —             | —        | <b>15</b>      | 142    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>18 029</b> | 13 213   | <b>68 136</b>  | 47 638 |

  

|                                                                     | 2015         | 2014  | 2015             | 2014      |
|---------------------------------------------------------------------|--------------|-------|------------------|-----------|
|                                                                     | Catégorie F  |       | Catégorie O      |           |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>8 902</b> | 7 225 | <b>1 595 161</b> | 1 608 028 |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | —            | —     | <b>76 392</b>    | 47 838    |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | —            | —     | <b>(45 521)</b>  | (278 139) |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | <b>12</b>    | 26    | <b>11 496</b>    | 12 033    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>8 914</b> | 7 251 | <b>1 637 528</b> | 1 389 760 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES**

## **TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$       | 2014<br>\$         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                  |                    |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 780 911          | 2 599 340          |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                  |                    |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | 44               | —                  |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (614 374)        | (1 469 219)        |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | (61 614)         | (1 002 367)        |
| Achats de placements                                                                                   | (14 824 572)     | (16 082 899)       |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 14 129 055       | 18 952 262         |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | 266              | (198)              |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | (1 248)          | (19 591)           |
| Montants à recevoir du gestionnaire                                                                    | —                | (60 537)           |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 1 030            | —                  |
| Frais de gestion à payer                                                                               | 117              | (101)              |
| Charges à payer                                                                                        | 26 862           | 12 508             |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>(563 523)</b> | <b>2 929 198</b>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                  |                    |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (1 165)          | —                  |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 1 013 478        | 752 368            |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (577 820)        | (3 699 329)        |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>434 493</b>   | <b>(2 946 961)</b> |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | (44)             | —                  |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | (129 030)        | (17 763)           |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | 145 475          | 24 125             |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>16 401</b>    | <b>6 362</b>       |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                  |                    |
| Intérêts reçus                                                                                         | 4 061            | 1 735              |
| Dividendes reçus                                                                                       | 201 953          | 179 965            |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                       | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                                                 |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                              | 10-Sep-15          | 0,572 %           | 540 000                                    | 539 297            | 539 297              |                                    |
| <b>Total des billets à court terme</b>                                |                    |                   |                                            | <b>539 297</b>     | <b>539 297</b>       | <b>2,85</b>                        |
| <b>Actions</b>                                                        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Services de consommation</b>                                       |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Les Vêtements de Sport Gildan inc.                                    |                    |                   | 14 156                                     | 363 888            | 587 332              | 3,10                               |
| <b>Commerce de détail</b>                                             |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Dollarama Inc.                                                        |                    |                   | 6 020                                      | 236 648            | 455 714              | 2,41                               |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b>                   |                    |                   |                                            | <b>600 536</b>     | <b>1 043 046</b>     | <b>5,51</b>                        |
| <b>Biens de consommation de base</b>                                  |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Vente au détail de produits alimentaires et de base</b>            |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Alimentation Couche-Tard inc., cat. B                                 |                    |                   | 7 527                                      | 219 312            | 402 168              |                                    |
| Les Compagnies Loblaw Itée                                            |                    |                   | 14 922                                     | 767 201            | 941 280              |                                    |
| <b>Total, biens de consommation de base</b>                           |                    |                   |                                            | <b>986 513</b>     | <b>1 343 448</b>     | <b>7,09</b>                        |
| <b>Services financiers</b>                                            |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                                        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Banque de Nouvelle-Écosse                                             |                    |                   | 17 619                                     | 1 097 090          | 1 135 897            |                                    |
| Banque Royale du Canada                                               |                    |                   | 19 587                                     | 1 312 817          | 1 496 055            |                                    |
| Banque Toronto-Dominion                                               |                    |                   | 23 145                                     | 1 027 965          | 1 227 611            |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 3 437 872          | 3 859 563            | 20,37                              |
| <b>Services financiers diversifiés</b>                                |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| CI Financial Corp.                                                    |                    |                   | 15 318                                     | 486 308            | 514 685              |                                    |
| Services financiers Élément                                           |                    |                   | 32 014                                     | 544 238            | 627 154              |                                    |
| Services financiers Élément                                           |                    |                   | 15 149                                     | 196 717            | 299 193              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 1 227 263          | 1 441 032            | 7,61                               |
| <b>Assurance</b>                                                      |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Intact Corporation financière                                         |                    |                   | 3 311                                      | 245 988            | 287 362              |                                    |
| Société Financière Manuvie                                            |                    |                   | 40 304                                     | 851 262            | 935 456              |                                    |
| Corporation Financière Power                                          |                    |                   | 8 860                                      | 282 590            | 317 808              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 1 379 840          | 1 540 626            | 8,13                               |
| <b>Immobilier</b>                                                     |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Fonds de placement immobilier Riocan                                  |                    |                   | 8 500                                      | 253 784            | 227 545              | 1,20                               |
| <b>Total, services financiers</b>                                     |                    |                   |                                            | <b>6 298 759</b>   | <b>7 068 766</b>     | <b>37,31</b>                       |
| <b>Soins de santé</b>                                                 |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b> |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Valeant Pharmaceuticals International Inc.                            |                    |                   | 3 133                                      | 774 192            | 868 060              |                                    |
| <b>Total, soins de santé</b>                                          |                    |                   |                                            | <b>774 192</b>     | <b>868 060</b>       | <b>4,58</b>                        |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                | NOMBRE<br>D' ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Industries</b>                                              |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Biens d'équipements</b>                                     |                                             |                    |                      |                                    |
| ATS Automation Tooling Systems Inc.                            | 30 623                                      | 385 281            | 468 226              | 2,47                               |
| <b>Transport</b>                                               |                                             |                    |                      |                                    |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada               | 8 968                                       | 473 919            | 646 233              |                                    |
| Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée                       | 1 988                                       | 297 151            | 397 640              |                                    |
|                                                                |                                             | 771 070            | 1 043 873            | 5,51                               |
| <b>Total, industries</b>                                       |                                             | <b>1 156 351</b>   | <b>1 512 099</b>     | <b>7,98</b>                        |
| <b>Technologies de l'information</b>                           |                                             |                    |                      |                                    |
| <b>Logiciel et services</b>                                    |                                             |                    |                      |                                    |
| Groupe CGI inc, cat. A                                         | 10 450                                      | 335 917            | 510 483              |                                    |
| <b>Total, technologies de l'information</b>                    |                                             | <b>335 917</b>     | <b>510 483</b>       | <b>2,69</b>                        |
| <b>Énergie</b>                                                 |                                             |                    |                      |                                    |
| Canadian Natural Resources Ltd.                                | 17 166                                      | 615 506            | 581 927              |                                    |
| Cenovus Energy Inc.                                            | 19 295                                      | 422 787            | 385 321              |                                    |
| Enbridge Inc.                                                  | 9 596                                       | 536 281            | 560 502              |                                    |
| Freehold Royalties Ltd.                                        | 18 700                                      | 336 600            | 301 818              |                                    |
| Peyto Exploration & Development Corp.                          | 7 161                                       | 219 088            | 218 625              |                                    |
| PrairieSky Royalty Ltd.                                        | 6 359                                       | 191 246            | 200 372              |                                    |
| Suncor Énergie Inc.                                            | 15 788                                      | 564 797            | 543 107              |                                    |
| Tourmaline Oil Corp.                                           | 6 202                                       | 265 716            | 232 699              |                                    |
| TransCanada Corp.                                              | 7 200                                       | 415 118            | 365 472              |                                    |
| <b>Total, énergie</b>                                          |                                             | <b>3 567 139</b>   | <b>3 389 843</b>     | <b>17,89</b>                       |
| <b>Matières premières</b>                                      |                                             |                    |                      |                                    |
| Mines Agnico-Eagle Ltée                                        | 9 214                                       | 322 809            | 326 728              |                                    |
| Agrium Inc.                                                    | 1 500                                       | 191 323            | 198 555              |                                    |
| CCL Industries Inc., cat. B                                    | 2 353                                       | 183 325            | 360 480              |                                    |
| First Quantum Minerals Ltd.                                    | 20 126                                      | 317 911            | 328 658              |                                    |
| Franco-Nevada Corp.                                            | 4 284                                       | 248 393            | 255 198              |                                    |
| Potash Corp of Saskatchewan Inc.                               | 3 341                                       | 127 403            | 129 230              |                                    |
| Tahoe Resources Inc.                                           | 38 570                                      | 647 976            | 583 950              |                                    |
| West Fraser Timber Co Ltd.                                     | 3 748                                       | 194 388            | 257 225              |                                    |
| <b>Total, matières premières</b>                               |                                             | <b>2 233 528</b>   | <b>2 440 024</b>     | <b>12,88</b>                       |
| <b>Services de télécommunications</b>                          |                                             |                    |                      |                                    |
| TELUS Corp.                                                    | 6 000                                       | 248 626            | 258 180              |                                    |
| <b>Total, services de télécommunications</b>                   |                                             | <b>248 626</b>     | <b>258 180</b>       | <b>1,36</b>                        |
| <b>Total, actions</b>                                          |                                             | <b>16 201 561</b>  | <b>18 433 949</b>    | <b>97,29</b>                       |
| <b>Total des placements</b>                                    |                                             | <b>16 740 858</b>  | <b>18 973 246</b>    |                                    |
| <b>Coûts de transactions</b>                                   |                                             | <b>(10 986)</b>    |                      |                                    |
| <b>Autres éléments de passif net</b>                           |                                             |                    | <b>(27 154)</b>      | <b>(0,14)</b>                      |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                                             | <b>16 729 872</b>  | <b>18 946 092</b>    | <b>100</b>                         |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de fournir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande taille et de taille moyenne.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, B et F sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 9 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu de placement net deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties. Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui

## **NOTES ANNEXES (suite)**

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### **Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur**

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

## **4. Parts rachetables**

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à nette valeur élevée, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

## **5. Frais de gestion et charges d'exploitation**

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| <b>30 juin 2015</b>                              | <b>Catégorie A</b> | <b>Catégorie B</b> | <b>Catégorie F</b> |
|--------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes</b> | <b>2,00 %</b>      | <b>1,25 %</b>      | <b>1,00 %</b>      |
| <b>31 décembre 2014</b>                          | <b>Catégorie A</b> | <b>Catégorie B</b> | <b>Catégorie F</b> |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes        | 2,00 %             | 1,25 %             | 1,00 %             |

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013, ces frais étaient répartis selon le nombre relatif de porteurs de parts dans chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

## **6. Opérations avec des parties liées**

Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Les frais suivants présentés dans les états du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées :

|                                                      | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Frais de gestion                                     | 6 758        | 7 433        |
| Frais de comptabilité de fonds                       | 1 332        | 548          |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire | —            | 60 538       |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 1 422           | 1 305               |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 504             | 727                 |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

| 30 juin 2015                              | Capitaux de lancement |             |             |             |
|-------------------------------------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
|                                           | Catégorie A           | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes | 48,75 %               | 0,93 %      | 100,00 %    | 0,04 %      |
| 31 décembre 2014                          | Capitaux de lancement |             |             |             |
|                                           | Catégorie A           | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes | 53,48 %               | 0,99 %      | 100,00 %    | 0,04 %      |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour les périodes closes les 30 juin, les coûts de transactions comprennent les rabais de courtage suivants :

|                                           | 2015     | 2014     |
|-------------------------------------------|----------|----------|
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes | 4 483 \$ | 7 653 \$ |

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015     |               |          |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions – position acheteur                                                          | 18 433 949 \$ | — \$     | 18 433 949 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 539 297       | —        | 539 297       |
|                                                                                      | 18 973 246    | —        | 18 973 246    |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |               |          |               |
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions – position acheteur                                                          | 16 887 920 \$ | — \$     | 16 887 920 \$ |
| Billets à court terme                                                                | 713 822       | —        | 713 822       |
|                                                                                      | 17 601 742    | —        | 17 601 742    |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

#### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### b) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

### Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

### Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

#### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0.96 (1,04 au 31 décembre 2014), si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 774 000 \$ (1 750 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### (b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court terme représentaient seulement 2.85 % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (4.03 % au 31 décembre 2014).

#### (c) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier libellé en une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change.

Les titres de capitaux propres de marchés étrangers et les obligations étrangères sont exposés au risque de change, car les cours libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour le calcul de la juste valeur.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était pas exposé au risque de change, les instruments financiers monétaires en portefeuille étant tous libellés en dollars canadiens.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de son portefeuille de billets à court terme. Cependant, étant donné que les billets à court terme sont des bons du Trésor du Canada ou sont garantis par le gouvernement du Canada et qu'ils représentaient 2.85 % de la juste valeur du Fonds au 30 juin 2015 (4.03 % au 31 décembre 2014), le risque de crédit est considéré comme minime.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime étant donné que la valeur des actifs cédés en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la valeur du titre prêté, conformément aux exigences du Règlement 81-102. Les actifs cédés en garantie doivent être composés de trésorerie, de titres admissibles (ce qui inclut des titres de créance du gouvernement du Canada et des bons du Trésor des États-Unis) ou de titres pouvant être immédiatement convertis en des titres identiques à ceux qui font l'objet du prêt. La valeur des titres prêtés par le Fonds dans le cadre d'opérations de prêt de titres est limitée à 50 % de la valeur totale de son actif.

Les titres prêtés continuent d'être présentés dans l'inventaire du portefeuille. Le revenu tiré du prêt de titres est inclus dans les revenus de prêts de titres, à l'état du résultat global, et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer figure à l'état de la situation financière à titre de garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés ou de garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres.

La valeur de marché des titres prêtés est établie à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les garanties en trésorerie sont placées dans des équivalents de trésorerie.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, il n'y avait aucun prêt de titre en cours et aucun montant détenu en garantie dans le cadre d'opérations de prêt de titres.

|                                           | Prêts en cours |                  | Montant garantie |                  |
|-------------------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
|                                           | 30 juin 2015   | 31 décembre 2014 | 30 juin 2015     | 31 décembre 2014 |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes | — \$           | — \$             | — \$             | — \$             |

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme                 | 2,85             | 4,03                 |
| Énergie                               | 17,89            | 18,63                |
| Matières premières                    | 12,88            | 9,97                 |
| Industries                            | 7,98             | 9,12                 |
| Biens de consommation discrétionnaire | 5,51             | 8,32                 |
| Biens de consommation de base         | 7,09             | 7,29                 |
| Soins de santé                        | 4,58             | 1,25                 |
| Technologies de l'information         | 2,69             | 4,60                 |
| Services financiers                   | 37,31            | 32,49                |
| Services de télécommunications        | 1,36             | 3,57                 |
| Autres actifs (passifs) nets          | (0,14)           | 0,73                 |
| Total                                 | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital ni aucune perte nette en capital.

## 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|             | 2015      | 2014      |
|-------------|-----------|-----------|
| Catégorie A | 17 346    | 23 600    |
| Catégorie B | 67 257    | 44 278    |
| Catégorie F | 8 902     | 7 225     |
| Catégorie O | 1 588 303 | 1 507 487 |

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                       | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                          |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net                             | 13 349 417                                | 2 063 846                                 |
| Contrats d'options à la juste valeur                                                  | 126 959                                   | 20 269                                    |
| Trésorerie                                                                            | 146 279                                   | 74 935                                    |
| Montants à recevoir du gestionnaire                                                   | 136 975                                   | 41 156                                    |
| Montants à recevoir sur la vente de placements                                        | —                                         | 4 120                                     |
| Montants à recevoir sur la vente de parts                                             | 431 888                                   | 54 000                                    |
| Marges à recevoir                                                                     | 844                                       | 844                                       |
| Intérêts à recevoir                                                                   | —                                         | 204                                       |
| Dividendes à recevoir                                                                 | 24 938                                    | 914                                       |
| Autres montants à recevoir                                                            | 6 094                                     | 265                                       |
| <b>Total de l'actif</b>                                                               | <b>14 223 394</b>                         | <b>2 260 553</b>                          |
| <b>Passif</b>                                                                         |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                               |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net                             | —                                         | 89 829                                    |
| Contrats d'options à la juste valeur                                                  | 6 205                                     | 2 412                                     |
| Achats de placements à payer                                                          | 368 947                                   | 35 864                                    |
| Frais de gestion à payer                                                              | 43 606                                    | 8 730                                     |
| Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert                                    | —                                         | 271                                       |
| Montants à payer pour les parts rachetées                                             | 2 370                                     | —                                         |
| Distributions à payer                                                                 | 714                                       | —                                         |
| Charges à payer                                                                       | 36 415                                    | 34 185                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                                | <b>458 257</b>                            | <b>171 291</b>                            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>13 765 137</b>                         | <b>2 089 262</b>                          |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>          |                                           |                                           |
| Catégorie A*                                                                          | 3 594 647                                 | 1 655 571                                 |
| Catégorie AV*                                                                         | 2 362 792                                 | 6 061                                     |
| Catégorie B*                                                                          | 790 990                                   | 1 061                                     |
| Catégorie F*                                                                          | 2 683 557                                 | 255 866                                   |
| Catégorie FV*                                                                         | 4 246 313                                 | 91 883                                    |
| Catégorie O*                                                                          | 86 838                                    | 78 820                                    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A*                                                                          | 11,47 \$                                  | 10,54 \$                                  |
| Catégorie AV*                                                                         | 11,49 \$                                  | 10,56 \$                                  |
| Catégorie B*                                                                          | 11,53 \$                                  | 10,57 \$                                  |
| Catégorie F*                                                                          | 11,54 \$                                  | 10,58 \$                                  |
| Catégorie FV*                                                                         | 11,58 \$                                  | 10,58 \$                                  |
| Catégorie O*                                                                          | 11,66 \$                                  | 10,61 \$                                  |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                      | 2015<br>\$     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                       |                |
| Intérêts à distribuer                                                                                                | 1 091          |
| Dividendes                                                                                                           | 98 602         |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                             | (26 768)       |
| Autres variations de la juste valeur des placements et des produits dérivés                                          |                |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                          | 51 594         |
| Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options                                                                  | 20 582         |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements                                                | 109 160        |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options                                        | 5 315          |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                    | <b>259 576</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                              |                |
| Frais de gestion                                                                                                     | 60 072         |
| Droits de garde                                                                                                      | 16 897         |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                         | 19 688         |
| Honoraires d'audit                                                                                                   | 5 911          |
| Frais juridiques                                                                                                     | 4 992          |
| Intérêts – titres vendus à découvert                                                                                 | 183            |
| Droits de dépôt                                                                                                      | 13 731         |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                       | 50 514         |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                 | 947            |
| Charges d'intérêts                                                                                                   | 317            |
| Retenues d'impôts sur les revenus                                                                                    | 17 072         |
| Coûts de transactions                                                                                                | 14 983         |
| <b>Total des charges</b>                                                                                             | <b>205 307</b> |
| Revenu net de placement avant abandons et absorptions                                                                | 54 269         |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire                                                                 | 95 819         |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>150 088</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>          |                |
| Catégorie A*                                                                                                         | 142 675        |
| Catégorie AV*                                                                                                        | (28 847)       |
| Catégorie B*                                                                                                         | (2 288)        |
| Catégorie F*                                                                                                         | 7 828          |
| Catégorie FV*                                                                                                        | 22 702         |
| Catégorie O*                                                                                                         | 8 018          |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie</b> |                |
| Catégorie A*                                                                                                         | 0,59           |
| Catégorie AV*                                                                                                        | (0,55)         |
| Catégorie B*                                                                                                         | (0,07)         |
| Catégorie F*                                                                                                         | 0,07           |
| Catégorie FV*                                                                                                        | 0,16           |
| Catégorie O*                                                                                                         | 1,08           |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A*<br>\$   | 2015<br>Catégorie AV*<br>\$ | 2015<br>Catégorie B*<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>1 655 571</b>             | <b>6 061</b>                | <b>1 061</b>               |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>142 675</b>               | <b>(28 847)</b>             | <b>(2 288)</b>             |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                              |                             |                            |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 2 135 488                    | 2 387 003                   | 820 980                    |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | —                            | 6 865                       | 1 974                      |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (339 087)                    | (1 317)                     | (28 680)                   |
|                                                                                                     | <b>1 796 401</b>             | <b>2 392 551</b>            | <b>794 274</b>             |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                              |                             |                            |
| Revenu net de placement                                                                             | —                            | (6 973)                     | (2 057)                    |
|                                                                                                     | —                            | (6 973)                     | (2 057)                    |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>1 939 076</b>             | <b>2 356 731</b>            | <b>789 929</b>             |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>3 594 647</b>             | <b>2 362 792</b>            | <b>790 990</b>             |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie F*<br>\$   | 2015<br>Catégorie FV*<br>\$ | 2015<br>Catégorie O*<br>\$ |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>255 866</b>               | <b>91 883</b>               | <b>78 820</b>              |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>7 828</b>                 | <b>22 702</b>               | <b>8 018</b>               |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                              |                             |                            |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 2 487 566                    | 4 210 769                   | —                          |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 6 682                        | 8 469                       | 271                        |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (66 392)                     | (75 882)                    | —                          |
|                                                                                                     | <b>2 427 856</b>             | <b>4 143 356</b>            | <b>271</b>                 |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                              |                             |                            |
| Revenu net de placement                                                                             | (7 993)                      | (11 628)                    | (271)                      |
| Gains nets en capital                                                                               | —                            | —                           | —                          |
|                                                                                                     | <b>(7 993)</b>               | <b>(11 628)</b>             | <b>(271)</b>               |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>2 427 691</b>             | <b>4 154 430</b>            | <b>8 018</b>               |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>2 683 557</b>             | <b>4 246 313</b>            | <b>86 838</b>              |
|                                                                                                     | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ |                             |                            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>2 089 262</b>             |                             |                            |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>150 088</b>               |                             |                            |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                              |                             |                            |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 12 041 806                   |                             |                            |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 24 261                       |                             |                            |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (511 358)                    |                             |                            |
|                                                                                                     | <b>11 554 709</b>            |                             |                            |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                              |                             |                            |
| Revenu net de placement                                                                             | (28 922)                     |                             |                            |
|                                                                                                     | <b>(28 922)</b>              |                             |                            |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>11 675 875</b>            |                             |                            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>13 765 137</b>            |                             |                            |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

## FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite) (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                     | 2015<br>Catégorie A* | 2015<br>Catégorie AV* | 2015<br>Catégorie B* |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>157 116</b>       | <b>574</b>            | <b>100</b>           |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 185 537              | 204 548               | 70 848               |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | (29 261)             | (112)                 | (2 488)              |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | —                    | 597                   | 171                  |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>313 392</b>       | <b>205 607</b>        | <b>68 631</b>        |

  

|                                                                     | 2015<br>Catégorie F* | 2015<br>Catégorie FV* | 2015<br>Catégorie O* |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>24 188</b>        | <b>8 681</b>          | <b>7 427</b>         |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 213 481              | 363 862               | —                    |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | (5 682)              | (6 632)               | —                    |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | 579                  | 731                   | 23                   |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>232 566</b>       | <b>366 642</b>        | <b>7 450</b>         |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                     |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 150 088             |
| Ajustements au titre des éléments suivants :                                                           |                     |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | 26 768              |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (51 594)            |
| Perte (gain) net réalisé sur les contrats d'options                                                    | (20 582)            |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | (109 160)           |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options                          | (5 315)             |
| Achats de placements                                                                                   | (11 956 520)        |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 1 002 077           |
| Marges à recevoir                                                                                      | —                   |
| Montants à recevoir du gestionnaire                                                                    | (95 819)            |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | 204                 |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | (24 024)            |
| Autres montants à recevoir                                                                             | (5 829)             |
| Frais de gestion à payer                                                                               | 34 876              |
| Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert                                                     | (271)               |
| Charges à payer                                                                                        | 2 230               |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>(11 052 871)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                     |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (3 947)             |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 11 663 918          |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (508 988)           |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>11 150 983</b>   |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | (26 768)            |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | 98 112              |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | 74 935              |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>146 279</b>      |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                     |
| Intérêts reçus                                                                                         | 1 295               |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts                                                | 57 506              |

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                     | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-----------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Actions</b>                                      |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation durables et vêtements</b>  |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Cie Financière Richemont SA                         |                    |                   | 3 279                                      | 344 171            | 333 126              |                                    |
| InterContinental Hotels Group PLC                   |                    |                   | 7 852                                      | 396 048            | 395 599              |                                    |
| NIKE Inc.                                           |                    |                   | 2 897                                      | 361 390            | 390 684              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 1 101 609          | 1 119 409            | 8,13                               |
| <b>Commerce de détail</b>                           |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| AutoZone Inc.                                       |                    |                   | 199                                        | 166 967            | 165 686              |                                    |
| TJX Cos Inc.                                        |                    |                   | 4 476                                      | 363 430            | 369 764              |                                    |
| Tractor Supply Co.                                  |                    |                   | 2 327                                      | 247 190            | 261 290              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 777 587            | 796 740              | 5,79                               |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b> |                    |                   |                                            | <b>1 879 196</b>   | <b>1 916 149</b>     | <b>13,92</b>                       |
| <b>Biens de consommation de base</b>                |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Aliments, boissons et tabac</b>                  |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Diageo PLC                                          |                    |                   | 10 492                                     | 366 696            | 379 254              |                                    |
| Nestlé SA                                           |                    |                   | 4 195                                      | 390 120            | 378 271              |                                    |
| Unilever NV                                         |                    |                   | 5 876                                      | 302 446            | 305 329              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 1 059 262          | 1 062 854            | 7,72                               |
| <b>Produits ménagers et personnels</b>              |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Colgate-Palmolive Co.                               |                    |                   | 3 146                                      | 259 847            | 256 907              |                                    |
| Hengan International Group Co Ltd.                  |                    |                   | 13 288                                     | 185 610            | 197 082              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 445 457            | 453 989              | 3,30                               |
| <b>Total, biens de consommation de base</b>         |                    |                   |                                            | <b>1 504 719</b>   | <b>1 516 843</b>     | <b>11,02</b>                       |
| <b>Services financiers</b>                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                      |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Australia & New Zealand Banking Group Ltd.          |                    |                   | 12 667                                     | 406 826            | 391 384              |                                    |
| HDFC Bank Ltd.                                      |                    |                   | 4 009                                      | 278 304            | 302 956              |                                    |
| Svenska Handelsbanken AB, A-Shares                  |                    |                   | 19 274                                     | 360 349            | 350 900              |                                    |
| US Bancorp/MN                                       |                    |                   | 8 051                                      | 428 805            | 436 227              |                                    |
| Wells Fargo & Co.                                   |                    |                   | 6 235                                      | 422 218            | 437 779              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 1 896 502          | 1 919 246            | 13,94                              |
| <b>Services financiers diversifiés</b>              |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Moody's Corp.                                       |                    |                   | 4 516                                      | 578 622            | 608 681              |                                    |
| MSCI Inc.                                           |                    |                   | 3 448                                      | 244 362            | 264 953              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 822 984            | 873 634              | 6,34                               |
| <b>Total, services financiers</b>                   |                    |                   |                                            | <b>2 719 486</b>   | <b>2 792 880</b>     | <b>20,28</b>                       |
| <b>Soins de santé</b>                               |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Matériel et services de soins de santé</b>       |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Becton Dickinson and Co.                            |                    |                   | 2 882                                      | 494 584            | 509 662              |                                    |
| Varian Medical Systems Inc.                         |                    |                   | 2 241                                      | 241 672            | 235 937              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 736 256            | 745 599              | 5,42                               |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                       | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b> |                                                       |                            |                              |                                             |
| Johnson & Johnson                                                     | 3 853                                                 | 476 644                    | 468 811                      |                                             |
| Novartis AG                                                           | 2 706                                                 | 330 503                    | 333 112                      |                                             |
| Roche Holding AG                                                      | 948                                                   | 331 242                    | 331 801                      |                                             |
|                                                                       |                                                       | 1 138 389                  | 1 133 724                    | 8,24                                        |
| <b>Total, soins de santé</b>                                          |                                                       | <b>1 874 645</b>           | <b>1 879 323</b>             | <b>13,66</b>                                |
| <b>Industries</b>                                                     |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Biens d'équipements</b>                                            |                                                       |                            |                              |                                             |
| 3M Co.                                                                | 1 856                                                 | 365 515                    | 357 534                      |                                             |
| FANUC Corp.                                                           | 1 254                                                 | 312 810                    | 320 878                      |                                             |
| Geberit AG                                                            | 608                                                   | 263 680                    | 253 168                      |                                             |
| Graco Inc.                                                            | 2 949                                                 | 263 163                    | 261 511                      |                                             |
| Middleby Corp/The                                                     | 1 544                                                 | 199 081                    | 216 336                      |                                             |
| Rotork PLC                                                            | 44 337                                                | 206 684                    | 202 485                      |                                             |
| Schindler Holding AG                                                  | 1 788                                                 | 353 703                    | 365 210                      |                                             |
| Spirax-Sarco Engineering PLC                                          | 3 543                                                 | 226 450                    | 236 033                      |                                             |
| United Technologies Corp.                                             | 2 335                                                 | 330 437                    | 323 377                      |                                             |
| VW Grainger Inc.                                                      | 642                                                   | 191 189                    | 189 677                      |                                             |
| <b>Total, industries</b>                                              |                                                       | <b>2 712 712</b>           | <b>2 726 209</b>             | <b>19,81</b>                                |
| <b>Technologies de l'information</b>                                  |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Semi-conducteurs et matériel</b>                                   |                                                       |                            |                              |                                             |
| Linear Technology Corp.                                               | 4 625                                                 | 261 747                    | 255 389                      |                                             |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd.                            | 9 274                                                 | 266 675                    | 262 940                      |                                             |
|                                                                       |                                                       | 528 422                    | 518 329                      | 3,77                                        |
| <b>Logiciel et services</b>                                           |                                                       |                            |                              |                                             |
| Intertek Group PLC                                                    | 5 441                                                 | 260 177                    | 261 735                      |                                             |
| Mastercard Inc.                                                       | 3 255                                                 | 356 424                    | 379 877                      |                                             |
| Oracle Corp.                                                          | 6 324                                                 | 333 070                    | 318 178                      |                                             |
|                                                                       |                                                       | 949 671                    | 959 790                      | 6,96                                        |
| <b>Matériel et équipement technologique</b>                           |                                                       |                            |                              |                                             |
| Keyence Corp.                                                         | 663                                                   | 416 173                    | 446 856                      | 3,25                                        |
| <b>Total, technologies de l'information</b>                           |                                                       | <b>1 894 266</b>           | <b>1 924 975</b>             | <b>13,98</b>                                |
| <b>Matières premières</b>                                             |                                                       |                            |                              |                                             |
| Air Liquide SA                                                        | 2 063                                                 | 322 491                    | 325 568                      |                                             |
| Sherwin-Williams Co/The                                               | 779                                                   | 262 663                    | 267 470                      |                                             |
| <b>Total, matières premières</b>                                      |                                                       | <b>585 154</b>             | <b>593 038</b>               | <b>4,31</b>                                 |
| <b>Total, actions</b>                                                 |                                                       | <b>13 170 178</b>          | <b>13 349 417</b>            | <b>96,98</b>                                |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)**

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                     | <b>MATURITY<br/>DATE</b> | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|-----------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Contrats d'option — position acheteur</b>        |                          |                                                       |                            |                              |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @37 Option de vente    | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 75                           |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @37 Option de vente    | 18-Dec-15                | 2                                                     |                            | 303                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @37 Option de vente    | 18-Mar-16                | 5                                                     |                            | 1 155                        |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @37.5 Option de vente  | 18-Sep-15                | 2                                                     |                            | 179                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @38 Option de vente    | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 105                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @38 Option de vente    | 18-Dec-15                | 1                                                     |                            | 188                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @38 Option de vente    | 18-Mar-16                | 1                                                     |                            | 274                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @38.5 Option de vente  | 18-Sep-15                | 3                                                     |                            | 371                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @38.5 Option de vente  | 18-Dec-15                | 7                                                     |                            | 1 464                        |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @38.5 Option de vente  | 18-Mar-16                | 6                                                     |                            | 1 783                        |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @39 Option de vente    | 18-Dec-15                | 1                                                     |                            | 233                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @39 Option de vente    | 18-Mar-16                | 1                                                     |                            | 328                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @40 Option de vente    | 17-Jun-16                | 14                                                    |                            | 6 336                        |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @40.5 Option de vente  | 18-Sep-15                | 2                                                     |                            | 466                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @40.5 Option de vente  | 18-Dec-15                | 3                                                     |                            | 955                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @40.5 Option de vente  | 18-Mar-16                | 1                                                     |                            | 412                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @41 Option de vente    | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 270                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @41 Option de vente    | 18-Dec-15                | 1                                                     |                            | 353                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @41 Option de vente    | 18-Mar-16                | 1                                                     |                            | 449                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Market @42 Option de vente    | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 355                          |                                             |
| IShares MSCI Emerging Markets @38.5 Option de vente | 18-Sep-15                | 4                                                     |                            | 494                          |                                             |
| IShares MSCI Japan ETF @11 Option de vente          | 18-Sep-15                | 10                                                    |                            | 50                           |                                             |
| IShares MSCI Japan ETF @11 Option de vente          | 15-Jan-16                | 6                                                     |                            | 86                           |                                             |
| IShares MSCI Japan ETF @12 Option de vente          | 18-Sep-15                | 24                                                    |                            | 300                          |                                             |
| IShares MSCI Japan ETF @12 Option de vente          | 18-Dec-15                | 17                                                    |                            | 467                          |                                             |
| IShares MSCI Japan ETF @12 Option de vente          | 15-Jan-16                | 12                                                    |                            | 457                          |                                             |
| IShares MSCI Japan ETF @13 Option de vente          | 18-Sep-15                | 5                                                     |                            | 281                          |                                             |
| IShares MSCI Japan ETF @13 Option de vente          | 18-Dec-15                | 21                                                    |                            | 1 612                        |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @35 Option de vente               | 21-Aug-15                | 10                                                    |                            | 999                          |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @36 Option de vente               | 21-Aug-15                | 19                                                    |                            | 2 491                        |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @37 Option de vente               | 21-Aug-15                | 18                                                    |                            | 3 315                        |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @37 Option de vente               | 20-Nov-15                | 54                                                    |                            | 14 832                       |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @38 Option de vente               | 21-Aug-15                | 19                                                    |                            | 4 566                        |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @38 Option de vente               | 20-Nov-15                | 13                                                    |                            | 4 341                        |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @39 Option de vente               | 21-Aug-15                | 12                                                    |                            | 3 745                        |                                             |
| SPDR Euro STOXX50 @39 Option de vente               | 20-Nov-15                | 11                                                    |                            | 4 463                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @187 Option de vente             | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 244                          |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @193 Option de vente             | 18-Sep-15                | 2                                                     |                            | 705                          |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @193 Option de vente             | 19-Dec-15                | 2                                                     |                            | 1 367                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @195 Option de vente             | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 401                          |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @195 Option de vente             | 19-Dec-15                | 2                                                     |                            | 1 492                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @196 Option de vente             | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 425                          |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @196 Option de vente             | 19-Dec-15                | 1                                                     |                            | 778                          |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @197 Option de vente             | 18-Sep-15                | 3                                                     |                            | 1 356                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @197 Option de vente             | 19-Dec-15                | 3                                                     |                            | 2 440                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @197 Option de vente             | 18-Mar-16                | 7                                                     |                            | 7 817                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @200 Option de vente             | 18-Sep-15                | 5                                                     |                            | 2 719                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @200 Option de vente             | 19-Dec-15                | 3                                                     |                            | 2 777                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @200 Option de vente             | 18-Mar-16                | 10                                                    |                            | 12 403                       |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @200 Option de vente             | 17-Jun-16                | 16                                                    |                            | 24 470                       |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @201 Option de vente             | 18-Sep-15                | 2                                                     |                            | 1 157                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @201 Option de vente             | 19-Dec-15                | 2                                                     |                            | 1 934                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @202 Option de vente             | 18-Sep-15                | 2                                                     |                            | 1 231                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @202 Option de vente             | 19-Dec-15                | 4                                                     |                            | 4 037                        |                                             |
| SPDR S&P 500 Trust @203 Option de vente             | 18-Sep-15                | 1                                                     |                            | 654                          |                                             |
| <b>Total, contrats d'option — position acheteur</b> |                          |                                                       |                            | <b>126 959</b>               | <b>0,92</b>                                 |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                | <b>MATURITY<br/>DATE</b> | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Contrats d'option — position vendeur</b>                    |                          |                                                       |                            |                              |                                             |
| Becton Dickinson @145 option d'achat                           | 17-Jul-15                | (7)                                                   |                            | (568)                        |                                             |
| Colgate-Palmolive @67.5 option d'achat                         | 17-Jul-15                | (1)                                                   |                            | (26)                         |                                             |
| Colgate-Palmolive @70 option d'achat                           | 17-Jul-15                | (7)                                                   |                            | (48)                         |                                             |
| HDFC Bank Ltd. @60 option d'achat                              | 17-Jul-15                | (10)                                                  |                            | (1 810)                      |                                             |
| Johnson & Johnson @103 option d'achat                          | 17-Jul-15                | (1)                                                   |                            | (13)                         |                                             |
| Johnson & Johnson @105 option d'achat                          | 17-Jul-15                | (8)                                                   |                            | (60)                         |                                             |
| Linear Technology Corp. @48 option d'achat                     | 17-Jul-15                | (11)                                                  |                            | (343)                        |                                             |
| Mastercard Inc. @98 option d'achat                             | 17-Jul-15                | (8)                                                   |                            | (215)                        |                                             |
| Middleby Corp. @115 option d'achat                             | 17-Jul-15                | (4)                                                   |                            | (549)                        |                                             |
| Moody's Corp. @110 option d'achat                              | 17-Jul-15                | (2)                                                   |                            | (212)                        |                                             |
| Nike @110 option d'achat                                       | 17-Jul-15                | (7)                                                   |                            | (721)                        |                                             |
| Oracle Corp. @43 option d'achat                                | 17-Jul-15                | (13)                                                  |                            | (57)                         |                                             |
| Sherwin-Williams Co. @290 option d'achat                       | 17-Jul-15                | (2)                                                   |                            | (281)                        |                                             |
| Taiwan Semiconductor @24 option d'achat                        | 17-Jul-15                | (18)                                                  |                            | (449)                        |                                             |
| Taiwan Semiconductor @25 option d'achat                        | 17-Jul-15                | (3)                                                   |                            | (37)                         |                                             |
| TJX Cos. Inc. @67.5 option d'achat                             | 17-Jul-15                | (1)                                                   |                            | (66)                         |                                             |
| TJX Cos. Inc. @70 option d'achat                               | 17-Jul-15                | (9)                                                   |                            | (112)                        |                                             |
| Tractor Supply Co. @95 option d'achat                          | 17-Jul-15                | (5)                                                   |                            | (125)                        |                                             |
| United Tech Co. @117 option d'achat                            | 17-Jul-15                | (6)                                                   |                            | (79)                         |                                             |
| US Bancorp/MN @46 option d'achat                               | 17-Jul-15                | (18)                                                  |                            | (157)                        |                                             |
| Wells Fargo @59.50 option d'achat                              | 17-Jul-15                | (1)                                                   |                            | (9)                          |                                             |
| Wells Fargo @60 option d'achat                                 | 17-Jul-15                | (14)                                                  |                            | (79)                         |                                             |
| WW Grainger Inc. @250 option d'achat                           | 17-Jul-15                | (2)                                                   |                            | (187)                        |                                             |
| <b>Total, contrats d'option — position vendeur</b>             |                          |                                                       |                            | <b>(6 205)</b>               | <b>(0,04)</b>                               |
| <b>Total des contrats d'option</b>                             |                          |                                                       |                            | <b>120 754</b>               | <b>0,88</b>                                 |
| <b>Total des placements</b>                                    |                          |                                                       | <b>13 170 178</b>          | <b>13 349 417</b>            |                                             |
| <b>Coûts de transactions</b>                                   |                          |                                                       | <b>(15 533)</b>            |                              |                                             |
| <b>Autres éléments d'actif net</b>                             |                          |                                                       |                            | <b>294 966</b>               | <b>2,14</b>                                 |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                          |                                                       | <b>13 154 645</b>          | <b>13 765 137</b>            | <b>100,00</b>                               |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, le 31 mai 2012 et mise à jour le 28 août 2014 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement axée sur la valeur fondamentale, en investissant principalement dans des titres de participation étrangers. En plus, d'offrir une plus-value du capital à long terme au moyen d'un portefeuille de titres largement diversifié, par régions et par secteurs, investi principalement sur les marchés américains et internationaux.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. La Société en commandite Fiera Quantum, un membre du même groupe que le gestionnaire, fut le sous-conseiller du Portefeuille jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015. Fiducie RBC Services aux investisseurs est l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds. La Banque Nationale du Canada est le courtier principal et le dépositaire du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds et les titres vendus à découvert sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

#### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Trésorerie

La trésorerie, les dettes bancaires et les marges à recevoir sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, AV, B, F et FV sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu de placement net deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties.

Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

## 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de la période sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le 28 août 2014, le Fonds a émis des titres des catégories A, AV, B, F, FV et O.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts des catégories AV et FV sont offertes aux investisseurs principalement par l'entremise des ententes de régime collectif avec un courtier conseiller. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevées, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Les parts de catégorie AV peuvent être converties en parts des catégories A, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds à la discrétion du gestionnaire, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les parts de catégorie FV sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et doivent respecter les niveaux d'investissement minimums tels que déterminés par le gestionnaire. Les parts de catégorie FV peuvent être converties en parts des catégories A, AV, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds sujet à l'approbation du gestionnaire et de certaines exigences d'admissibilité. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

## 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                                     | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
|--------------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales | 2,25 %      | 1,75 %       | 1,50 %      | 1,25 %      | 0,75 %       |
| 31 décembre 2014                                 | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales | 2,25 %      | 1,75 %       | 1,50 %      | 1,25 %      | 0,75 %       |

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 6. Opérations avec des parties liées

Fiera est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

La société en commandite Fiera Quantum, un membre du même groupe que le gestionnaire, fut le sous-conseiller du Portefeuille jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015 et était en droit de recevoir 50 % des commissions nettes des distributions.

Trust Banque Nationale une filiale à propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, qui possède indirectement 22,3 % des parts à droit de vote de Fiera, est le courtier principale et le dépositaire du Fonds.

Les frais suivants présentés dans l'état du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées :

|                                                      | 30 juin 2015 |
|------------------------------------------------------|--------------|
| Frais de gestion                                     | 60 072       |
| Coûts de transactions                                | 2 924        |
| Frais de comptabilité de fonds                       | 213          |
| Droits de garde                                      | 16 897       |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire | 95 819       |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 43 606          | 8 730               |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 143             | 63                  |
| Montants à recevoir du gestionnaire    | 136 975         | 41 156              |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

| 30 juin 2015                                     | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|--------------------------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                                                  | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales | 26,88 %               | 0,05 %       | 0,15 %      | 0,04 %      | 0,03 %       | 1,35 %      |

  

| 31 décembre 2014                                 | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|--------------------------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                                                  | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales | 63,91 %               | 17,42 %      | 100,00 %    | 0,41 %      | 1,15 %       | 1,35 %      |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour la période close le 30 juin 2015, le Fonds a engagé des rabais de courtage de 313 \$.

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014:

|                   | Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015 |          |               |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------|
|                   | Niveau 1                                                                         | Niveau 2 | Total         |
| Actions           | 13 349 417 \$                                                                    | — \$     | 13 349 417 \$ |
| Contrats d'option | 126 959                                                                          | —        | 126 959       |
|                   | 13 476 376 \$                                                                    | — \$     | 13 476 376 \$ |

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

| Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015     |              |          |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|--------------|
|                                                                                       | Niveau 1     | Niveau 2 | Total        |
| Contrats d'option                                                                     | 6 205 \$     | — \$     | 6 205 \$     |
|                                                                                       | 6 205 \$     | — \$     | 6 205 \$     |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014  |              |          |              |
|                                                                                       | Niveau 1     | Niveau 2 | Total        |
| Actions                                                                               | 1 974 690 \$ | — \$     | 1 974 690 \$ |
| Billets à court terme                                                                 | 89 156       | —        | 89 156       |
| Contrats d'option                                                                     | 20 269       | —        | 20 269       |
|                                                                                       | 2 084 115 \$ | — \$     | 2 084 115 \$ |
| Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |              |          |              |
|                                                                                       | Niveau 1     | Niveau 2 | Total        |
| Billets à court terme                                                                 | 89 829 \$    | — \$     | 89 829 \$    |
| Contrats d'option                                                                     | 2 412        | —        | 2 412        |
|                                                                                       | 92 241 \$    | — \$     | 92 241 \$    |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au Niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Si certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

### b) Placement de billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable.

### c) Contrats d'options

Les contrats d'options sont marqués à la valeur du marché chaque jour d'évaluation selon le profit ou la perte qui aura été réalisé si les contrats auront été liquidés. Les profits et les pertes découlant des contrats d'options détenus comme couverture pour les investissements en capital sont rapportés comme étant des contrats d'options, à juste valeur jusqu'à ce que les contrats soient liquidés ou expirent, après quoi les profits (pertes) sont réalisés. Les profits ou pertes découlant des contrats d'options non détenus comme couverture pour les investissements en capital sont rapportés comme un profit (perte) au quotidien.

Les contrats d'options sont classés au niveau 1.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

## Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

## Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, des variations du taux de change et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

En supposant un coefficient bêta de 0.80 si l'indice MSCI Monde avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – 0.79 %), toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 068 000 \$ (31 décembre 2014 – 157 000 \$). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### (b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

Le Fonds est exposé à un risque de change pour la détention des actifs et/ou passifs libellés en monnaies autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des autres titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est divulguée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats de change à terme standardisé, s'il y a lieu). Pour le montant nominal des contrats de change à terme et les contrats de change à terme standardisé, la position acheteur est illustrée sous « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et la position vendeur sous « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises étrangères auxquelles le Fonds a été fortement exposé, en termes de dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats de change. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur les actifs nets attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 juin 2015        |                                     |                                                                           |
|---------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                     | Exposition au risque de change (\$) | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (\$) |
| Dollars américains  | 7 408 509                           | 370 000                                                                   |
| Franc suisse        | 1 925 688                           | 96 000                                                                    |
| Livre sterling      | 1 396 232                           | 70 000                                                                    |
| Yen japonais        | 769 857                             | 38 000                                                                    |
| Euro                | 615 932                             | 31 000                                                                    |
| Dollar australien   | 397 683                             | 20 000                                                                    |
| Couronne suédoise   | 350 900                             | 18 000                                                                    |
| Dollar de Hong Kong | 197 082                             | 10 000                                                                    |

\* Incluant un montant de 12 982 545 \$ pour les postes non-monnaire et un montant de 79 338 \$ pour les postes monétaire.

| 31 décembre 2014    |                                     |                                                                           |
|---------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                     | Exposition au risque de change (\$) | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (\$) |
| Dollars américains  | 1 147 392                           | 57 000                                                                    |
| Franc suisse        | 289 427                             | 14 000                                                                    |
| Livre sterling      | 196 999                             | 10 000                                                                    |
| Yen japonais        | 96 296                              | 5 000                                                                     |
| Euro                | 92 078                              | 5 000                                                                     |
| Dollar australien   | 49 448                              | 2 000                                                                     |
| Couronne suédoise   | 44 025                              | 2 000                                                                     |
| Dollar de Hong Kong | 29 029                              | 1 000                                                                     |

\* Incluant un montant de 1 975 405 \$ pour les postes non-monnaire et un montant de (30 711) \$ pour les postes monétaire.

Dans les faits, les résultats réels des opérations pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

### (c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court et à long terme représentaient néant % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (December 31, 2014 – (0.03)%).

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de son portefeuille de billets à court terme. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court et à long terme représentaient néant % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (December 31, 2014 – (0.03)%).

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme – court         | —                | (4,30)               |
| Billets à court terme – long          | —                | 4,27                 |
| Matières premières                    | 4,31             | 4,43                 |
| Industries                            | 19,81            | 18,87                |
| Biens de consommation discrétionnaire | 13,92            | 11,63                |
| Biens de consommation de base         | 11,02            | 13,05                |
| Soins de santé                        | 13,66            | 13,39                |
| Services financiers                   | 20,28            | 19,86                |
| Technologies de l'information         | 13,98            | 13,29                |
| Contrats d'options                    | 0,88             | 0,85                 |
| Autres actifs (passifs) nets          | 2,14             | 4,66                 |
| Total                                 | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital ni aucune perte nette en capital.

## 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours de période close le 30 juin est présenté ci-après :

|              | 2015    | 2014 |
|--------------|---------|------|
| Catégorie A  | 241 196 | —    |
| Catégorie AV | 52 289  | —    |
| Catégorie B  | 31 020  | —    |
| Catégorie F  | 120 035 | —    |
| Catégorie FV | 140 046 | —    |
| Catégorie O  | 7 427   | —    |

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                       | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                          |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net                             | 4 526 461                                 | 1 628 610                                 |
| Contrats d'options à la juste valeur                                                  | 43 150                                    | 11 680                                    |
| Trésorerie                                                                            | 16 459                                    | 41 474                                    |
| Montants à recevoir du gestionnaire                                                   | 129 727                                   | 39 283                                    |
| Montants à recevoir sur la vente de placements                                        | —                                         | 4 120                                     |
| Montants à recevoir sur la vente de parts                                             | 23 800                                    | 117 000                                   |
| Marges à recevoir                                                                     | 844                                       | 844                                       |
| Intérêts à recevoir                                                                   | —                                         | 204                                       |
| Dividendes à recevoir                                                                 | 1 979                                     | 1 423                                     |
| <b>Total de l'actif</b>                                                               | <b>4 742 420</b>                          | <b>1 844 638</b>                          |
| <b>Passif</b>                                                                         |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                               |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net                             | —                                         | 89 829                                    |
| Contrats d'options à la juste valeur                                                  | 5 657                                     | 2 971                                     |
| Achats de placements à payer                                                          | —                                         | 4 188                                     |
| Montants à payer pour les parts rachetées                                             | 2 395                                     | —                                         |
| Frais de gestion à payer                                                              | 16 456                                    | 6 963                                     |
| Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert                                    | —                                         | 271                                       |
| Distributions à payer                                                                 | 14                                        | —                                         |
| Charges à payer                                                                       | 30 914                                    | 33 031                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                                | <b>55 436</b>                             | <b>137 253</b>                            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>4 686 984</b>                          | <b>1 707 385</b>                          |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>          |                                           |                                           |
| Catégorie A*                                                                          | 1 291 802                                 | 1 291 896                                 |
| Catégorie AV*                                                                         | 1 350 355                                 | 119 559                                   |
| Catégorie B*                                                                          | 185 533                                   | 1 100                                     |
| Catégorie F*                                                                          | 319 486                                   | 51 109                                    |
| Catégorie FV*                                                                         | 1 450 828                                 | 162 661                                   |
| Catégorie O*                                                                          | 88 980                                    | 81 060                                    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A*                                                                          | 11,71 \$                                  | 10,81 \$                                  |
| Catégorie AV*                                                                         | 11,75 \$                                  | 10,82 \$                                  |
| Catégorie B*                                                                          | 11,83 \$                                  | 10,85 \$                                  |
| Catégorie F*                                                                          | 11,84 \$                                  | 10,86 \$                                  |
| Catégorie FV*                                                                         | 11,88 \$                                  | 10,87 \$                                  |
| Catégorie O*                                                                          | 11,94 \$                                  | 10,89 \$                                  |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                      | 2015<br>\$     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                       |                |
| Intérêts à distribuer                                                                                                | 1 679          |
| Dividendes                                                                                                           | 25 147         |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                             | (2 871)        |
| Autres variations de la juste valeur des placements et des produits dérivés                                          |                |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                          | 123 120        |
| Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options                                                                  | 60 488         |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements                                                | 20 971         |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options                                        | (565)          |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                    | <b>227 969</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                              |                |
| Frais de gestion                                                                                                     | 27 314         |
| Droits de garde                                                                                                      | 9 332          |
| Honoraires d'audit                                                                                                   | 5 945          |
| Frais juridiques                                                                                                     | 5 021          |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                         | 18 280         |
| Intérêts — titres vendus à découvert                                                                                 | 183            |
| Droits de dépôt                                                                                                      | 13 810         |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                       | 45 584         |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                 | 952            |
| Charges d'intérêts                                                                                                   | 2 050          |
| Retenues d'impôts sur les revenus                                                                                    | 7 193          |
| Coûts de transactions                                                                                                | 1 975          |
| <b>Total des charges</b>                                                                                             | <b>137 639</b> |
| Revenu net de placement avant abandons et absorptions                                                                | 90 330         |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire                                                                 | 90 445         |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>180 775</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>          |                |
| Catégorie A*                                                                                                         | 108 220        |
| Catégorie AV*                                                                                                        | 9 084          |
| Catégorie B*                                                                                                         | (375)          |
| Catégorie F*                                                                                                         | 6 527          |
| Catégorie FV*                                                                                                        | 49 399         |
| Catégorie O*                                                                                                         | 7 920          |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie</b> |                |
| Catégorie A*                                                                                                         | 0,96           |
| Catégorie AV*                                                                                                        | 0,17           |
| Catégorie B*                                                                                                         | (0,03)         |
| Catégorie F*                                                                                                         | 0,35           |
| Catégorie FV*                                                                                                        | 0,55           |
| Catégorie O*                                                                                                         | 1,06           |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A*<br>\$ | 2015<br>Catégorie AV*<br>\$ | 2015<br>Catégorie B*<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>1 291 896</b>           | <b>1 19 559</b>             | <b>1 100</b>               |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>108 220</b>             | <b>9 084</b>                | <b>(375)</b>               |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                            |                             |                            |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 82 673                     | 1 228 550                   | 193 049                    |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | —                          | 835                         | 94                         |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (190 987)                  | (6 825)                     | (8 241)                    |
|                                                                                                     | (108 314)                  | 1 222 560                   | 184 902                    |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                            |                             |                            |
| Revenu net de placement                                                                             | —                          | (848)                       | (94)                       |
|                                                                                                     | —                          | (848)                       | (94)                       |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>(94)</b>                | <b>1 230 796</b>            | <b>184 433</b>             |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>1 291 802</b>           | <b>1 350 355</b>            | <b>185 533</b>             |

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie F*<br>\$ | 2015<br>Catégorie FV*<br>\$ | 2015<br>Catégorie O*<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>51 109</b>              | <b>162 661</b>              | <b>81 060</b>              |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>6 527</b>               | <b>49 399</b>               | <b>7 920</b>               |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                            |                             |                            |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 270 154                    | 1 321 055                   | —                          |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 128                        | 659                         | 71                         |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (8 273)                    | (82 087)                    | —                          |
|                                                                                                     | 262 009                    | 1 239 627                   | 71                         |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                            |                             |                            |
| Revenu net de placement                                                                             | (159)                      | (859)                       | (71)                       |
|                                                                                                     | (159)                      | (859)                       | (71)                       |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>268 377</b>             | <b>1 288 167</b>            | <b>7 920</b>               |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>319 486</b>             | <b>1 450 828</b>            | <b>88 980</b>              |

|                                                                                                     | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>1 707 385</b>             |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>180 775</b>               |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                              |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 3 095 481                    |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 1 787                        |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (296 413)                    |
|                                                                                                     | 2 800 855                    |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                              |
| Revenu net de placement                                                                             | (2 031)                      |
|                                                                                                     | (2 031)                      |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>2 979 599</b>             |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>4 686 984</b>             |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite) (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                     | 2015<br>Catégorie A* | 2015<br>Catégorie AV* | 2015<br>Catégorie B* |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>119 535</b>       | <b>11 054</b>         | <b>101</b>           |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 6 974                | 104 405               | 16 288               |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | —                    | 71                    | 8                    |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | (16 212)             | (585)                 | (708)                |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>110 297</b>       | <b>114 945</b>        | <b>15 689</b>        |

  

|                                                                     | 2015<br>Catégorie F* | 2015<br>Catégorie FV* | 2015<br>Catégorie O* |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>4 708</b>         | <b>14 963</b>         | <b>7 446</b>         |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 22 954               | 114 340               | —                    |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | 11                   | 56                    | —                    |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | (700)                | (7 185)               | 6                    |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>26 973</b>        | <b>122 174</b>        | <b>7 452</b>         |

\* Les catégories A, AV, B, F, FV et O ont été lancées le 28 août 2014.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                    |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 180 775            |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                    |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | 2 871              |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (123 120)          |
| Perte (gain) net réalisé sur les contrats d'options                                                    | (60 488)           |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | (20 971)           |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options                          | 565                |
| Achats de placements                                                                                   | (4 787 425)        |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 1 974 907          |
| Montants à recevoir du gestionnaire                                                                    | (90 444)           |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | 204                |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | (556)              |
| Frais de gestion à payer                                                                               | 9 493              |
| Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert                                                     | (271)              |
| Charges à payer                                                                                        | (2 117)            |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>(2 916 577)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                    |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (230)              |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 3 188 681          |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (294 018)          |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>2 894 433</b>   |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | (2 871)            |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | (22 144)           |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | 41 474             |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>16 459</b>      |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                    |
| Intérêts reçus                                                                                         | 1 883              |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts                                                | 17 398             |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                       | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Actions</b>                                                        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Services de consommation</b>                                       |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Chipotle Mexican Grill Inc.                                           |                    |                   | 104                                        | 82 264             | 78 551               |                                    |
| NIKE Inc.                                                             |                    |                   | 1 259                                      | 157 678            | 169 786              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 239 942            | 248 337              | 5,30                               |
| <b>Commerce de détail</b>                                             |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| AutoZone Inc.                                                         |                    |                   | 187                                        | 153 802            | 155 695              |                                    |
| Lowes Cos Inc.                                                        |                    |                   | 1 280                                      | 106 849            | 107 020              |                                    |
| TJX Cos Inc.                                                          |                    |                   | 2 065                                      | 165 977            | 170 590              |                                    |
| Tiffany & Co.                                                         |                    |                   | 832                                        | 93 780             | 95 354               |                                    |
| Tractor Supply Co.                                                    |                    |                   | 1 233                                      | 132 075            | 138 449              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 652 483            | 667 108              | 14,23                              |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b>                   |                    |                   |                                            | <b>892 425</b>     | <b>915 445</b>       | <b>19,53</b>                       |
| <b>Biens de consommation de base</b>                                  |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Aliments, boissons et tabac</b>                                    |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| PepsiCo Inc.                                                          |                    |                   | 1 172                                      | 134 948            | 136 574              | 2,91                               |
| <b>Produits ménagers et personnels</b>                                |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Colgate-Palmolive Co.                                                 |                    |                   | 1 938                                      | 160 322            | 158 260              | 3,38                               |
| <b>Total, biens de consommation de base</b>                           |                    |                   |                                            | <b>295 270</b>     | <b>294 834</b>       | <b>6,29</b>                        |
| <b>Services financiers</b>                                            |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                                        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| US Bancorp/MN                                                         |                    |                   | 3 828                                      | 201 834            | 207 412              |                                    |
| Wells Fargo & Co.                                                     |                    |                   | 3 353                                      | 221 788            | 235 425              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 423 622            | 442 837              | 9,45                               |
| <b>Services financiers diversifiés</b>                                |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Moody's Corp.                                                         |                    |                   | 2 199                                      | 276 450            | 296 388              |                                    |
| Franklin Resources Inc.                                               |                    |                   | 1 412                                      | 90 203             | 86 431               |                                    |
| MSCI Inc.                                                             |                    |                   | 1 812                                      | 121 233            | 139 238              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 487 886            | 522 057              | 11,14                              |
| <b>Total, services financiers</b>                                     |                    |                   |                                            | <b>911 508</b>     | <b>964 894</b>       | <b>20,59</b>                       |
| <b>Soins de santé</b>                                                 |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Matériel et services de soins de santé</b>                         |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Becton Dickinson and Co.                                              |                    |                   | 1 150                                      | 189 785            | 203 371              |                                    |
| UnitedHealth Group Inc.                                               |                    |                   | 992                                        | 142 350            | 151 093              |                                    |
| Varian Medical Systems Inc.                                           |                    |                   | 1 059                                      | 110 998            | 111 494              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 443 133            | 465 958              | 9,94                               |
| <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b> |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Johnson & Johnson                                                     |                    |                   | 2 122                                      | 262 668            | 258 193              |                                    |
| Mettler-Toledo International Inc.                                     |                    |                   | 285                                        | 104 313            | 121 495              |                                    |
|                                                                       |                    |                   |                                            | 366 981            | 379 688              | 8,10                               |
| <b>Total, soins de santé</b>                                          |                    |                   |                                            | <b>810 114</b>     | <b>845 646</b>       | <b>18,04</b>                       |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                     | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-----------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Industries</b>                                   |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Biens d'équipements</b>                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| 3M Co.                                              |                    |                   | 791                                        | 154 536            | 152 376              |                                    |
| Graco Inc.                                          |                    |                   | 1 358                                      | 120 710            | 120 424              |                                    |
| Middleby Corp/The.                                  |                    |                   | 731                                        | 92 735             | 102 423              |                                    |
| United Technologies Corp.                           |                    |                   | 1 271                                      | 179 071            | 176 022              |                                    |
| WW Grainger Inc.                                    |                    |                   | 336                                        | 99 744             | 99 270               |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 646 796            | 650 515              | 13,89                              |
| <b>Services commerciaux et fournitures</b>          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| IHS Inc.                                            |                    |                   | 649                                        | 97 508             | 104 222              | 2,22                               |
| <b>Total, industries</b>                            |                    |                   |                                            | <b>744 304</b>     | <b>754 737</b>       | <b>16,11</b>                       |
| <b>Technologies de l'information</b>                |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Semi-conducteurs et matériel</b>                 |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Linear Technology Corp.                             |                    |                   | 1 946                                      | 108 563            | 107 457              | 2,29                               |
| <b>Logiciel et services</b>                         |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Mastercard Inc.                                     |                    |                   | 1 397                                      | 155 900            | 163 038              |                                    |
| Oracle Corp.                                        |                    |                   | 2 894                                      | 149 017            | 145 605              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 304 917            | 308 643              | 6,59                               |
| <b>Total, technologies de l'information</b>         |                    |                   |                                            | <b>413 480</b>     | <b>416 100</b>       | <b>8,88</b>                        |
| <b>Matières premières</b>                           |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Ecolab Inc.                                         |                    |                   | 625                                        | 86 496             | 88 227               |                                    |
| Praxair Inc.                                        |                    |                   | 748                                        | 112 631            | 111 641              |                                    |
| Sherwin-Williams Co.                                |                    |                   | 393                                        | 135 460            | 134 937              |                                    |
| <b>Total, matières premières</b>                    |                    |                   |                                            | <b>334 587</b>     | <b>334 805</b>       | <b>7,14</b>                        |
| <b>Total, actions</b>                               |                    |                   |                                            | <b>4 401 688</b>   | <b>4 526 461</b>     | <b>96,58</b>                       |
| <b>Contrats d'option — position acheteur</b>        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @187 option de vente             | 18-Sep-15          |                   | 3                                          |                    | 732                  |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @194 option de vente             | 18-Sep-15          |                   | 1                                          |                    | 376                  |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @195 option de vente             | 18-Sep-15          |                   | 3                                          |                    | 1 202                |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @197 option de vente             | 18-Sep-15          |                   | 2                                          |                    | 904                  |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @200 option de vente             | 18-Sep-15          |                   | 1                                          |                    | 544                  |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @201 option de vente             | 18-Sep-15          |                   | 2                                          |                    | 1 157                |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @194 option de vente             | 19-Dec-15          |                   | 1                                          |                    | 714                  |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @195 option de vente             | 19-Dec-15          |                   | 4                                          |                    | 2 984                |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @196 option de vente             | 19-Dec-15          |                   | 1                                          |                    | 778                  |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @197 option de vente             | 19-Dec-15          |                   | 2                                          |                    | 1 627                |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @200 option de vente             | 19-Dec-15          |                   | 3                                          |                    | 2 777                |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @197 option de vente             | 18-Mar-16          |                   | 9                                          |                    | 10 051               |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @200 option de vente             | 18-Mar-16          |                   | 2                                          |                    | 2 481                |                                    |
| SPDR S&P 500 Trust @200 option de vente             | 17-Jun-16          |                   | 11                                         |                    | 16 823               |                                    |
| <b>Total, contrats d'option — position acheteur</b> |                    |                   |                                            |                    | <b>43 150</b>        | <b>0,92</b>                        |
| <b>Contrats d'option — position vendeur</b>         |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Autozone Inc. @700 option d'achat                   | 17-Jul-15          |                   | (1)                                        |                    | (147)                |                                    |
| Becton Dickinson @145 option d'achat                | 17-Jul-15          |                   | (6)                                        |                    | (487)                |                                    |
| Chipotle Mexican Grill Inc. @635 option d'achat     | 17-Jul-15          |                   | (1)                                        |                    | (147)                |                                    |
| Colgate-Palmolive @70 option d'achat                | 17-Jul-15          |                   | (9)                                        |                    | (62)                 |                                    |
| IHS Inc. @130 option d'achat                        | 17-Jul-15          |                   | (3)                                        |                    | (534)                |                                    |
| Johnson & Johnson@105 option d'achat                | 17-Jul-15          |                   | (10)                                       |                    | (75)                 |                                    |
| Linear Technology Corp. @48 option d'achat          | 17-Jul-15          |                   | (9)                                        |                    | (281)                |                                    |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)**

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Contrats d'option — position vendeur (suite)</b>            |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Lowe's Cos. Inc. @72.5 option d'achat                          | 17-Jul-15          |                   | (6)                                        |                    | (26)                 |                                    |
| Mastercard Inc. @98 option d'achat                             | 17-Jul-15          |                   | (7)                                        |                    | (188)                |                                    |
| Mettler-Toledo Intern @350 option d'achat                      | 17-Jul-15          |                   | (1)                                        |                    | (228)                |                                    |
| Middleby Corp. @115 option d'achat                             | 17-Jul-15          |                   | (3)                                        |                    | (412)                |                                    |
| Nike @110 option d'achat                                       | 17-Jul-15          |                   | (6)                                        |                    | (618)                |                                    |
| Oracle Corp. @43 option d'achat                                | 17-Jul-15          |                   | (13)                                       |                    | (57)                 |                                    |
| Pepsico Inc. @98 option d'achat                                | 17-Jul-15          |                   | (6)                                        |                    | (109)                |                                    |
| Sherwin-Williams Co. @290 option d'achat                       | 17-Jul-15          |                   | (2)                                        |                    | (281)                |                                    |
| Tiffany & Co. @97.5 option d'achat                             | 17-Jul-15          |                   | (4)                                        |                    | (80)                 |                                    |
| TJX Cos. Inc. @67.5 option d'achat                             | 17-Jul-15          |                   | (1)                                        |                    | (66)                 |                                    |
| TJX Cos. Inc. @70 option d'achat                               | 17-Jul-15          |                   | (9)                                        |                    | (112)                |                                    |
| Tractor Supply Co. @95 option d'achat                          | 17-Jul-15          |                   | (6)                                        |                    | (150)                |                                    |
| United Tech Co. @117 option d'achat                            | 17-Jul-15          |                   | (6)                                        |                    | (79)                 |                                    |
| Unitedhealth Group Inc. @125 option d'achat                    | 17-Jul-15          |                   | (5)                                        |                    | (1 077)              |                                    |
| US Bancopr/MN @46 option d'achat                               | 17-Jul-15          |                   | (18)                                       |                    | (157)                |                                    |
| Wells Fargo @59.50 option d'achat                              | 17-Jul-15          |                   | (1)                                        |                    | (9)                  |                                    |
| Wells Fargo @60 option d'achat                                 | 17-Jul-15          |                   | (16)                                       |                    | (90)                 |                                    |
| WW Grainger Inc. @250 option d'achat                           | 17-Jul-15          |                   | (2)                                        |                    | (187)                |                                    |
| <b>Total, contrats d'option — position vendeur</b>             |                    |                   |                                            |                    | <b>(5 657)</b>       | <b>(0,12)</b>                      |
| <b>Total des contrats d'option</b>                             |                    |                   |                                            |                    | <b>37 493</b>        | <b>0,80</b>                        |
| <b>Total des placements</b>                                    |                    |                   |                                            | <b>4 401 688</b>   | <b>4 526 461</b>     |                                    |
| <b>Coûts de transactions</b>                                   |                    |                   |                                            | <b>(1 427)</b>     |                      |                                    |
| <b>Autres éléments d'actif net</b>                             |                    |                   |                                            |                    | <b>123 030</b>       | <b>2,62</b>                        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                    |                   |                                            | <b>4 400 261</b>   | <b>4 686 984</b>     | <b>100,00</b>                      |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds défensif d'actions américaines (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, le 31 mai 2012 et mise à jour le 28 août 2014 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement axée sur la valeur fondamentale, en investissant principalement dans des titres de participation américains. En plus, d'offrir une plus-value du capital à long terme au moyen d'un portefeuille de titres largement diversifié, par secteurs, investi principalement sur les marchés américains.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. La Société en commandite Fiera Quantum, un membre du même groupe que le gestionnaire, fut le sous-conseiller du Portefeuille jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015. Fiducie RBC Services aux investisseurs est l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds. La Banque Nationale du Canada est le courtier principal et le dépositaire du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds et les titres vendus à découvert sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur l'état de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie, les dettes bancaires et les marges à recevoir sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts nominal reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, AV, B, F et FV sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu de placement net deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties.

Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

#### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

#### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

### 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de la période sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le 28 août 2014, le Fonds a émis des titres des catégories A, AV, B, F, FV et O.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts des catégories AV et FV sont offertes aux investisseurs principalement par l'entremise des ententes de régime collectif avec un courtier conseiller. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevées, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Les parts de catégorie AV peuvent être converties en parts des catégories A, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds à la discrétion du gestionnaire, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les parts de catégorie FV sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et doivent respecter les niveaux d'investissement minimums tels que déterminés par le gestionnaire. Les parts de catégorie FV peuvent être converties en parts des catégories A, AV, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds sujet à l'approbation du gestionnaire et de certaines exigences d'admissibilité. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

### 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                                       | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
|----------------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions américaines | 2,00 %      | 1,75 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,75 %       |
| 31 décembre 2014                                   | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions américaines | 2,00 %      | 1,75 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,75 %       |

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts.

Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

### 6. Opérations avec des parties liées

Fiera est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

La société en commandite Fiera Quantum, un membre du même groupe que le gestionnaire, fut le sous-conseiller du Portefeuille jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015 et était en droit de recevoir 50 % des commissions nettes des distributions.

Trust Banque Nationale une filiale à propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, qui possède indirectement 22,3 % des parts à droit de vote de Fiera, est le courtier principale et le dépositaire du Fonds.

Les frais suivants présentés dans l'état du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées :

|                                                      | 30 juin 2015 |
|------------------------------------------------------|--------------|
| Frais de gestion                                     | 27 314       |
| Coûts de transactions                                | 3 028        |
| Frais de comptabilité de fonds                       | 78           |
| Droits de garde                                      | 9 332        |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire | 90 445       |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 16 456          | 6 963               |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 95              | 63                  |
| Montants à recevoir du gestionnaire    | 129 727         | 39 283              |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

| 30 juin 2015                                      | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|---------------------------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                                                   | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions américaine | 77,44 %               | 0,09 %       | 0,65 %      | 0,38 %      | 0,08 %       | 1,36 %      |
| 31 décembre 2014                                  | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|                                                   | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds défensif d'actions américaine | 84,82 %               | 0,91 %       | 100,00 %    | 2,15 %      | 0,67 %       | 1,36 %      |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour la période close le 30 juin 2015, le Fonds a engagé des rabais de courtage de 32 \$.

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement ; et
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Le tableau de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015      |              |          |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|--------------|
|                                                                                       | Niveau 1     | Niveau 2 | Total        |
| Actions                                                                               | 4 526 461 \$ | — \$     | 4 526 461 \$ |
| Contrats d'option                                                                     | 43 150       | —        | 43 150       |
|                                                                                       | 4 569 611 \$ | — \$     | 4 569 611 \$ |
| Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015     |              |          |              |
|                                                                                       | Niveau 1     | Niveau 2 | Total        |
| Contrats d'option                                                                     | 5 657 \$     | — \$     | 5 657 \$     |
|                                                                                       | 5 657 \$     | — \$     | 5 657 \$     |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014  |              |          |              |
|                                                                                       | Niveau 1     | Niveau 2 | Total        |
| Actions                                                                               | 1 539 454 \$ | — \$     | 1 539 454 \$ |
| Billets à court terme                                                                 | 89 156       | —        | 89 156       |
| Contrats d'option                                                                     | 11 680       | —        | 11 680       |
|                                                                                       | 1 640 290 \$ | — \$     | 1 640 290 \$ |
| Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |              |          |              |
|                                                                                       | Niveau 1     | Niveau 2 | Total        |
| Billets à court terme                                                                 | 89 829 \$    | — \$     | 89 829 \$    |
| Contrats d'option                                                                     | 2 971        | —        | 2 971        |
|                                                                                       | 92 800 \$    | — \$     | 92 800 \$    |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

### b) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

### c) Contrats d'options

Les contrats d'options sont marqués à la valeur du marché chaque jour d'évaluation selon le profit ou la perte qui aura été réalisé si les contrats auront été liquidés. Les profits et les pertes découlant des contrats d'options détenus comme couverture pour les investissements en capital sont rapportés comme étant des contrats d'options, à juste valeur jusqu'à ce que les contrats soient liquidés ou expirent, après quoi les profits (pertes) sont réalisés. Les profits ou pertes découlant des contrats d'options non détenus comme couverture pour les investissements en capital sont rapportés comme un profit (perte) au quotidien.

Les contrats d'options sont classés au niveau 1.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

## Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

# FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, des variations du taux de change et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

#### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0,85, si l'indice S&P 500 avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – 0,86), toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 386 000 \$ (31 décembre 2014 – 132 000 \$). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### (b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

Le Fonds est exposé à un risque de change pour la détention des actifs et/ou passifs libellés en monnaies autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des autres titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est divulguée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats de change à terme standardisé, s'il y a lieu). Pour le montant nominal des contrats de change à terme et les contrats de change à terme standardisé, la position acheteur est illustrée sous « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et la position vendeur sous « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises étrangères auxquelles le Fonds a été fortement exposé, en termes de dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats de change. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur les actifs nets attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 juin 2015       |                                     |                                                                           |
|--------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                    | Exposition au risque de change (\$) | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (\$) |
| Dollars américains | 4 496 772                           | 225 000                                                                   |

\* Incluant un montant de 4 526 461 \$ pour les postes non-monétaire et un montant de (29 689)\$ pour les postes monétaire.

| 31 décembre 2014   |                                     |                                                                           |
|--------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                    | Exposition au risque de change (\$) | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (\$) |
| Dollars américains | 1 548 662                           | 77 000                                                                    |

\* Incluant un montant de 1 539 459 \$ pour les postes non-monétaire et un montant de 9 203 \$ pour les postes monétaire.

Dans les faits, les résultats réels des opérations pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

#### (c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court et à long terme représentaient néant % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – (0,04)%).

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de son portefeuille de billets à court terme. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court et à long terme représentaient néant % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – (0,04)%).

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

# **FIERA CAPITAL FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **NOTES ANNEXES (suite)**

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme – court         | —                | (5,26)               |
| Billets à court terme – long          | —                | 5,22                 |
| Matières premières                    | 7,14             | 6,08                 |
| Industries                            | 16,11            | 13,27                |
| Biens de consommation discrétionnaire | 19,53            | 18,43                |
| Biens de consommation de base         | 6,29             | 8,38                 |
| Soins de santé                        | 18,04            | 16,28                |
| Services financiers                   | 20,59            | 18,76                |
| Technologies de l'information         | 8,88             | 8,96                 |
| Contrats d'option                     | 0,80             | 0,51                 |
| Autres actifs (passifs) nets          | 2,62             | 9,37                 |
| Total                                 | 100,00           | 100,00               |

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## **9. Impôts sur le résultat et les gains en capital**

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital ni aucune perte nette en capital.

## **10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

Le nombre moyen de parts en circulation au cours de période close le 30 juin est présenté ci-après :

|              | 2015    |
|--------------|---------|
| Catégorie A  | 112 241 |
| Catégorie AV | 53 637  |
| Catégorie B  | 11 607  |
| Catégorie F  | 18 790  |
| Catégorie FV | 89 731  |
| Catégorie O  | 7 446   |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                              | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                 |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                       |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le                                          |                                           |                                           |
| biais du résultat net                                                        | 48 716 374                                | 50 368 135                                |
| Trésorerie                                                                   | 23 303                                    | —                                         |
| Intérêts à recevoir                                                          | 665                                       | 408                                       |
| Dividendes à recevoir                                                        | 49 864                                    | 51 320                                    |
| Montants à recevoir sur la vente                                             |                                           |                                           |
| de parts                                                                     | 187 000                                   | 70 000                                    |
| Autres montants à recevoir                                                   | —                                         | 6 000                                     |
| <b>Total de l'actif</b>                                                      | <b>48 977 206</b>                         | <b>50 495 863</b>                         |
| <b>Passif</b>                                                                |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                      |                                           |                                           |
| Dette bancaire                                                               | —                                         | 166 728                                   |
| Montants à payer pour les parts                                              |                                           |                                           |
| rachetées                                                                    | 104 712                                   | 119 345                                   |
| Distributions à payer                                                        | 326                                       | —                                         |
| Frais de gestion à payer                                                     | 11 250                                    | 12 490                                    |
| Charges à payer                                                              | 80 971                                    | 44 880                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                       | <b>197 259</b>                            | <b>343 443</b>                            |
| <b>Actif net attribuable aux</b>                                             |                                           |                                           |
| <b>porteurs de parts rachetables</b>                                         | <b>48 779 947</b>                         | <b>50 152 420</b>                         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                  | 89 658                                    | 1 646                                     |
| Catégorie B                                                                  | 8 585 478                                 | 9 475 275                                 |
| Catégorie F                                                                  | 40 276                                    | 39 283                                    |
| Catégorie O                                                                  | 40 064 535                                | 40 636 216                                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par</b>  |                                           |                                           |
| <b>catégorie</b>                                                             |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                  | 21,94 \$                                  | 21,60 \$                                  |
| Catégorie B                                                                  | 23,78 \$                                  | 23,18 \$                                  |
| Catégorie F                                                                  | 24,16 \$                                  | 23,56 \$                                  |
| Catégorie O                                                                  | 25,27 \$                                  | 24,65 \$                                  |

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                             | 2015<br>\$       | 2014<br>\$       |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Revenus</b>                                                              |                  |                  |
| Intérêts à distribuer                                                       | 5 449            | 5 056            |
| Revenus de prêts de titres                                                  | 1 451            | 1 465            |
| Dividendes                                                                  | 488 057          | 424 278          |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                    | 1 234            | (39)             |
| Autres variations de la juste valeur des placements                         |                  |                  |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                 | 2 011 298        | 1 306 546        |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente                      |                  |                  |
| des placements                                                              | (636 246)        | 3 286 709        |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                           | <b>1 871 243</b> | <b>5 024 015</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                     |                  |                  |
| Frais de gestion                                                            | 66 036           | 73 739           |
| Droits de garde                                                             | 23 317           | 40 730           |
| Honoraires d'audit                                                          | 6 912            | 10 350           |
| Frais juridiques                                                            | 5 071            | 4 710            |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                | 47 555           | 38 558           |
| Droits de dépôt                                                             | 13 949           | 8 386            |
| Frais de comptabilité de fonds                                              | 3 235            | 950              |
| Frais du comité d'examen indépendant                                        | 5 201            | 2 883            |
| Retenues d'impôts sur les revenus                                           | —                | 55               |
| Coûts de transactions                                                       | 12 046           | 22 131           |
| <b>Total des charges</b>                                                    | <b>183 322</b>   | <b>202 492</b>   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>                             |                  |                  |
| <b>attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>1 687 921</b> | <b>4 821 523</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de</b> |                  |                  |
| <b>parts rachetables par catégorie</b>                                      |                  |                  |
| Catégorie A                                                                 | (1 242)          | 176              |
| Catégorie B                                                                 | 260 697          | 1 212 320        |
| Catégorie F                                                                 | 1 089            | 6 419            |
| Catégorie O                                                                 | 1 427 377        | 3 602 608        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de</b> |                  |                  |
| <b>parts rachetables par part par catégorie</b>                             |                  |                  |
| Catégorie A                                                                 | (0,76)           | 2,32             |
| Catégorie B                                                                 | 0,67             | 2,54             |
| Catégorie F                                                                 | 0,65             | 2,62             |
| Catégorie O                                                                 | 0,89             | 2,92             |

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE**

## **ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$ | 2014<br>\$   | 2015<br>Catégorie B<br>\$ | 2014<br>\$        | 2015<br>Catégorie F<br>\$    | 2014<br>\$        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|---------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>1 646</b>              | <b>1 500</b> | <b>9 475 275</b>          | <b>10 110 102</b> | <b>39 283</b>                | <b>52 733</b>     |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>(1 242)</b>            | <b>176</b>   | <b>260 697</b>            | <b>1 212 320</b>  | <b>1 089</b>                 | <b>6 419</b>      |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |              |                           |                   |                              |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 127 713                   | —            | 71 144                    | 716 259           | —                            | —                 |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (38 459)                  | —            | (1 221 569)               | (999 468)         | —                            | (1 630)           |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 539                       | —            | 2 514                     | 9 620             | 3                            | 110               |
|                                                                                                     | <b>89 793</b>             | <b>—</b>     | <b>(1 147 911)</b>        | <b>(273 589)</b>  | <b>3</b>                     | <b>(1 520)</b>    |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |              |                           |                   |                              |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | (539)                     | —            | (2 583)                   | (9 818)           | (99)                         | (128)             |
|                                                                                                     | <b>(539)</b>              | <b>—</b>     | <b>(2 583)</b>            | <b>(9 818)</b>    | <b>(99)</b>                  | <b>(128)</b>      |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>88 012</b>             | <b>176</b>   | <b>(889 797)</b>          | <b>928 913</b>    | <b>993</b>                   | <b>4 771</b>      |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>89 658</b>             | <b>1 676</b> | <b>8 585 478</b>          | <b>11 039 015</b> | <b>40 276</b>                | <b>57 504</b>     |
|                                                                                                     |                           |              | 2015<br>Catégorie O<br>\$ | 2014<br>\$        | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ | 2014<br>\$        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          |                           |              | <b>40 636 216</b>         | <b>20 550 066</b> | <b>50 152 420</b>            | <b>30 714 401</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       |                           |              | <b>1 427 377</b>          | <b>3 602 608</b>  | <b>1 687 921</b>             | <b>4 821 523</b>  |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                           |              |                           |                   |                              |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          |                           |              | 5 308 626                 | 9 191 717         | 5 507 483                    | 9 907 976         |
| Rachat de parts rachetables                                                                         |                           |              | (7 303 372)               | (2 715 744)       | (8 563 400)                  | (3 716 842)       |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                |                           |              | 318 285                   | 182 771           | 321 341                      | 192 501           |
|                                                                                                     |                           |              | <b>(1 676 461)</b>        | <b>6 658 744</b>  | <b>(2 734 576)</b>           | <b>6 383 635</b>  |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                           |              |                           |                   |                              |                   |
| Revenu net de placement                                                                             |                           |              | (322 597)                 | (229 221)         | (325 818)                    | (239 167)         |
|                                                                                                     |                           |              | <b>(322 597)</b>          | <b>(229 221)</b>  | <b>(325 818)</b>             | <b>(239 167)</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                           |              | <b>(571 681)</b>          | <b>10 032 131</b> | <b>(1 372 473)</b>           | <b>10 965 991</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           |                           |              | <b>40 064 535</b>         | <b>30 582 197</b> | <b>48 779 947</b>            | <b>41 680 392</b> |
|                                                                                                     |                           |              | 2015<br>Catégorie A       | 2014              | 2015<br>Catégorie B          | 2014              |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      |                           |              | <b>76</b>                 | <b>76</b>         | <b>408 725</b>               | <b>482 111</b>    |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           |                           |              | 5 698                     | —                 | 3 040                        | 33 168            |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  |                           |              | (1 712)                   | —                 | (50 900)                     | (46 076)          |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 |                           |              | 25                        | —                 | 105                          | 409               |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       |                           |              | <b>4 087</b>              | <b>76</b>         | <b>360 970</b>               | <b>469 612</b>    |
|                                                                                                     |                           |              | 2015<br>Catégorie F       | 2014              | 2015<br>Catégorie O          | 2014              |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>                                      |                           |              | <b>1 667</b>              | <b>2 478</b>      | <b>1 648 465</b>             | <b>925 777</b>    |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice                                           |                           |              | —                         | —                 | 207 099                      | 409 366           |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                                                  |                           |              | —                         | (72)              | (282 777)                    | (113 424)         |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions                                 |                           |              | —                         | 4                 | 12 595                       | 7 345             |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>                                       |                           |              | <b>1 667</b>              | <b>2 410</b>      | <b>1 585 382</b>             | <b>1 229 064</b>  |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE**

## **TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$         | 2014<br>\$         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                    |                    |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 1 687 921          | 4 821 523          |
| Ajustements au titre des éléments suivants :                                                           |                    |                    |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | (1 234)            | 39                 |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (2 011 298)        | (1 306 546)        |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | 636 246            | (3 286 709)        |
| Achats de placements                                                                                   | (13 203 060)       | (25 389 279)       |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 16 229 873         | 19 038 374         |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | (257)              | (32)               |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | 1 456              | (21 502)           |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 6 000              | 3 535              |
| Frais de gestion à payer                                                                               | (1 240)            | 590                |
| Charges à payer                                                                                        | 36 091             | 5 442              |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>3 380 498</b>   | <b>(6 134 565)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                    |                    |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (4 151)            | (46 615)           |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 5 390 483          | 9 907 950          |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (8 578 033)        | (3 761 637)        |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>(3 191 701)</b> | <b>6 099 698</b>   |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | 1 234              | (39)               |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | 188 797            | (34 867)           |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | (166 728)          | 11 454             |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>23 303</b>      | <b>(23 452)</b>    |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                    |                    |
| Intérêts reçus                                                                                         | 5 192              | 5 024              |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts                                                | 489 513            | 402 776            |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                  | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>PARTS/VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                                     |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                                            |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                         | 30-Jul-15          | 0,632 %           | 390 000                                          | 389 496            | 389 496              |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                         | 13-Aug-15          | 0,614 %           | 50 000                                           | 49 935             | 49 935               |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                         | 27-Aug-15          | 0,611 %           | 690 000                                          | 689 085            | 689 085              |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                                         | 10-Sep-15          | 0,582 %           | 350 000                                          | 349 521            | 349 521              |                                    |
| <b>Total des billets à court terme</b>                           |                    |                   |                                                  | <b>1 478 037</b>   | <b>1 478 037</b>     | <b>3,03</b>                        |
| <b>Actions</b>                                                   |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>                     |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| <b>Composants d'automobiles</b>                                  |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Magna International Inc.                                         |                    |                   | 16 843                                           | 704 420            | 1 180 694            | 2,42                               |
| <b>Services de consommation</b>                                  |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Les Vêtements de Sport Gildan inc.                               |                    |                   | 43 485                                           | 1 311 205          | 1 804 193            | 3,70                               |
| <b>Médias</b>                                                    |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Cinéplex Inc.                                                    |                    |                   | 15 120                                           | 587 056            | 710 942              | 1,46                               |
| <b>Commerce de détail</b>                                        |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Dollarama Inc.                                                   |                    |                   | 13 560                                           | 470 042            | 1 026 492            | 2,10                               |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b>              |                    |                   |                                                  | <b>3 072 723</b>   | <b>4 722 321</b>     | <b>9,68</b>                        |
| <b>Biens de consommation de base</b>                             |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| <b>Vente au détail de produits alimentaires et de base</b>       |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Alimentation Couche-Tard inc., cat. B                            |                    |                   | 33 942                                           | 869 354            | 1 813 521            |                                    |
| <b>Total, biens de consommation de base</b>                      |                    |                   |                                                  | <b>869 354</b>     | <b>1 813 521</b>     | <b>3,72</b>                        |
| <b>Services financiers</b>                                       |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                                   |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Banque de Nouvelle-Écosse                                        |                    |                   | 28 678                                           | 1 601 199          | 1 848 871            |                                    |
| Banque Royale du Canada                                          |                    |                   | 39 312                                           | 2 230 718          | 3 002 651            |                                    |
| Banque Toronto-Dominion                                          |                    |                   | 56 305                                           | 2 298 520          | 2 986 417            |                                    |
|                                                                  |                    |                   |                                                  | 6 130 437          | 7 837 939            | 16,07                              |
| <b>Services financiers diversifiés</b>                           |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Services financiers Élément                                      |                    |                   | 70 446                                           | 892 033            | 1 391 309            |                                    |
| Onex Corp.                                                       |                    |                   | 8 130                                            | 395 897            | 561 864              |                                    |
|                                                                  |                    |                   |                                                  | 1 287 930          | 1 953 173            | 4,00                               |
| <b>Assurance</b>                                                 |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Fairfax Financial Holdings Ltd., actions à droit de vote limités |                    |                   | 573                                              | 375 300            | 352 899              |                                    |
| Société Financière Manuvie                                       |                    |                   | 103 179                                          | 2 284 462          | 2 394 785            |                                    |
|                                                                  |                    |                   |                                                  | 2 659 762          | 2 747 684            | 5,63                               |
| <b>Immobilier</b>                                                |                    |                   |                                                  |                    |                      |                                    |
| Brookfield Asset Management Inc., cat. A                         |                    |                   | 45 455                                           | 1 067 634          | 1 983 656            |                                    |
| Brookfield Property Partners LP                                  |                    |                   | 30 860                                           | 760 894            | 852 353              |                                    |
| Colliers International Group Inc.                                |                    |                   | 2 150                                            | 88 632             | 102 770              |                                    |
| FirstService Corp.                                               |                    |                   | 2 150                                            | 55 591             | 74 648               |                                    |
|                                                                  |                    |                   |                                                  | 1 972 751          | 3 013 427            | 6,18                               |
| <b>Total, services financiers</b>                                |                    |                   |                                                  | <b>12 050 880</b>  | <b>15 552 223</b>    | <b>31,88</b>                       |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                       | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>PARTS/VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Soins de santé</b>                                                 |                                                             |                            |                              |                                             |
| <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b> |                                                             |                            |                              |                                             |
| Concordia Healthcare Corp.                                            | 5 818                                                       | 521 283                    | 525 075                      |                                             |
| <b>Total, soins de santé</b>                                          |                                                             | <b>521 283</b>             | <b>525 075</b>               | <b>1,08</b>                                 |
| <b>Industries</b>                                                     |                                                             |                            |                              |                                             |
| <b>Transport</b>                                                      |                                                             |                            |                              |                                             |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada                      | 22 124                                                      | 895 197                    | 1 594 255                    |                                             |
| Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée                              | 4 132                                                       | 971 224                    | 826 483                      |                                             |
| TransForce Inc.                                                       | 20 257                                                      | 555 785                    | 513 110                      |                                             |
| <b>Total, industries</b>                                              |                                                             | <b>2 422 206</b>           | <b>2 933 848</b>             | <b>6,01</b>                                 |
| <b>Technologies de l'information</b>                                  |                                                             |                            |                              |                                             |
| <b>Logiciel et services</b>                                           |                                                             |                            |                              |                                             |
| Groupe CGI inc.                                                       | 18 901                                                      | 702 236                    | 923 314                      |                                             |
| Open Text Corp.                                                       | 12 919                                                      | 825 179                    | 655 381                      |                                             |
| <b>Total, technologies de l'information</b>                           |                                                             | <b>1 527 415</b>           | <b>1 578 695</b>             | <b>3,23</b>                                 |
| <b>Énergie</b>                                                        |                                                             |                            |                              |                                             |
| ARC Resources Ltd.                                                    | 28 127                                                      | 755 562                    | 601 918                      |                                             |
| Canadian Energy Services & Technology Corp.                           | 91 292                                                      | 745 780                    | 657 302                      |                                             |
| Canadian Natural Resources Ltd.                                       | 42 398                                                      | 1 814 296                  | 1 437 292                    |                                             |
| Keyera Corp.                                                          | 30 819                                                      | 1 145 950                  | 1 285 152                    |                                             |
| Paramount Resources Ltd.                                              | 30 767                                                      | 1 528 063                  | 883 013                      |                                             |
| Suncor Énergie Inc.                                                   | 37 052                                                      | 1 385 586                  | 1 274 589                    |                                             |
| Tourmaline Oil Corp.                                                  | 25 363                                                      | 960 950                    | 951 620                      |                                             |
| Vermilion Energy Inc.                                                 | 16 814                                                      | 911 449                    | 907 115                      |                                             |
| <b>Total, énergie</b>                                                 |                                                             | <b>9 247 636</b>           | <b>7 998 001</b>             | <b>16,40</b>                                |
| <b>Matières premières</b>                                             |                                                             |                            |                              |                                             |
| Mines Agnico-Eagle Ltée                                               | 11 711                                                      | 457 101                    | 415 272                      |                                             |
| Agrium Inc.                                                           | 7 284                                                       | 751 182                    | 964 183                      |                                             |
| Franco-Nevada Corp.                                                   | 18 587                                                      | 1 004 566                  | 1 107 228                    |                                             |
| Lundin Mining Corp.                                                   | 60 387                                                      | 318 200                    | 309 785                      |                                             |
| Methanex Corp.                                                        | 7 501                                                       | 514 084                    | 522 970                      |                                             |
| West Fraser Timber Co Ltd.                                            | 17 848                                                      | 835 638                    | 1 224 908                    |                                             |
| <b>Total, matières premières</b>                                      |                                                             | <b>3 880 771</b>           | <b>4 544 346</b>             | <b>9,32</b>                                 |
| <b>Services de télécommunications</b>                                 |                                                             |                            |                              |                                             |
| TELUS Corp.                                                           | 27 542                                                      | 1 055 948                  | 1 185 132                    |                                             |
| <b>Total, services de télécommunications</b>                          |                                                             | <b>1 055 948</b>           | <b>1 185 132</b>             | <b>2,43</b>                                 |
| <b>Services publics</b>                                               |                                                             |                            |                              |                                             |
| Brookfield Infrastructure Partners LP                                 | 13 072                                                      | 553 304                    | 727 457                      |                                             |
| <b>Total, services publics</b>                                        |                                                             | <b>553 304</b>             | <b>727 457</b>               | <b>1,49</b>                                 |
| <b>Total, actions</b>                                                 |                                                             | <b>35 201 520</b>          | <b>41 580 619</b>            | <b>85,24</b>                                |
| <b>Fonds en gestion commune</b>                                       |                                                             |                            |                              |                                             |
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O              | 40 817                                                      | 4 654 137                  | 5 657 718                    |                                             |
| <b>Total des fonds en gestion commune</b>                             |                                                             | <b>4 654 137</b>           | <b>5 657 718</b>             | <b>11,60</b>                                |
| <b>Total des actions et des fonds en gestion commune</b>              |                                                             | <b>39 855 657</b>          | <b>47 238 337</b>            | <b>96,84</b>                                |
| <b>Total des placements</b>                                           |                                                             | <b>41 333 694</b>          | <b>48 716 374</b>            |                                             |
| <b>Coûts de transactions</b>                                          |                                                             | <b>(33 054)</b>            |                              |                                             |
| <b>Autres éléments d'actif net</b>                                    |                                                             |                            | <b>63 573</b>                | <b>0,13</b>                                 |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>        |                                                             | <b>41 300 640</b>          | <b>48 779 947</b>            | <b>100,00</b>                               |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement prudente comprenant une approche de portefeuille diversifié. Investir principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande taille et de taille moyenne, en privilégiant des sociétés bien établies jouissant d'assises financières solides et de bonnes perspectives de croissance.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements dans des titres de créance et de capitaux propres qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du Gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, B et F sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'exercice est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu de placement net deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties. Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il s'agit d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés (« IFRS 10 ») puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- Le Fonds a obtenu des fonds dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- Le rendement des placements est évalué et apprécié sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises aux participations ont été désignés à la JVRN.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## **NOTES ANNEXES (suite)**

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### **3. Estimations comptables et jugements critiques**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

#### **Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif**

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

#### **Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur**

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

### **4. Parts rachetables**

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevée, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

### **5. Frais de gestion et charges d'exploitation**

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                                             | Catégorie A   | Catégorie B   | Catégorie F   |
|----------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base</b> | <b>2,00 %</b> | <b>1,25 %</b> | <b>1,00 %</b> |
| 31 décembre 2014                                         | Catégorie A   | Catégorie B   | Catégorie F   |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base        | 2,00 %        | 1,25 %        | 1,00 %        |

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1er décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1er décembre 2013, ces frais étaient répartis selon le nombre relatif de porteurs de parts dans chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

### 6. Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

|                                | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Frais de gestion               | 66 036       | 73 739       |
| Frais de comptabilité de fonds | 3 235        | 950          |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 11 250          | 12 490              |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 1 372           | 1 972               |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

#### 30 juin 2015

#### Capitaux de lancement

|                                                   | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
|---------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base | 1,88 %      | —           | 3,19 %      | —           |

#### 31 décembre 2014

#### Capitaux de lancement

|                                                   | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie O |
|---------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base | 100 %       | —           | 3,18 %      | —           |

Le Fonds a reçu des revenus des fonds Fiera sous-jacents au cours des périodes closes le 30 juin 2015 et 2014. Ces fonds sous-jacents ont le même gestionnaire que le Fonds. La répartition de ce revenu est présentée dans le tableau ci-après :

|                                                          |              | Dividendes | Intérêts | Gain en capital |
|----------------------------------------------------------|--------------|------------|----------|-----------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O | 30 juin 2015 | — \$       | — \$     | — \$            |
|                                                          | 30 juin 2014 | 10 450     | —        | —               |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour les périodes closes les 30 juin, les coûts de transactions comprennent les rabais de courtage suivants :

|                                                   | 2015     | 2014     |
|---------------------------------------------------|----------|----------|
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base | 4 070 \$ | 5 169 \$ |

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015 |               |          |               |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                  | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions – position acheteur                                                      | 41 580 619 \$ | — \$     | 41 580 619 \$ |
| Fonds en gestion commune                                                         | 5 657 718     | —        | 5 657 718     |
| Billets à court terme                                                            | 1 478 037     | —        | 1 478 037     |
|                                                                                  | 48 716 374    | —        | 48 716 374    |

  

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |               |          |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions – position acheteur                                                          | 43 862 918 \$ | — \$     | 43 862 918 \$ |
| Fonds en gestion commune                                                             | 5 756 541     | —        | 5 756 541     |
| Billets à court terme                                                                | 748 676       | —        | 748 676       |
|                                                                                      | 50 368 135    | —        | 50 368 135    |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

### b) Fonds communs de placement

Les parts de fonds communs de placement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative par part respective aux dates d'évaluation pertinentes. Puisque la plupart de ces investissements sont négociés activement et un prix fiable est observable, les titres sont classés au niveau 1.

### c) Billets à court terme

Les billets d'État à court terme sont classés au niveau 1 puisqu'ils sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

## Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

## Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments et, indirectement, des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0.99 (1.01 au 31 décembre 2014), si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 4 684 000 \$ (5 022 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### (b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court terme représentaient seulement 3.03 % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (1.49 % au 31 décembre 2014).

### (c) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier libellé en une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change. Les titres de capitaux propres de marchés étrangers et les obligations étrangères sont exposés au risque de change, car les cours libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour le calcul de la juste valeur.

Au 31 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds n'était pas exposé au risque de change, les instruments financiers monétaires en portefeuille étant tous libellés en dollars canadiens.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est soumis au risque de crédit en raison de son portefeuille de billets à court terme. Cependant, étant donné que les billets à court terme sont des bons du Trésor du Canada ou sont garantis par le gouvernement du Canada et qu'ils représentaient 3.03 % de la juste valeur du Fonds au 30 juin 2015 (1.49 % au 31 décembre 2014), le risque de crédit est considéré comme minime.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. Le risque de crédit associé à ces transactions est considéré comme étant minime alors que : la valeur des actifs cédés en garantie ne doit pas être inférieure à 102 % de la valeur des titres prêtés conformément au Règlement 81-102. Les actifs cédés en garantie doivent être composés de trésorerie, de titres admissibles (ce qui inclut des titres de créance du gouvernement du Canada et des bons du Trésor des États-Unis) ou de titres pouvant être immédiatement convertis en des titres identiques à ceux qui font l'objet du prêt. La valeur des titres prêtés par le Fonds dans le cadre d'opérations de prêt de titres est limitée à 50 % de la valeur totale de son actif.

Les titres prêtés continuent d'être présentés dans l'inventaire du portefeuille. Le revenu tiré du prêt de titres est inclus dans les revenus de prêts de titres, à l'état du résultat global, et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer figure à l'état de la situation financière à titre de garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés ou de garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres.

La valeur de marché des titres prêtés est établie à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les garanties en trésorerie sont placées dans des équivalents de trésorerie. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la valeur de marché totale des titres prêtés et des garanties détenues relativement aux opérations de prêt de titres s'établissait comme suit :

|                                                   | Prêts en cours |                  | Montant garantie |                  |
|---------------------------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                   | 30 juin 2015   | 31 décembre 2014 | 30 juin 2015     | 31 décembre 2014 |
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base | 4 242 859      | 3 669 299 \$     | 4 455 005        | 3 852 766 \$     |

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015<br>(%) | 31 décembre 2014<br>(%) |
|---------------------------------------|---------------------|-------------------------|
| Billets à court terme                 | 3,03                | 1,49                    |
| Énergie                               | 16,40               | 15,99                   |
| Matières premières                    | 9,32                | 9,14                    |
| Industries                            | 6,01                | 7,66                    |
| Biens de consommation discrétionnaire | 9,68                | 8,66                    |
| Biens de consommation de base         | 3,72                | 4,12                    |
| Soins de santé                        | 1,08                | 1,74                    |
| Technologies de l'information         | 3,23                | 3,88                    |
| Services financiers                   | 31,88               | 32,40                   |
| Services de télécommunications        | 2,43                | 2,61                    |
| Services publics                      | 1,49                | 1,26                    |
| Fonds en gestion commune              | 11,60               | 11,48                   |
| Autres actifs (passifs) nets          | 0,13                | (0,43)                  |
| Total                                 | 100,00              | 100,00                  |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

### 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital et les pertes nettes en capital s'établissaient comme suit :

|                                                   | Pertes en capital |
|---------------------------------------------------|-------------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions canadiennes de base | 9 325 888 \$      |

Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment aux fins de l'impôt et portées en diminution des gains en capital réalisés ultérieurement.

### 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|             | 2015      | 2014      |
|-------------|-----------|-----------|
| Catégorie A | 1 635     | 76        |
| Catégorie B | 389 018   | 477 256   |
| Catégorie F | 1 667     | 2 446     |
| Catégorie O | 1 610 334 | 1 233 893 |

### 11. Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière à ce que les droits de vote ou les droits similaires ne soient pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité, comme lorsque les droits de vote concernent les tâches administratives seulement et les activités pertinentes sont dirigées par une entente contractuelle. Le Fonds a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents sont des entités structurées non consolidées.

Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents ayant pour objectif d'assurer un rendement le plus élevé possible dans le cadre d'une philosophie de placement fondamentale. Les fonds sous-jacents appliquent plusieurs stratégies d'investissement pour atteindre les objectifs d'investissement respectifs. Les fonds sous-jacents financent leurs activités par l'émission de parts qui sont rachetables au gré du porteur et confèrent à leur porteur une part proportionnelle de l'actif net du fonds sous-jacent respectif. Le changement dans la juste valeur de chaque fonds sous-jacent est inclus dans les états du résultat global sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition aux placements dans les fonds sous-jacents à la juste valeur est indiquée dans le tableau suivant. Ces placements sont inclus dans « placements à la juste valeur par le biais du résultat net » dans les états de la situation financière.

#### 30 juin 2015

| Nom du fonds sous-jacent                                 | Placements à la juste valeur |
|----------------------------------------------------------|------------------------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O | 5 657 718                    |

#### 31 décembre 2014

| Nom du fonds sous-jacent                                 | Placements à la juste valeur |
|----------------------------------------------------------|------------------------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions de croissance, catégorie O | 5 756 541 \$                 |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                           | Au<br>30 juin, 2015<br>(non audité)<br>\$ | Au<br>31 décembre, 2014<br>(Audité)<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                              |                                           |                                           |
| <b>Actifs courants</b>                                                                    |                                           |                                           |
| Placements à la juste valeur par le biais<br>du résultat net                              | 17 325 959                                | 13 381 749                                |
| Trésorerie                                                                                | 26 129                                    | 20 753                                    |
| Montants à recevoir des courtiers                                                         | —                                         | 41 137                                    |
| Dividendes à recevoir                                                                     | 8 384                                     | 12 731                                    |
| Autres montants à recevoir                                                                | —                                         | 452                                       |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                   | <b>17 360 472</b>                         | <b>13 456 822</b>                         |
| <b>Passif</b>                                                                             |                                           |                                           |
| <b>Passifs courants</b>                                                                   |                                           |                                           |
| Montants à payer aux courtiers                                                            | —                                         | 41 283                                    |
| Montants à payer pour les parts<br>rachetées                                              | 3 100                                     | —                                         |
| Frais de gestion à payer                                                                  | 1 497                                     | 2 528                                     |
| Charges à payer                                                                           | 68 012                                    | 30 349                                    |
| <b>Total du passif</b>                                                                    | <b>72 609</b>                             | <b>74 160</b>                             |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs<br/>de parts rachetables</b>                        | <b>17 287 863</b>                         | <b>13 382 662</b>                         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>              |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 221 773                                   | 17 778                                    |
| Catégorie AV*                                                                             | 25 928                                    | 1 139                                     |
| Catégorie B                                                                               | 414 586                                   | 214 924                                   |
| Catégorie F                                                                               | 200 910                                   | 184 021                                   |
| Catégorie FV*                                                                             | 455 640                                   | 16 350                                    |
| Catégorie O                                                                               | 15 969 026                                | 12 948 450                                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par<br/>catégorie</b> |                                           |                                           |
| Catégorie A                                                                               | 19,35 \$                                  | 17,86 \$                                  |
| Catégorie AV*                                                                             | 18,75 \$                                  | 17,26 \$                                  |
| Catégorie B                                                                               | 18,84 \$                                  | 17,28 \$                                  |
| Catégorie F                                                                               | 19,22 \$                                  | 17,62 \$                                  |
| Catégorie FV*                                                                             | 19,30 \$                                  | 17,66 \$                                  |
| Catégorie O                                                                               | 19,50 \$                                  | 17,80 \$                                  |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Signé pour le compte de  
Corporation Fiera capital, gestionnaire du Fonds



Sylvain Brosseau, Président et chef de l'exploitation



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil et chef de la direction

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                                          | 2015<br>\$       | 2014<br>\$     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|
| <b>Revenus</b>                                                                                                           |                  |                |
| Intérêts à distribuer                                                                                                    | 206              | 860            |
| Dividendes                                                                                                               | 118 085          | 83 788         |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                                                 | (1 300)          | (9 225)        |
| Autres variations de la juste valeur des placements                                                                      |                  |                |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements                                                                              | 163 480          | 571 880        |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente<br>des placements                                                 | 1 133 266        | (47 791)       |
| <b>Total des revenus (pertes)</b>                                                                                        | <b>1 413 737</b> | <b>599 512</b> |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                                  |                  |                |
| Frais de gestion                                                                                                         | 6 687            | 761            |
| Droits de garde                                                                                                          | 34 066           | 17 924         |
| Honoraires d'audit                                                                                                       | 6 894            | 10 357         |
| Frais juridiques                                                                                                         | 5 059            | 4 703          |
| Frais de communication aux porteurs de parts                                                                             | 23 108           | 20 868         |
| Droits de dépôt                                                                                                          | 13 913           | 10 284         |
| Frais de comptabilité de fonds                                                                                           | 939              | 248            |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                     | 5 188            | 2 834          |
| Retenues d'impôts sur les revenus                                                                                        | 17 713           | 12 566         |
| Coûts de transactions                                                                                                    | 1 868            | 1 434          |
| <b>Total des charges</b>                                                                                                 | <b>115 435</b>   | <b>81 979</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net<br/>attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>1 298 302</b> | <b>517 533</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par catégorie</b>          |                  |                |
| Catégorie A                                                                                                              | 2 874            | —              |
| Catégorie AV*                                                                                                            | (211)            | —              |
| Catégorie B                                                                                                              | 27 531           | 86             |
| Catégorie F                                                                                                              | 16 889           | 1 544          |
| Catégorie FV*                                                                                                            | 18 033           | —              |
| Catégorie O                                                                                                              | 1 233 186        | 515 903        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de<br/>parts rachetables par part par catégorie</b> |                  |                |
| Catégorie A                                                                                                              | 0,35             | —              |
| Catégorie AV*                                                                                                            | (1,92)           | —              |
| Catégorie B                                                                                                              | 1,47             | 0,02           |
| Catégorie F                                                                                                              | 1,62             | 0,66           |
| Catégorie FV*                                                                                                            | 0,91             | —              |
| Catégorie O                                                                                                              | 1,64             | 0,71           |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie A<br>\$   | 2014<br>\$     | 2015<br>Catégorie AV*<br>\$ | 2014<br>\$        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|-------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>17 778</b>               | <b>12</b>      | <b>1 139</b>                | <b>—</b>          |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>2 874</b>                | <b>—</b>       | <b>(211)</b>                | <b>—</b>          |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                             |                |                             |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 209 014                     | —              | 25 000                      | —                 |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (7 893)                     | —              | —                           | —                 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 24                          | —              | 20                          | —                 |
|                                                                                                     | 201 145                     | —              | 25 020                      | —                 |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                             |                |                             |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | —                           | —              | (20)                        | —                 |
| Gains nets en capital                                                                               | —                           | —              | —                           | —                 |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | (24)                        | —              | —                           | —                 |
|                                                                                                     | (24)                        | —              | (20)                        | —                 |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>203 995</b>              | <b>—</b>       | <b>24 789</b>               | <b>—</b>          |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>221 773</b>              | <b>12</b>      | <b>25 928</b>               | <b>—</b>          |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie B<br>\$   | 2014<br>\$     | 2015<br>Catégorie F<br>\$   | 2014<br>\$        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>214 924</b>              | <b>21 930</b>  | <b>184 021</b>              | <b>45 864</b>     |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>27 531</b>               | <b>86</b>      | <b>16 889</b>               | <b>1 544</b>      |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                             |                |                             |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 175 431                     | 90 435         | —                           | 38 809            |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (3 300)                     | —              | —                           | (46 130)          |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | —                           | 4 904          | 181                         | 1 820             |
|                                                                                                     | 172 131                     | 95 339         | 181                         | (5 501)           |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                             |                |                             |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | —                           | (22)           | —                           | (13)              |
| Gains nets en capital                                                                               | —                           | (4 841)        | —                           | (1 807)           |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | —                           | —              | (181)                       | —                 |
|                                                                                                     | —                           | (4 863)        | (181)                       | (1 820)           |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>199 662</b>              | <b>90 562</b>  | <b>16 889</b>               | <b>(5 777)</b>    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>414 586</b>              | <b>112 492</b> | <b>200 910</b>              | <b>40 087</b>     |
|                                                                                                     | 2015<br>Catégorie FV*<br>\$ | 2014<br>\$     | 2015<br>Catégorie O<br>\$   | 2014<br>\$        |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>16 350</b>               | <b>—</b>       | <b>12 948 450</b>           | <b>11 109 657</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>18 033</b>               | <b>—</b>       | <b>1 233 186</b>            | <b>515 903</b>    |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                             |                |                             |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 425 151                     | —              | 2 196 910                   | 324 080           |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (3 894)                     | —              | (409 222)                   | (796 016)         |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | —                           | —              | 19 303                      | 635 084           |
|                                                                                                     | 421 257                     | —              | 1 806 991                   | 163 148           |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                             |                |                             |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | —                           | —              | (19 601)                    | (3 737)           |
| Gains nets en capital                                                                               | —                           | —              | —                           | (651 217)         |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | —                           | —              | —                           | —                 |
|                                                                                                     | —                           | —              | (19 601)                    | (654 954)         |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>439 290</b>              | <b>—</b>       | <b>3 020 576</b>            | <b>24 097</b>     |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>455 640</b>              | <b>—</b>       | <b>15 969 026</b>           | <b>11 133 754</b> |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite) (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                     | 2015<br>Total du Fonds<br>\$ | 2014<br>\$        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>          | <b>13 382 662</b>            | <b>11 177 463</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>       | <b>1 298 302</b>             | <b>517 533</b>    |
| <b>Transactions sur parts rachetables (note 4)</b>                                                  |                              |                   |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                          | 3 031 506                    | 453 324           |
| Rachat de parts rachetables                                                                         | (424 309)                    | (842 146)         |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables                                | 19 528                       | 641 808           |
|                                                                                                     | <b>2 626 725</b>             | <b>252 986</b>    |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>                                              |                              |                   |
| Revenu net de placement                                                                             | (19 621)                     | (3 772)           |
| Gains nets en capital                                                                               | —                            | (657 865)         |
| Remboursement de frais de gestion                                                                   | (205)                        | —                 |
|                                                                                                     | <b>(19 826)</b>              | <b>(661 637)</b>  |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> | <b>3 905 201</b>             | <b>108 882</b>    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>           | <b>17 287 863</b>            | <b>11 286 345</b> |

|                                                                     | 2015<br>Catégorie A | 2014     | 2015<br>Catégorie AV* | 2014     |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|----------|-----------------------|----------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>995</b>          | <b>1</b> | <b>66</b>             | <b>—</b> |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 10 864              | —        | 1 316                 | —        |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | (400)               | —        | —                     | —        |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | 1                   | —        | 1                     | —        |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>11 460</b>       | <b>1</b> | <b>1 383</b>          | <b>—</b> |

|                                                                     | 2015<br>Catégorie B | 2014         | 2015<br>Catégorie F | 2014         |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------|
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>12 435</b>       | <b>1 438</b> | <b>10 445</b>       | <b>2 961</b> |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 9 742               | 5 776        | —                   | 2 520        |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | (173)               | —            | —                   | (2 960)      |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | —                   | 325          | 9                   | 118          |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>22 004</b>       | <b>7 539</b> | <b>10 454</b>       | <b>2 639</b> |

|                                                                     | 2015<br>Catégorie FV* | 2014     | 2015<br>Catégorie O | 2014           |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------|---------------------|----------------|
|                                                                     | \$                    | \$       | \$                  | \$             |
| <b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>      | <b>926</b>            | <b>—</b> | <b>727 610</b>      | <b>718 896</b> |
| Parts rachetables émises et payées au cours de l'exercice           | 22 883                | —        | 111 486             | 20 598         |
| Parts rachetables rachetées au cours de l'exercice                  | —                     | —        | (21 039)            | (50 306)       |
| Émission de parts rachetables au réinvestissement des distributions | (201)                 | —        | 990                 | 41 096         |
| <b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période</b>       | <b>23 608</b>         | <b>—</b> | <b>819 047</b>      | <b>730 284</b> |

\* Les catégories AV et FV ont été lancées le 28 août 2014.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

|                                                                                                        | 2015<br>\$         | 2014<br>\$       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                    |                  |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | 1 298 302          | 517 533          |
| Ajustements au titre des éléments suivants:                                                            |                    |                  |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie                                                               | 1 300              | 9 225            |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements                                                            | (163 480)          | (571 880)        |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements                                  | (1 133 266)        | 47 791           |
| Achats de placements                                                                                   | (4 700 503)        | (1 065 677)      |
| Produit de la vente et montant des placements échus                                                    | 2 052 893          | 1 801 395        |
| Intérêts à recevoir                                                                                    | —                  | (5)              |
| Dividendes à recevoir                                                                                  | 4 347              | 6 890            |
| Autres montants à recevoir                                                                             | 452                | —                |
| Frais de gestion à payer                                                                               | (1 031)            | 762              |
| Charges à payer                                                                                        | 37 663             | (13 551)         |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>(2 603 323)</b> | <b>732 483</b>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                    |                  |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (298)              | (12 987)         |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                             | 3 031 506          | 211 344          |
| Rachat de parts rachetables                                                                            | (421 209)          | (839 146)        |
| <b>Entrées (sorties) de flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                  | <b>2 609 999</b>   | <b>(640 789)</b> |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie                                                               | (1 300)            | (9 225)          |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (découvert bancaire)                                  | 6 676              | 91 694           |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                                                | 20 753             | 15 284           |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                                          | <b>26 129</b>      | <b>97 753</b>    |
| <b>Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                            |                    |                  |
| Intérêts reçus                                                                                         | 206                | 855              |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts                                                | 104 719            | 78 112           |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                     | DATE<br>D'ÉCHÉANCE | TAUX<br>D'INTÉRÊT | NOMBRE<br>D'ACTIONS/<br>VALEUR<br>NOMINALE | COÛT<br>MOYEN (\$) | JUSTE<br>VALEUR (\$) | EN % DU<br>TOTAL DES<br>PLACEMENTS |
|-----------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| <b>Billets à court terme</b>                        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Bons du Trésor</b>                               |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Bons du Trésor du Canada                            | 10-Sep-15          | 0,582 %           | 5 000                                      | 4 994              | 4 994                |                                    |
| <b>Total des billets à court terme</b>              |                    |                   |                                            | <b>4 994</b>       | <b>4 994</b>         | <b>0,03</b>                        |
| <b>Actions</b>                                      |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Biens de consommation discrétionnaire</b>        |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Services de consommation</b>                     |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Chipotle Mexican Grill Inc.                         |                    |                   | 401                                        | 190 733            | 302 876              |                                    |
| NIKE Inc., cat. B                                   |                    |                   | 4 631                                      | 305 021            | 624 528              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 495 754            | 927 404              | 5,36                               |
| <b>Commerce de détail</b>                           |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| AutoZone Inc.                                       |                    |                   | 706                                        | 346 931            | 587 812              |                                    |
| Lowe's Cos. Inc.                                    |                    |                   | 5 047                                      | 175 396            | 421 975              |                                    |
| Tiffany & Co.                                       |                    |                   | 3 100                                      | 265 464            | 355 285              |                                    |
| TJX Cos. Inc.                                       |                    |                   | 7 998                                      | 364 406            | 660 717              |                                    |
| Tractor Supply Co.                                  |                    |                   | 4 619                                      | 234 130            | 518 649              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 1 386 327          | 2 544 438            | 14,72                              |
| <b>Total, biens de consommation discrétionnaire</b> |                    |                   |                                            | <b>1 882 081</b>   | <b>3 471 842</b>     | <b>20,08</b>                       |
| <b>Biens de consommation de base</b>                |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Aliments, boissons et tabac</b>                  |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| PepsiCo Inc.                                        |                    |                   | 4 407                                      | 393 689            | 513 551              | 2,97                               |
| <b>Produits ménagers et personnels</b>              |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Colgate-Palmolive Co.                               |                    |                   | 7 447                                      | 463 678            | 608 133              | 3,52                               |
| <b>Total, biens de consommation de base</b>         |                    |                   |                                            | <b>857 367</b>     | <b>1 121 684</b>     | <b>6,49</b>                        |
| <b>Services financiers</b>                          |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Banques</b>                                      |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| US Bancorp.                                         |                    |                   | 15 020                                     | 517 653            | 813 828              |                                    |
| Wells Fargo & Co.                                   |                    |                   | 12 866                                     | 556 336            | 903 362              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 1 073 989          | 1 717 190            | 9,93                               |
| <b>Services financiers diversifiés</b>              |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Franklin Resources Inc.                             |                    |                   | 5 462                                      | 243 349            | 334 339              |                                    |
| Moody's Corp.                                       |                    |                   | 8 335                                      | 446 898            | 1 123 417            |                                    |
| MSCI Inc.                                           |                    |                   | 6 726                                      | 259 678            | 516 842              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 949 925            | 1 974 598            | 11,42                              |
| <b>Total, services financiers</b>                   |                    |                   |                                            | <b>2 023 914</b>   | <b>3 691 788</b>     | <b>21,35</b>                       |
| <b>Soins de santé</b>                               |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| <b>Matériel et services de soins de santé</b>       |                    |                   |                                            |                    |                      |                                    |
| Becton Dickinson and Co.                            |                    |                   | 4 467                                      | 468 915            | 789 960              |                                    |
| UnitedHealth Group Inc.                             |                    |                   | 3 846                                      | 177 152            | 585 790              |                                    |
| Varian Medical Systems Inc.                         |                    |                   | 4 069                                      | 298 223            | 428 393              |                                    |
|                                                     |                    |                   |                                            | 944 290            | 1 804 143            | 10,44                              |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# **FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES**

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 30 juin 2015 (non audité)

|                                                                       | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS/<br/>VALEUR<br/>NOMINALE</b> | <b>COÛT<br/>MOYEN (\$)</b> | <b>JUSTE<br/>VALEUR (\$)</b> | <b>EN % DU<br/>TOTAL DES<br/>PLACEMENTS</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b> |                                                       |                            |                              |                                             |
| Johnson & Johnson                                                     | 8 153                                                 | 739 179                    | 992 012                      |                                             |
| Mettler-Toledo International Inc.                                     | 1 065                                                 | 213 977                    | 454 007                      |                                             |
|                                                                       |                                                       | 953 156                    | 1 446 019                    | 8,36                                        |
| <b>Total, soins de santé</b>                                          |                                                       | <b>1 897 446</b>           | <b>3 250 162</b>             | <b>18,80</b>                                |
| <b>Industries</b>                                                     |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Biens d'équipements</b>                                            |                                                       |                            |                              |                                             |
| 3M Co.                                                                | 3 143                                                 | 369 820                    | 605 457                      |                                             |
| Graco Inc.                                                            | 5 424                                                 | 328 626                    | 480 987                      |                                             |
| Middleby Corp.                                                        | 2 774                                                 | 130 818                    | 388 677                      |                                             |
| United Technologies Corp.                                             | 4 923                                                 | 487 386                    | 681 792                      |                                             |
| WW Grainger Inc.                                                      | 1 307                                                 | 389 276                    | 386 149                      |                                             |
|                                                                       |                                                       | 1 705 926                  | 2 543 062                    | 14,71                                       |
| <b>Services commerciaux et fournitures</b>                            |                                                       |                            |                              |                                             |
| IHS Inc., catégorie A                                                 | 2 461                                                 | 278 310                    | 395 209                      | 2,29                                        |
| <b>Total, industries</b>                                              |                                                       | <b>1 984 236</b>           | <b>2 938 271</b>             | <b>17,00</b>                                |
| <b>Technologies de l'information</b>                                  |                                                       |                            |                              |                                             |
| <b>Semi-conducteurs et matériel</b>                                   |                                                       |                            |                              |                                             |
| Linear Technology Corp.                                               | 7 435                                                 | 282 312                    | 410 555                      | 2,38                                        |
| <b>Logiciel et services</b>                                           |                                                       |                            |                              |                                             |
| MasterCard Inc., catégorie A                                          | 5 184                                                 | 234 724                    | 605 002                      |                                             |
| Oracle Corp.                                                          | 11 114                                                | 405 910                    | 559 176                      |                                             |
|                                                                       |                                                       | 640 634                    | 1 164 178                    | 6,73                                        |
| <b>Total, technologies de l'information</b>                           |                                                       | <b>922 946</b>             | <b>1 574 733</b>             | <b>9,11</b>                                 |
| <b>Matières premières</b>                                             |                                                       |                            |                              |                                             |
| Ecolab Inc.                                                           | 2 389                                                 | 225 574                    | 337 238                      |                                             |
| Praxair Inc.                                                          | 2 804                                                 | 350 806                    | 418 505                      |                                             |
| Sherwin-Williams Co.                                                  | 1 505                                                 | 353 407                    | 516 742                      |                                             |
| <b>Total, matières premières</b>                                      |                                                       | <b>929 787</b>             | <b>1 272 485</b>             | <b>7,36</b>                                 |
| <b>Total, actions</b>                                                 |                                                       | <b>10 497 777</b>          | <b>17 320 965</b>            | <b>100,19</b>                               |
| <b>Total des placements</b>                                           |                                                       | <b>10 502 771</b>          | <b>17 325 959</b>            |                                             |
| <b>Coûts de transactions</b>                                          |                                                       | <b>(5 482)</b>             |                              |                                             |
| <b>Autres éléments de passif net</b>                                  |                                                       |                            | <b>(38 096)</b>              | <b>(0,22)</b>                               |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>        |                                                       | <b>10 497 289</b>          | <b>17 287 863</b>            | <b>100,00</b>                               |

Les pourcentages représentent le rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 1. Déclaration de fiducie

Le Fiera Capital Fonds d'actions américaines (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable non constitué en personne morale, établi sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 novembre 1985, modifiée le 10 septembre 2010 et le 26 août 2011, et mise à jour le 31 mai 2012 par Corporation Fiera Capital. L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Adelaide Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du fonds est de réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement axée sur la valeur fondamentale, en investissant principalement dans des titres de participation américains. En plus, d'offrir une plus-value du capital à long terme au moyen d'un portefeuille de titres largement diversifié, par secteurs, investi principalement sur les marchés américains.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds, le fiduciaire du Fonds et le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le dépositaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2015, les états de la situation financière au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates.

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du Manuel de CPA Canada (les « PCGR canadiens »).

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers annuels sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 25 août 2015, date à laquelle la publication des états financiers annuels a été autorisée par le comité d'audit.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris certains placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, ce qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Comme pour toutes les périodes présentées sur les états de la situation financière, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Le Fonds opère une compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert.

#### Valeur liquidative par part et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées en tout temps à leur valeur liquidative aux fins des opérations par part, qui est calculée, pour chacune des catégories de parts du Fonds, chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part de chaque catégorie correspond à la juste valeur globale de la valeur liquidative aux fins des opérations de cette catégorie du Fonds, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation.

#### Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments très similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

### Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### Trésorerie

La trésorerie et les dettes bancaires sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût, lequel avoisine la juste valeur.

### Revenus

Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le revenu d'intérêts à distribuer présenté dans l'état du résultat global correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro dont les intérêts sont amortis selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés découlant de la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus reçus des fiducies de revenu sont inscrits à la date ex-distribution et sont répartis entre les revenus, les gains en capital et les remboursements de capital lorsque l'information nécessaire à une telle répartition est disponible ou à la discrétion du gestionnaire si cette information n'est pas disponible. Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories en fonction de la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion, calculés pour les parts des catégories A, AV, B, F et FV sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie visée, à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. La juste valeur des instruments financiers libellés en devises est présentée en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les opérations sur titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains et les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. L'écart entre les gains et les pertes de change latents à l'ouverture et à la clôture de l'année est inscrit à l'état du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part par catégorie », présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie pour l'année, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de chaque catégorie en circulation au cours de l'année. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

### Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds distribue le revenu net de placement chaque mois. Les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions sont en général réinvesties.

Avant août 2013, le Fonds distribuait le revenu net de placement deux fois par année, soit en juin et en décembre. Les gains en capital nets réalisés du Fonds étaient distribués une fois l'an en décembre aux porteurs de parts inscrits à cette date. Ces distributions étaient en général réinvesties.

Les pertes en capital que subit le Fonds réduisent les gains en capital nets réalisés à distribuer aux porteurs de parts au cours des exercices ultérieurs. Voir la note 9 pour obtenir des informations sur le cumul des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital nettes du Fonds.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

La version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation unique, un modèle de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique de l'entreprise dans laquelle l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser, en temps voulu, les pertes de crédit attendues. Il comporte aussi des modifications qui touchent le risque de crédit propre à l'entité, notamment pour les passifs devant être évalués à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 et n'a pas encore déterminé à quel moment il adoptera la nouvelle norme.

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 3. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

#### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de liquidité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 8 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

#### Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à établir que certains placements sont détenus à des fins de transaction et à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins.

### 4. Parts rachetables

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts rachetables, en adressant une demande écrite au gestionnaire ou à un courtier en valeurs ou en fonds communs de placement, qui se chargera de remettre cette demande au gestionnaire. La signature du porteur de parts pourrait devoir être certifiée par un garant jugé acceptable par le gestionnaire. Les parts rachetables seront rachetées à la valeur liquidative aux fins des opérations par part de la catégorie, déterminée à la date d'évaluation suivante. Les demandes de rachat reçues après 16 h (heure normale de l'Est), peu importe la journée, sont réputées avoir été reçues le premier jour ouvrable suivant la date réelle de réception. Les demandes de rachat relatives aux régimes enregistrés des porteurs de parts doivent être soumises avec tous les documents de transfert exigés par l'Agence du revenu du Canada dans le cas d'un transfert à un autre régime enregistré. Les parts rachetables émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite des exigences minimales en matière de souscription. Les variations du capital du Fonds au cours de l'exercice sont constatées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le gestionnaire a la responsabilité de gérer le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement, et de gérer ses liquidités de façon à pouvoir financer ses obligations de rachat.

Le 27 août 2013, le Fonds a émis des titres des catégories A, B et F.

Le 28 août 2014, le Fonds a émis des titres des catégories AV et FV.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts rachetables de chaque catégorie.

Les parts des catégories A et B sont offertes à tous les investisseurs. Les parts des catégories AV et FV sont offertes aux investisseurs principalement par l'entremise des ententes de régime collectif avec un courtier conseiller. Les parts de catégorie O sont conçues pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur nette élevées, qui ont droit à une réduction des frais de gestion en raison du coût plus faible associé à la gestion des placements plus importants. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, qui a conclu une entente avec le gestionnaire pour vendre des parts de catégorie F. Les parts des catégories A et B peuvent être échangées contre des parts des catégories F ou O du même Fonds à la discrétion du gestionnaire et avec l'accord du porteur de parts, si ce dernier satisfait aux exigences d'admissibilité des parts de catégorie O. Les parts de catégorie AV peuvent être converties en parts des catégories A, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds à la discrétion du gestionnaire, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les parts de catégorie FV sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de comptes sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et doivent respecter les niveaux d'investissement minimums tels que déterminés par le gestionnaire. Les parts de catégorie FV peuvent être converties en parts des catégories A, AV, B, F ou O appartenant au même fonds ou un autre fonds sujet à l'approbation du gestionnaire et de certaines exigences d'admissibilité. Il en ressort que le Fonds contient des catégories multiples comportant des caractéristiques qui ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne satisfont pas aux critères de classement dans les capitaux propres et sont plutôt classées dans les passifs financiers.

Chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie après acquittement des passifs.

### 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les taux des frais de gestion Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant. Le taux est un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la catégorie :

| 30 juin 2015                              | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
|-------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Fiera Capital Fonds d'actions américaines | 2,00 %      | 1,75 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,75 %       |
| 31 décembre 2014                          | Catégorie A | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV |
| Fiera Capital Fonds d'actions américaines | 2,00 %      | 1,75 %       | 1,25 %      | 1,00 %      | 0,75 %       |

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de catégorie O du Fonds. En vertu des modalités d'un contrat de gestion de placements, le gestionnaire reçoit de chaque porteur de parts, pour ses services de gestion d'actifs, des honoraires de gestion calculés en fonction des honoraires applicables au total de l'actif sous gestion du porteur de parts. Ces honoraires peuvent diminuer, en pourcentage, à mesure que l'actif sous gestion augmente.

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à son exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les honoraires d'audit, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires de l'agent des transferts et du fiduciaire, les frais d'administration et les droits de dépôt propres au Fonds. Le Fonds prend également en charge les frais du comité d'examen indépendant (« CEI ») qui a été établi conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement. Les charges d'exploitation et les frais du CEI sont répartis entre les catégories de parts selon les services fournis à chacune des catégories. Cette répartition est en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Depuis le 1er décembre 2013, les frais de tenue des registres et de mise à la poste sont calculés en fonction de la valeur liquidative proportionnelle de chaque catégorie. Avant le 1er décembre 2013, ces frais étaient répartis selon le nombre relatif de porteurs de parts dans chaque catégorie. Le gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne par catégorie du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global.

### 6. Opérations avec des parties liées

Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) nécessaires à son fonctionnement, ou veille à ce que ceux-ci lui soient fournis.

Les frais suivants présentés dans les états du résultat global sont engagés par le Fonds auprès de ces parties liées :

|                                | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Frais de gestion               | 6 687        | 761          |
| Frais de comptabilité de fonds | 939          | 248          |

À la fin de l'exercice, les charges à payer aux parties liées présentées dans l'état de la situation financière sont comme suit :

|                                        | Au 30 juin 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Frais de gestion à payer               | 1 497           | 2 528               |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 440             | 518                 |

Comme il fournit les capitaux de lancement au Fonds, le gestionnaire conserve certaines parts du Fonds.

| 30 juin 2015                              | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|-------------------------------------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
|                                           | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions américaines | 0,01 %                | 4,78 %       | —           | 0,01 %      | 0,27 %       | 2,39 %      |
| 31 décembre 2014                          | Capitaux de lancement |              |             |             |              |             |
|                                           | Catégorie A           | Catégorie AV | Catégorie B | Catégorie F | Catégorie FV | Catégorie O |
| Fiera Capital Fonds d'actions américaines | 0,10 %                | 100 %        | 0,01 %      | 0,01 %      | 7,02 %       | 2,69 %      |

### 7. Commissions et autres coûts de transactions

Les montants payés par le Fonds au titre des commissions de courtage et des autres coûts de transactions sont inclus dans les états du résultat global du Fonds.

Pour les périodes closes les 30 juin, les coûts de transactions comprennent les rabais de courtage suivants :

|                                           | 2015   | 2014   |
|-------------------------------------------|--------|--------|
| Fiera Capital Fonds d'actions américaines | 252 \$ | 668 \$ |

### 8. Informations à fournir sur les instruments financiers – Gestion des risques

#### Classement des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

Les tableaux de la hiérarchie des justes valeurs qui suivent présentent de l'information sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 :

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 30 juin 2015 |               |          |               |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                  | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions                                                                          | 17 320 965 \$ | — \$     | 17 320 965 \$ |
| Billets à court terme                                                            | 4 994         | —        | 4 994         |
|                                                                                  | —             | —        | —             |
|                                                                                  | 17 325 959 \$ | — \$     | 17 325 959 \$ |

  

| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014 |               |          |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
|                                                                                      | Niveau 1      | Niveau 2 | Total         |
| Actions                                                                              | 13 381 749 \$ | — \$     | 13 381 749 \$ |
|                                                                                      | 13 381 749 \$ | — \$     | 13 381 749 \$ |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

Au cours de la période close le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 et le Fonds ne détenait aucun actif financier de niveau 3.

### Gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Fonds se composent de trésorerie, de placements, de montants à recevoir et de montants à payer. Le Fonds est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, ainsi qu'aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit dont le risque du marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés des capitaux et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques pour le Fonds. Tous les mois, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le directeur des placements et le comité du bureau du directeur des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le directeur des placements.

### Risque de marché

Le risque de marché est constitué de trois composantes : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le Fonds est exposé au risque de marché découlant principalement des fluctuations du cours des actions qui composent son portefeuille, des variations du taux de change et, dans une moindre mesure, du risque de taux d'intérêt lié aux billets à court terme.

#### (a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est fonction de la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant les titres avec soin en fonction de critères précis et gère le risque de prix du Fonds en diversifiant ses placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

En supposant un coefficient bêta de 0,98 (0,94 au 31 décembre 2014), si l'indice S&P 500 avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2015, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 691 000 \$ (1 257 000 \$ au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### (b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

Le Fonds est exposé à un risque de change pour la détention des actifs et/ou passifs libellés en monnaies autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des autres titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements étrangers diminue.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats de change à terme standardisés, s'il y a lieu). Pour le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats de change à terme standardisé, la position acheteur est illustrée sous « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et la position vendeur sous « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds a été fortement exposé, en termes de dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats de change. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur les actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 juin 2015       |                                     |                                                                           |
|--------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                    | Exposition au risque de change (\$) | Pourcentage de l'actif net (%)                                            |
| Dollars américains | 17 216 984                          | 99,59                                                                     |
|                    |                                     | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (\$) |
|                    |                                     | 861 000                                                                   |

\* Incluant un montant de 17 320 965 \$ pour les postes non-monnaire et un montant de (103 981) \$ pour les postes monétaire.

| 31 décembre 2014   |                                     |                                                                           |
|--------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                    | Exposition au risque de change (\$) | Pourcentage de l'actif net (%)                                            |
| Dollars américains | 13 402 715                          | 100,15                                                                    |
|                    |                                     | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (\$) |
|                    |                                     | 670 000                                                                   |

\* Incluant un montant de 13 381 617 \$ pour les postes non-monnaire et un montant de 21 098 \$ pour les postes monétaire.

Dans les faits, les résultats réels des opérations pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et les écart pourraient être importants.

### (c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe quand le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Fonds est exposé est considéré comme minime, puisque ses placements à court terme représentaient seulement 0.03 % de sa juste valeur au 30 juin 2015 (néant % au 31 décembre 2014).

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est sujet au risque de crédit quand il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds ne détenait pas de tels placements.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Voici un sommaire du risque de concentration du Fonds comme pourcentage du total de l'actif net du Fonds :

| Segment de marché                     | 30 juin 2015 (%) | 31 décembre 2014 (%) |
|---------------------------------------|------------------|----------------------|
| Billets à court terme                 | 0,03             | —                    |
| Matières premières                    | 7,36             | 6,62                 |
| Industries                            | 17,00            | 14,91                |
| Biens de consommation discrétionnaire | 20,08            | 20,40                |
| Biens de consommation de base         | 6,49             | 8,91                 |
| Soins de santé                        | 18,80            | 18,40                |
| Services financiers                   | 21,35            | 20,57                |
| Technologies de l'information         | 9,11             | 10,18                |
| Autres actifs (passifs) nets          | (0,22)           | 0,01                 |
| Total                                 | 100,00           | 100,00               |

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative courante aux fins des opérations par part, au gré du porteur. Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. De plus, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les placements du Fonds étaient considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le risque de liquidité du Fonds était donc considéré comme minime.

## 9. Impôts sur le résultat et les gains en capital

Au 31 décembre 2014, le Fonds n'avait cumulé aucune perte autre qu'en capital ni aucune perte nette en capital.

# FIERA CAPITAL FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

## NOTES ANNEXES (suite)

Semestre clos le 30 juin 2015 (non audité)

### 10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le nombre moyen de parts en circulation au cours des périodes closes les 30 juin est présenté ci-après :

|              | 2015    | 2014    |
|--------------|---------|---------|
| Catégorie A  | 8 102   | 1       |
| Catégorie AV | 110     | —       |
| Catégorie B  | 18 713  | 4 321   |
| Catégorie F  | 10 450  | 2 356   |
| Catégorie FV | 19 801  | —       |
| Catégorie O  | 753 712 | 728 704 |

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

---

fieracapital.com

---

info@fieracapital.com

---

## Service à la clientèle

---

### Montréal (Siège social)

1501, avenue McGill College  
Bureau 800  
Montréal (Québec) H3A 3M8

T 514 954-3300

T 1 800 361-3499 (sans frais)

### Toronto

1, rue Adelaide Est  
Bureau 600  
Toronto (Ontario) M5C 2V9

T 416 364-3711

T 1 800 994-9002 (sans frais)

### Calgary

607, 8e Avenue Sud-Ouest  
Bureau 300  
Calgary (Alberta) T2P 0A7

T 403 699-9000

### Vancouver

1040, rue Georgia Ouest  
Bureau 520  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6E 4H1

T 604 688-7234

T 1 877 737-4433 (sans frais)

### Halifax

5657, Spring Garden Road, C.P. 117  
Bureau 505  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R4

T 902 421-1066

### New York

WILKINSON O'GRADY & CO., INC.\*  
499 Park Avenue  
7th Floor  
New York, New York 10022

T 212 644-5252

### Los Angeles

BEL AIR INVESTMENT ADVISORS\*  
1999 Avenue of the Stars  
Suite 2800  
Los Angeles, California 90067

T 310 229-1500

T 1 877 229-1500 (sans frais)

### San Francisco

BEL AIR INVESTMENT ADVISORS\*  
555 Mission Street, Suite 3325  
San Francisco, California 94105

T 415 229-4940

### Boston

FIERA CAPITAL GLOBAL ASSET  
MANAGEMENT\*  
175 Federal Street, Suite 503  
Boston, Massachusetts 02110

T 617-342-8141

\*Notice juridique à l'intention des personnes des États-Unis : Fiera Capital n'offre pas de services de conseils en placement ni n'offre de fonds d'investissement aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis. Les services de conseils en placement pour les personnes des États-Unis sont offerts par les membres américains du groupe de Fiera Capital, soit Bel Air Investment Advisors LLC (« Bel Air ») et Wilkinson O'Grady & Co., Inc. (« WOCO ») et, collectivement avec Bel Air, les « conseillers des États-Unis ». Fiera Capital Global Asset Management est actuellement un nom commercial de WOCO. Les services de conseils en placement de Fiera Capital offerts à des personnes des États-Unis sont (ou ont été) fournis soit par WOCO faisant affaire sous le nom de Fiera Capital Global Asset Management, soit par Bel Air faisant affaire sous le nom de Fiera Asset Management USA, dans chaque cas en vertu d'un accord de société affiliée participante (participating affiliate) avec Fiera Capital au sens où ce terme est employé dans une mesure de redressement accordée par le personnel de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Les conseillers des États-Unis sont inscrits à titre de conseillers en placement (investment advisers) auprès de la SEC. Une inscription auprès de la SEC n'implique pas un niveau particulier de compétence ou de formation. Sauf indication contraire, toutes les sommes en dollars sont exprimées en dollars canadiens.



**FIERA**CAPITAL